

Lettre 64 – Septembre 2023



Peut-on rêver ? D'un pays d'où il serait possible de partir par la mer, en y étant aidé par les autorités. Les bateaux seraient sécurisés, pas trop pleins, et chaque passager aurait une gilet de sauvetage. On ne dérangerait pas les autochtones, puisqu'on ne ferait que passer. On ne paierait plus des passeurs mais les responsables du transports des passagers, qui eux

seraient assurés d'un passage sans encombre vers le pays où ils désireraient aller. Les hôpitaux ne seraient plus encombrés par des humains déshydratés, accouchant, les morgues seraient libérées des morts en mer, sous les trains ou au fond des ravins, les policiers n'auraient plus à faire des rondes de nuit, les pompiers et les sauveurs en mer pourraient diminuer la cadence infernale de leurs interventions. Les habitants pourraient recevoir, discuter et s'ouvrir aux multiples cultures des arrivants qui voudraient apprendre la langue du pays et y apporter leurs savoir-faire, leurs connaissances, leurs spécialités, tout en s'établissant dans un pays dont ils assureraient une biodiversité génétique. Pays qui représente pour eux la possibilité de vivre sans se faire évacuer de leur logement, ou tuer dans la rue, ou se faire torturer. De se sentir libre ; de pouvoir se promener dans crainte d'être attaqué. Pays où ils pourraient assurer le vivre à leur famille par leur travail.

Mais ceci est un rêve, et il faut revenir à la réalité : ne s'occuper que de sa personne, ne voir les autres que comme des dangers, même si leur intrusion dans notre vie ne se fait que par internet interposé. Bref de vivre seul, ne servir personne, voire ne servir à rien ! et oublier que l'homme est une personne qui vit et ne peut s'épanouir qu'en société.

Michel Girard

CERCLES DE SILENCE	3
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	3
Cornebarrieu.....	3
Rennes.....	4
France.....	4
Tour de France à Vélo	4
l'importance primordiale de l'immigration en France dans les années à venir.....	4
Pour une convention citoyenne sur la migration.....	6
Indifférence aux questions migratoires	6
Boulogne	6
Breil-sur-Roya.....	7
Briançon	8
Caen	9
Carros (Nord de Nice).....	10
Coutance.....	10
Dole.....	11
Lanester.....	11
Lille.....	12
Mayotte – l'histoire dont on ne parle plus – Wuambushu	12

Menton - Frontière italienne	13
Nice	14
Paris.....	15
Pennes-Mirabeau.....	17
Rennes.....	18
La Réunion.....	18
Segrée.....	19
Wimereux.....	19
MÉDITERRANÉE.....	20
2 100 migrants sont morts en Méditerranée	20
AURORA.....	21
Ocean Viking.....	21
UNION EUROPÉENNE.....	22
Alerte - Augmentation du nombre de décès en mer, des navires d'ONG détenus.....	22
Allemagne	24
Belgique	26
Chypre.....	27
Croatie.....	27
Espagne	28
Melilla - une muraille infranchissable	30
Canaries.....	30
Bulgarie.....	31
Grèce	31
Rhodes.....	33
Hongrie.....	34
Italie	34
Lampedusa	35
Trieste.....	36
EUROPE	37
Chypre.....	37
Royaume-Uni.....	37
INTERNATIONAL.....	38
ASIE.....	39
Arabie saoudite	39
Afghanistan	41
Turquie	42
AFRIQUE	42

Cap vert.....	42
Libye	43
Niger.....	44
Maroc	45
Mauritanie	46
Sénégal.....	47
Soudan.....	48
Tunisie.....	49
AMERIQUE.....	50
Mexique	50
Témoignage.....	51
Parcours d'exil d'un camerounais	51

CERCLES DE SILENCE

Cette année, un grand nombre de cercles de de silence vont fêter – tristement - leur **15^{ème} année**. Je vous propose pour cela, **de publier les photographies, que vous voudrez bien m’envoyer** (sans oublier que les personnes présentent acceptent d’être publiées sur la photo en question). Voici des photos des cercles de :



Haguenau

En juillet 2023, cette vue partielle montre une douzaine de personnes qui ont participé au cercle pendant presque toute l'heure avec de plus 4 personnes passantes qui se sont jointes à nous pendant quelques minutes.

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

CORNEBARRIEU

Il y a toujours beaucoup d'entrées, souvent 10 par jour, mais aussi, beaucoup de sorties ordonnées par les Juges de la Liberté et de la Détention (JLD) car les procédures d'arrestation n'étaient pas correctes.... 100 personnes sont actuellement retenues dans le CRA. Les effectifs de police sont réduits en raison des congés ce qui complique la vie des personnes retenues : accès au téléphone, visites, et autres démarches... La canicule majeure fortement la souffrance de l'enfermement. Il n'y a pas de climatisation dans les locaux des personnes retenues, seulement quelques ventilateurs. Seuls les locaux du personnel de la Police de l'Air et des Frontières (PAF) sont climatisés. Depuis le 1er Janvier 1006 personnes ont été retenues et 186 d'entre elles ont été expulsées.

RENNES

Le 17 août 2023, un homme de 29 ans se présentant comme syrien a été placé au centre de rétention administrative de Rennes. Le juge des libertés et de la détention a validé et prolongé son enfermement le 19 août 2023, pour une durée de 28 jours supplémentaires, indique la préfecture de l'Eure. Pour l'heure, il n'avait pas déposé de demande d'asile en France. Or, Paris n'expulse pas vers la Syrie. Le gouvernement français a rompu officiellement tous liens diplomatiques avec les autorités syriennes depuis 2012. *"Cette rétention est illégale car pour pouvoir enfermer quelqu'un en CRA, il faut des perspectives d'éloignement à bref délais. Mais, on sait très bien qu'il n'y a pas de vols entre Paris et Damas"*, explique la Cimade. La préfecture de l'Eure justifie le maintien en CRA de cette personne afin d'effectuer les démarches nécessaires à son authentification. Et ce, alors que la personne a fourni à l'administration française une carte d'identité syrienne. *"À ce stade, il allègue être de nationalité syrienne. Ce point fait l'objet de vérification"*, précisent les autorités. Pour les associations, cette procédure pose deux questions. D'une part, *"on observe une totale incohérence entre ce que l'État français évoque publiquement [l'absence de relations avec le régime de Bachar al-Assad] et les démarches qu'il entreprend envers les autorités consulaires syriennes"*. D'autre part, délivrer des informations à l'ambassade de Syrie sur un de ses ressortissants exilé à l'étranger présente des risques pour sa sécurité et pour sa famille restée au pays. Ces pratiques ne servent qu'à *"faire du chiffre"*. *"Le but est d'enfermer à tout prix, même si on sait que le taux d'éloignement depuis les CRA est infime. C'est une politique qui ne sert à rien, à part communiquer sur le nombre de personnes enfermées"*.

FRANCE

Tour de France à Vélo

Ils sont réfugiés et ils traversent la France à vélo, de Paris au Col du Tourmalet. Ce défi, le "Reborn trip" se tient pour la 3e année et rassemble **une cinquantaine de réfugiés** accueillis dans un hébergement d'urgence de région parisienne, suivis et encadrés par une vingtaine de bénévoles, pour une aventure de trois semaines qui s'achève mardi 22 août 2023 avec l'ascension du Géant des Pyrénées. Parmi eux, certains n'étaient jamais monté sur un vélo, d'autres n'avait jamais eu l'occasion de visiter la France. Parmi ces réfugiés, certains n'étaient jamais monté sur un vélo, d'autres n'avait jamais eu l'occasion de visiter la France. *"C'est une très bonne expérience, physique avant tout mais aussi un partage des cultures, un mélange entre les nationalités"*, pour un réfugié tunisien. Il apprécie aussi de *"regarder et découvrir la France"* et se dit *"fier"* d'avoir parcouru 1000 km à vélo jusqu'aux Pyrénées. A la vue des liens qui se nouent entre tous les participants, le pari est réussi pour l'association Reborn, organisatrice de l'événement. *"C'est formidable de les accueillir en France mais encore faut-il s'en occuper et créer des occasions pour qu'ils rencontrent les Françaises et les Français"*, pour le fondateur de l'association. Avec cette initiative, il espère aussi **faire changer le regard des Français sur les réfugiés**, *"pour arriver à se comprendre, à se connaître et découvrir qu'on a un projet commun"*.

L'IMPORTANCE PRIMORDIALE DE L'IMMIGRATION EN FRANCE DANS LES ANNEES A VENIR.

Une note de l'Institut Montaigne publiée lundi met en avant l'importance primordiale de l'immigration en France dans les années à venir, notamment d'un point de vue économique. Avec une population vieillissante, *"le renouvellement de la force de travail en dépend"*, peut-on lire dans cette étude. Un état des lieux chiffré, qui rectifie quelques idées préconçues sur l'incidence réelle de l'immigration sur l'économie du pays.

Entretien avec une maître de conférences (UCA) à l'Université Clermont Auvergne au

CERDI et chercheuse associée à l'École d'économie de Paris.

RFI : Une note de l'Institut Montaigne, publiée lundi 28 août 2023, souligne que l'immigration sera indispensable pour la croissance de la France dans les années à venir. Pour autant, l'impact de cette immigration sur l'économie française est jugé faible. Comment l'expliquez-vous ?

(UCA) : Même si l'**immigration** a un impact économique faible, ça ne remet pas en cause le fait qu'elle soit **essentielle pour l'économie**. Et c'est le cas en France de longue date, avant même que ne se pose la question liée à la baisse de la population en âge de travailler. La France est un pays qui a une longue histoire migratoire. Et en tant que puissance économique, le pays a eu besoin de l'immigration pour répondre à ses besoins sur le marché du travail depuis le 19^e siècle. L'immigration représente toujours une part faible de la population française [10,3 % de la population en 2023], ce qui explique son faible impact sur l'économie, mais cela n'empêche pas qu'elle a participé grandement au développement économique du pays. Certains secteurs de l'économie française ne fonctionneraient pas sans l'immigration. Lorsqu'on regarde une décomposition sectorielle de l'emploi en France, on voit que dans certains métiers, une part relativement importante de la population employée est immigrée. Ce sont souvent des métiers en tension, plus précaires, qui sont soumis aux aléas de la conjoncture... Ce qui les rend moins attractifs pour les non-immigrés.

RFI : Le coût de l'immigration est-il chiffrable ? Et comment réagissez-vous aux thèses reprises par l'extrême droite qui évoquent une dépense publique de 50 milliards d'euros en faveur des immigrés en 2023 ?

(UCA) : C'est très facile de créer de la polémique autour de l'immigration, que l'on soit de gauche ou de droite. Il y a tout un thème de recherche qui analyse l'impact fiscal de l'immigration dans les pays d'accueil depuis maintenant plus de 30 ans. En réalité, cela dépend notamment de ce que l'on entend par coût ou bénéfice. Le premier point, lorsqu'il s'agit d'évaluer les effets de l'immigration sur les finances publiques, c'est d'essayer de déterminer quelle part des dépenses publiques pourrait-on attribuer à l'immigration et dans quelle mesure elle contribue aux recettes publiques. Et c'est un exercice difficile, car, dans la comptabilité nationale, aucune distinction n'est faite par catégorie de population. Les personnes immigrées travaillent, consomment, épargnent et contribuent de manière effective aux recettes publiques de façon directe ou indirecte. Les immigrés, en arrivant dans un pays, ont recours à des services publics : l'école pour leurs enfants, les différentes aides sociales lorsque leurs revenus du travail ne leur permettent pas d'atteindre un niveau minimum de vie dans le pays, etc. Mais dans le même temps, ces personnes immigrées travaillent, consomment, épargnent et contribuent également de manière effective aux recettes publiques de façon directe ou indirecte. D'autre part, les immigrés sont principalement en âge de travailler et d'avoir des enfants. La part des dépenses publiques familiales représentent une part relativement faible dans notre pays. Si l'on regarde en revanche les dépenses de retraite, comme les immigrés sont plutôt des jeunes en âge de travailler, ils constituent des contributeurs nets. Et ce que l'on peut démontrer, c'est que pour les immigrés permanents, on a plutôt un effet positif sur les finances publiques, c'est-à-dire que les recettes augmentent plus que les dépenses. Donc **leur contribution à la richesse nationale est positive**. D'ailleurs, le travail le plus sérieux qui est fait dans le domaine est celui mené par l'OCDE, qui montre clairement que dès lors qu'on ne prend pas en considération les dépenses de défense nationale, la contribution de l'immigration aux finances publiques de la France est plutôt positive [l'OCDE en 2021 estime que la contribution de l'immigration serait de +1,02 % du PIB en France]. Et **la contribution des immigrés aux recettes publiques fait plus que compenser les dépenses publiques qui sont générées par l'immigration**.

RFI : Vous expliquez aussi que l'immigration tend à avoir un effet positif sur le niveau de vie moyen. De quelle manière ?

(UCA) : Tout d'abord, l'immigration permet d'augmenter l'emploi, car les immigrés sont principalement en âge de travailler et cela a pour effet de soutenir la croissance de la population active, et par conséquent la production nationale. Comme je l'ai dit précédemment, il y a certains secteurs de l'économie qui ne fonctionneraient pas sans l'immigration et donc on a des effets de complémentarité. Ce qui explique pourquoi on a effectivement cet effet positif sur le niveau de vie moyen. C'est une question de répartition de la valeur ajoutée et cela contribue aussi à une réduction des inégalités. Un autre élément important aussi, c'est que les immigrés sont surreprésentés dans des métiers peu qualifiés, mais aussi très qualifiés qui sont caractérisés par des salaires élevés et qui sont également importants pour l'innovation et pour la croissance économique.

<https://www.institutmontaigne.org/publications/demographie-en-france-consequences-pour-laction-publique-de-demain>

POUR UNE CONVENTION CITOYENNE SUR LA MIGRATION

Pas sûr que les voix des opposants nantais au projet de loi immigration aient porté jusqu'à celui qui la personnalisera devant le Parlement, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. À l'heure du rassemblement samedi 26 août 2023 au miroir d'eau, à Nantes, ils étaient une petite trentaine à relayer l'appel du Collectif national « **Uni.es contre une immigration jetable** ». Ligue des Droits de l'Homme (LDH), Réseau Éducation Sans Frontières, Attac... De nombreuses associations, soutenues par plusieurs partis de gauche (Ensemble ! Europe Écologie-Les Verts...), étaient signataires, localement, de l'appel du collectif. « Uni.es contre une immigration jetable ». Peu se sont donc déplacés ce samedi. Pourtant, **l'enjeu, selon les opposants à la réforme, est essentiel**. Et de dénoncer un durcissement des lois déjà existantes sur l'immigration tout comme une régression des droits des travailleurs sans-papiers. La LDH locale craint également que le passage du projet de loi au Sénat renforce son caractère répressif, sous la pression des LR qui y sont majoritaires. Avec notamment une disparition de l'Aide médicale d'État qui bénéficie jusqu'à présent aux sans-papiers pour se faire soigner. Le projet de loi sur l'immigration comporte deux versants. D'un côté, des mesures pour faciliter les expulsions des étrangers délinquants ; de l'autre, la création d'un titre de séjour pour répondre aux besoins de main-d'œuvre dans les métiers en tension. Emmanuel Macron, au cours d'un entretien au *Figaro* cet été, a fait savoir qu'il n'excluait pas le **recours à l'article 49.3** pour faire passer cette réforme sensible. Depuis le mois de février, des manifestations régulières sont organisées, celle du 25 mars 2023 ayant réuni 600 personnes à Nantes. « **On est contents qu'il y ait quand même un peu de monde malgré les vacances. Il va falloir continuer à se mobiliser** »

<https://www.ouest-france.fr/societe/immigration/le-projet-de-loi-sur-limmigration-qui-ne-passe-pas-b894435c-4425-11ee-a850-f7ddaf0fb0d6>

INDIFFERENCE AUX QUESTIONS MIGRATOIRES

BOULOGNE

C'est vers 5h du matin, au début de son service, **un gendarme** remarque une embarcation sur la commune d'Étaples; avec une dizaine d'individus à son bord. Le bateau se dirige vers la plage du Portel, où une cinquantaine de migrants patiente : ils attendent l'embarcation, qui doit ensuite les emmener sur les côtes anglaises. Il rejoint la plage du Portel, mais les migrants ont déjà embarqué à bord du bateau. Tous, sauf deux : *"au loin, nous apercevons une femme et sa fille, en grande difficulté dans l'eau. Elles ont tenté de rejoindre le bateau à la nage, mais elles sont chargées d'un très gros sac qui les met en difficulté"*. Avec un collègue, il ne réfléchit pas et **se jette à l'eau**. Ils parcourent une trentaine de mètres à la nage, avant d'arriver à leur niveau *"lorsqu'on arrive vers elles, on aperçoit seulement leur dos, elles ont la tête dans l'eau"*. La mère et sa fille de 8 ans sont à bout de force, proche de l'évanouissement, alors les deux gendarmes les tractent jusqu'à la plage. Le soir du sauvetage, le gendarme est fier, mais soucieux *"je me dis que dans quelques jours, quelques semaines, elles vont de nouveau tenter cette traversée si périlleuse, et prendre de nouveau énormément de risques. C'est sans fin"*. Le gendarme avait déjà vécu un sauvetage similaire en

décembre 2022, dans des conditions encore plus compliquées : *"Il était 4 heures du matin, il faisait quasiment -10 degrés"*, se souvient-il. **"Dans ces moments-là, on ne réfléchit pas, on fonce"**.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/temoignage-un-gendarme-raconte-le-sauvetage-de-deux-migrantes-dans-la-manche-1743316>

BREIL-SUR-ROYA

Une famille de migrants interpellée dans un train italien à Breil-sur-Roya alors qu'elle ne se rendait pas en France. Passagers de la compagnie ferroviaire italienne Trenitalia, pour une voyage entre Vintimille et Limone, une famille de migrants ivoiriens s'est faite contrôlée en gare de Breil-sur-Roya par la gendarmerie française. La scène, filmée par un journaliste italien, est devenue virale sur la toile. Les faits se sont déroulés, mardi 22 août 2023, en gare de Breil-sur-Roya (Alpes-Maritimes), commune située sur le territoire français, placée sur le tracé de la ligne des chemins de fer italienne. Il était environ 19h lorsqu'une brigade de gendarmes mentonnais intervient à bord de ce train, à l'arrêt. Leur mission : contrôler les papiers d'identité des passagers du Vintimille-Limone de la compagnie ferroviaire italienne *Trenitalia*. À bord de ce train 22964, parti de Vintimille à 18h49 pour Cuneo, des passagers de l'avant-dernière voiture ont assisté à une scène assez impressionnante. À bord de ce train, à l'arrêt en gare de Breil-sur-Roya, un des gendarmes demande à une famille, composée d'un homme, d'une femme, visiblement enceinte, et d'un enfant de un an et quatre mois de lui présenter leurs papiers. Après consultation desdits papiers, le gendarme leur demande de descendre du train. La famille refuse. L'interpellation se complique. Le ton monte. Des cris de femme et d'enfant sont entendus par l'ensemble des passagers. D'autres gendarmes rejoignent leur collègue qui tente de faire sortir la femme enceinte et son enfant. Parmi les passagers de ce train, un journaliste au quotidien italien *La Guida* filme la scène avec son téléphone et la diffuse sur le site du journal. La vidéo devient virale. Sur cette vidéo, nous pouvons distinguer trois gendarmes de dos, positionnés devant deux personnes assises dos à une séparation de compartiment de train. Sur les genoux d'un des adultes, assis, nous pouvons, également, apercevoir les jambes d'un enfant. Des échanges entre les différents protagonistes sont parfaitement audibles. Des cris de femme : *"lâchez-moi"*. Des cris d'un homme passagers : *"laissez-la", "lâchez-la"* retentissent. Perceptible également, l'intervention du journaliste italien et les propos du ou des gendarmes. *"Si vous sortez, on la laisse"*. *"Je la lâcherai quand vous sortirez du train, est-ce que c'est clair ?"* Puis, à de nombreuses reprises : *"sortez du train, sortez du train"*. Enfin une voix d'homme qui crie *"arrêtez, arrêtez"*. Nous avons contacté la gendarmerie de Menton, qui ne souhaite pas faire de commentaire. Ainsi que la préfecture des Alpes-Maritimes dont nous attendons la réponse. De leur côté, des membres de l'association Roya Citoyenne dénoncent la violence de ce contrôle. L'association Roya Citoyenne dénonce *"une interpellation extrêmement violente d'une famille", "qui a laissé les passagers du convoi consternés"*. Selon nos sources, la jeune femme, enceinte de 7 mois, aurait mordu le gendarme qui la contenait pour se dégager. Motif pour lequel elle a été placée en garde à vue, en fin de journée, pour rébellion et violences envers un homme dépositaire de l'autorité publique. Au vu de son état de grossesse avancé, elle a été conduite, par les gendarmes, aux urgences de l'hôpital La Palmosa de Menton. Pour ce faire, la garde à vue a été levée jusqu'à sa sortie le lendemain à 13h. Heure à laquelle elle a été replacée en garde à vue. L'homme et l'enfant qui se trouvaient avec elle n'ont pas été admis sur le territoire français. Ils ont été conduits au poste frontière de Menton et ont dû regagner Vintimille à pied, selon l'association Roya Citoyenne. Selon l'avocat (du barreau de Paris) de la jeune femme enceinte, cette dernière a mordu le gendarme pour se protéger, alors que le gendarme *"mettait sa jambe sur son ventre"*. *« Ma cliente a mordu le gendarme pour protéger son ventre dans lequel elle porte son bébé de sept mois. Elle regrette son geste. »* Selon lui, sa cliente, d'origine ivoirienne, se rendait à Limone, en Italie, avec le père de son enfant à naître et leur fils d'un an et quatre mois pour faire une demande d'asile en Italie. La famille voyageait avec un billet italien et ne savait pas que ce train italien Vintimille-Limone passait par la France. Lorsque sa cliente a été interpellée, elle aurait présenté ses documents italiens, dont la carte de la Croix Rouge attestant de leur statut de demandeur d'asile. Ce serait pour cette unique raison qu'ils ont refusé de descendre en France. Son avocat ajoute

qu'ils ont répondu aux gendarmes ne pas avoir de titre séjour français, et ont montré leurs documents italiens. L'avocat dénonce la violence de l'interpellation et des erreurs de procédures lors de la garde à vue de sa cliente. En fin de journée, après une longue garde à vue, que la femme pourra les rejoindre à Vintimille.

<https://mars-infos.org/mois-d-aout-a-vintimille-canicule-7138>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/menton/video-une-famille-de-migrants-interpellee-dans-un-train-italien-a-breil-sur-roya-alors-qu-elle-ne-se-rendait-pas-en-france-2829077.html>

BRIANÇON

Depuis 2021, **Terrasse Solidaire**, le premier centre d'accueil du côté de la frontière franco-italienne, d'une capacité de 60 places accueille des hommes, femmes et enfants, sur la route de l'exil. Depuis mai 2023, les arrivées se multiplient, de nuit comme de jour. *"Le passage a toujours existé, mais il s'est intensifié en 2016, et encore davantage depuis ce printemps 2023."* L'augmentation des arrivées en France s'explique par la hausse des débarquements en Italie cette année. Un jeune Ivoirien nous raconte anonymement la difficile route à travers la montagne pour arriver jusqu'au refuge. C'était sa deuxième tentative. La première fois, la police aux frontières l'a intercepté. *"Nous sommes partis vers 1h du matin, dans la nuit, il faisait noir. L'un de mes amis à fait demi-tour, il avait trop peur, mais nous avons trouvé le courage de continuer. La Méditerranée, à côté, c'était encore pire."* Les yeux rivés sur le GPS de son portable, il réussit à guider ses amis hors de l'épaisse forêt qui tapisse le col de Montgenèvre, en prenant soin de ne faire aucun bruit et de prendre des chemins détournés pour éviter toute rencontre avec les forces de l'ordre. Il est 6h du matin quand ils arrivent aux Terrasses solidaires. Sur place, l'association Refuges solidaires, qui tient une permanence d'accueil, lui offre un lit, des draps, du savon et du dentifrice. Ce week-end-là, en plein mois d'août, ce sont 200 personnes qu'il faut loger à la nuit tombée. Des lits de camps et des matelas au sol sont installés dans le réfectoire, dans les salles de réunions et les couloirs. Des tentes ont également été dressées sur la terrasse extérieure de cet ancien sanatorium. Ce lieu est géré par quatre associations : Refuges solidaires qui prend notamment en charge l'hébergement d'urgence, Médecins du Monde qui assure la permanence médicale, Tous Migrants qui gère le plaidoyer, et Eko qui œuvre pour l'autonomisation des exilés et la transmission de compétence pour permettre l'insertion. Cet été, les humanitaires se retrouvent bousculés par le nombre de personnes à prendre en charge dans l'urgence. Cette salariée de Refuges solidaires, ne réussit plus à consacrer le temps qu'elle voudrait à chaque jeune qui défile dans son bureau. En temps normal, elle les accueille individuellement après leur arrivée pour discuter avec eux, connaître leur destination s'ils en ont une, les aider à réserver un billet de train pour rejoindre leur famille, et leur expliquer les démarches à faire pour, par exemple, faire reconnaître leur minorité et accéder à la prise en charge prévue par la loi pour les mineurs non-accompagnés. Mais depuis mai, ils sont trop nombreux et la jeune femme se sent dépassée par la situation. *"Après les traumatismes qu'ils ont vécus, on voit bien que certains ont besoin d'un psychologue, d'autres ont besoin de se reposer, de rester ici deux ou trois semaines. Mais si on veut pouvoir accueillir les autres, il faut les faire partir le plus vite possible et on n'a pas le temps d'en discuter avec eux. C'est très frustrant."*

Les traversées se font par le col de Montgenèvre, station de ski prisée des touristes en hiver. Durant cette saison, les équipes de Médecins du Monde se rendent directement en montagne pour venir en aide à celles et ceux qui pourraient y rencontrer les difficultés liées aux conditions climatiques difficiles. L'été, les risques sont également présents, car la présence de la police oblige les exilés à se frayer des chemins plus haut et à emprunter des voies accidentées. Pour celle qui tient la permanence médicale aux Terrasses solidaires, la tâche des humanitaires est rendu plus compliquée par les forces de l'ordre. *"Plusieurs d'entre nous se sont faits harcelés, nous subissons des contrôles réguliers, nous recevons des amendes mensongères"*. L'association Tous migrants, elle aussi, pointe du doigt l'action de la police aux frontières. Lorsqu'un exilé est intercepté, il est amené au poste et à, selon la loi, le droit d'y enregistrer une demande d'asile. Mais ce protocole ne serait que rarement appliqué. À la place, la personne interpellée est placée temporairement dans une zone de mise à l'abri

avant d'être raccompagnée par la police italienne de l'autre côté de la montagne. C'est au moment de ce contrôle que les mineurs non accompagnés peuvent demander la protection liée à leur statut. Selon les témoignages recueillis par l'association Tous Migrants, ce protocole est quant à lui plutôt respecté. Depuis 2016, une dizaine de jeunes hommes, âgé de 15 à 33 ans ont perdu la vie à cette frontière. Le dernier d'entre eux a été retrouvé le matin du 7 août 2023 par un randonneur (voir lettre 63).

Lundi 28 août, la fermeture des Terrasses solidaires est actée. Mais deux jours plus tard, les associations décident de maintenir le lieu ouvert. La raison ? La moitié des occupants ont quitté les lieux et les humanitaires estiment pouvoir accueillir les exilés dans de meilleures conditions. Retour sur les événements avec un administrateur de Refuges solidaires (ARM), l'une des associations qui gère le centre.

InfoMigrants : Pourquoi avoir décidé en début de semaine de fermer les Terrasses solidaires ?

ARM : Lundi, nous avons pris la décision de fermer les Terrasses solidaires car nous n'arrivions plus à gérer le lieu, surpeuplé. Depuis le mois de mai, la situation est très compliquée. On tourne à minimum 150 personnes, alors que la capacité initiale de la structure est de 81 places. On alerte depuis des mois les autorités pour trouver des solutions, mais personne ne fait rien. En début de semaine, on hébergeait environ 300 exilés. Ce n'est pas tenable, pour les personnes hébergées, les bénévoles mais aussi pour des questions matérielles et de sécurité. Le réfectoire était devenu un dortoir, les gens dormaient par terre. Nous ne sommes pas un centre d'accueil mais un lieu de transit, où les migrants peuvent se reposer un ou deux jours avant de reprendre leur route. Le lieu n'a pas vocation à être un endroit où on s'installe.

IM : Aujourd'hui, vous avez finalement fait marche arrière en annonçant que le lieu restait ouvert. Pourquoi ?

ARM : On reste ouvert car ce mercredi matin, il n'y a 'plus' que 150 personnes. Ces derniers jours, on a incité les gens à partir, à prendre un billet de train à la gare et à continuer leur route. On leur a expliqué qu'on ne pouvait pas les héberger plus longtemps. Pour le moment, on continue d'accueillir des exilés, avec les forces vives qu'ils nous restent et dans le cadre d'un accueil limité. On n'a pas le choix, aucune autre structure n'héberge les migrants qui débarquent dans la région.

IM : Le maire de Briançon, a publié un communiqué dans lequel il a des mots très durs envers votre association. Il réclame des excuses pour "les sapeurs-pompiers agressés ces derniers jours" et pour "les tirs de mortier sur les gendarmes à la frontière début août (...) jamais condamnés".

ARM : Nous n'avons aucun soutien de l'État, alors qu'on réclame depuis des années l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence. Et en plus, nous apprenons les propos odieux du maire de la ville. Il mélange tout, nous ne sommes pas responsables de tout ce qu'il se passe dans la ville ou à la frontière. C'est choquant et inacceptable. D'autant qu'il se contredit. Il affirme dans son communiqué qu'il a tout fait pour ne pas avoir de structure comme la nôtre à Briançon. Or, c'est totalement faux. Il a, au contraire, accéléré la commission de sécurité pour que nous soyons le plus vite possible dans le bâtiment des Terrasses solidaires. Certes, il n'a pas plaidé en notre faveur mais il ne nous a pas mis de bâtons dans les roues, et il a contribué à l'ouverture rapide de ce lieu.

CAEN

La préfecture du Calvados a annulé l'Obligation de quitter le territoire français (OQTF) émise à l'encontre d'un cuisinier indien de 36 ans, a révélé le 19 août 2023 [Médiapart](#). "Le dossier de M. Kollinal a été réexaminé. L'obligation de quitter le territoire français a été retirée et l'intéressé a été invité à déposer une demande d'admission exceptionnelle au séjour, comme il en émettait le souhait", ont indiqué les autorités. L'homme avait été arrêté le 9 juin dernier à Caen, dans

le nord de la France, alors qu'il priait dans une église. Des passants inquiets, interpellés par son "attitude", avaient contacté la police. Au moment de son interpellation, il était en situation irrégulière en France. Installé dans le pays depuis 2020 avec sa femme – elle aussi sans-papiers – et son fils de deux ans né dans l'Hexagone, il travaille comme commis de cuisine dans un restaurant en CDI. Il espérait pouvoir déposer une demande de titre de séjour grâce à sa bonne insertion professionnelle. *"Mon client allait comptabiliser 24 fiches de paie, ce qui permet de déposer une demande de régularisation par le travail grâce à la circulaire Valls. Son employeur lui avait assuré son soutien"*, avait, à l'époque, expliqué son avocate Me Marine Wahab. Un important mouvement de solidarité se forme autour de son histoire. Une pétition, mise en ligne par l'association la Cimade, comptabilise des milliers de signatures. *"Plus de six mille personnes ont signé la pétition alors que nous ne connaissons pas tant de gens en France. Je n'ai pas les mots pour dire combien ce soutien nous touche"*, a déclaré à Médiapart, son épouse. La famille, qui ne s'attendait pas à une telle mobilisation, a accueilli la décision de la préfecture avec joie. *"Mes rêves deviennent réalité"*, a réagi le père de famille. *"Depuis juin, nous avons vécu sous extrême tension. Maintenant, nous nous sentons apaisés. Nous avons retrouvé le sommeil. Cette nuit, c'était la meilleure depuis des mois ! Nous éprouvons de la gratitude pour la Cimade sans laquelle nous aurions été seuls face à cette épreuve, et pour notre avocate"*. Les époux espèrent maintenant vivre sereinement en France, avec des papiers en règle. Ainsi, ils pourraient faire venir leur fille, âgée de six ans, restée en Inde auprès de ses grands-parents.

CARROS (NORD DE NICE)

Mardi 29 août 2023, 15 migrants ont été découverts dans un camion à Carros, petite ville située au nord de Nice. Ils ont été retrouvés alors que le poids lourd circulait dans une zone industrielle, selon le maire de Carros. D'après lui, **12 de ces migrants se sont déclarés mineurs**. Sept sapeurs-pompiers sont intervenus afin d'évaluer l'état de santé des passagers. Trois exilés, âgés d'une vingtaine d'années, ont été pris de malaise. *"Mais aucun d'entre eux ne présentait de signe nécessitant un transport à l'hôpital"*, a précisé le maire. Tous ont finalement été pris en charge par les gendarmes. *"Ils vont reconstituer leur parcours, vérifier qu'ils sont bien mineurs. Si c'est le cas, la gendarmerie, la commune et le Département mettront tout en œuvre"*. Le conducteur du camion, lui, doit être entendu par les forces de l'ordre. Pour un membre de l'association "Tous Citoyens" dans les Alpes-Maritimes, la découverte de mineurs dans un camion est *"un phénomène nouveau"* dans la région. *"Habituellement, les personnes qui passent viennent à pied ou par le train"*. *"Là, on trouve 15 personnes qui se sont mises en danger pour passer la frontière. C'est une conséquence du contrôle de plus en plus dur mis en place"* dans la zone. Les contrôles à la frontière franco-italienne ont récemment été renforcés par les autorités françaises. En mai, des drones ont été déployés pour surveiller les passages. Un mois plus tôt, la Première ministre avait annoncé le renfort de 150 policiers et gendarmes au même endroit. Cette "border force" - constituée de renforts policiers, militaires et douaniers sur la route, dans les trains et les gares - mobilise entre 400 et 450 personnes au quotidien.

COUTANCE

Dans une lettre au préfet de la Manche, dimanche 20 août 2023, le Collectif 50 pour les droits des étrangers lui demande d'accorder un titre de séjour à une **mère de famille géorgienne et à ses trois enfants**. Le vendredi précédent, cette mère de famille géorgienne voyait son Obligation de quitter le territoire (OQTF) validée par le tribunal administratif de Caen. Cette OQTF, reçue le 4 août, était accompagnée d'une assignation à résidence de quarante-cinq jours. Cette OQTF « qui les mettrait dans une totale précarité ». « Nous ne pouvons imaginer cette famille boucler ses valises un jour prochain, à la veille de la rentrée scolaire, pour une destination qui les mettrait dans une totale précarité et à la merci de l'errance sans point de chute », écrit un membre du collectif et président de la Ligue des droits de l'Homme Coutances-Granville. Il appelle donc à lui accorder ce titre de séjour, « qui permettra l'intégration sociale et économique de cette famille qui aspire à vivre enfin en paix à Coutances dans le pays des droits de l'Homme ». Elle a décidé de former **un recours à la cour d'appel** du tribunal administratif de Nantes (Loire-Atlantique).

DOLE

Arrivée en 2018 en France, une jeune femme avait fui le Nigéria, son pays, où sa famille voulait exciser ses petites filles. La mère de famille avait subi le même geste alors qu'elle n'avait que 5 ans. En mai 2023, la jeune femme était sur le point de perdre son logement à Dole et de se retrouver à la rue. Elle avait reçu, en avril 2023, une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Si je rentre, **mes enfants se feront exciser et ma famille me rejettera**. Le fait d'avoir fui me met en danger si je retourne là-bas. Je crains pour ma vie. Le collectif, Accueil Citoyen Réfugiés (ACR) a apporté son soutien ces dernières années à la jeune Nigériane. *"Dans la charte de l'ONU, l'excision a été rajoutée comme une atteinte dégradante envers les femmes et les petites filles. Elle aurait dû bénéficier tout de suite de la protection de l'ONU"* rappelle la présidente d'ACR. Les associations ont multiplié les actions, interpellé les élus, alerté la presse, estimant que les deux petites filles de 8 ans et 5 ans aujourd'hui étaient en danger. L'une d'entre elle souffre de troubles du comportement. *"Étant donné le risque que couraient les enfants, un signalement a été fait au juge des enfants"*. Le combat du collectif dolois d'aides aux migrants a porté ses fruits. **La préfecture** du Jura a finalement **octroyé**, le 19 juillet 2023, **un titre de séjour** à la jeune mère de famille. La jeune femme âgée d'une trentaine d'années vit depuis cet été dans un logement de l'association Coop Agir. Elle a désormais une chambre pour elle, une autre pour ses enfants. La jeune femme va intégrer un chantier d'insertion à l'automne. *"Les migrants sont des citoyens à partir du moment où ils arrivent en France"*. Plusieurs personnes de la région, touchées par le sort de la jeune femme, ont proposé leur aide. Les deux petites filles pourront partir grâce à la solidarité en colonie aux prochaines vacances pour que la maman puisse souffler.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/jura/dole/refugiee-dans-le-jura-pour-eviter-l-excision-a-ses-filles-martha-mere-de-famille-du-nigeria-a-obtenu-un-titre-de-sejour-2831996.html>

LANESTER

Une **famille albanaise**, était sous le coup d'un arrêté du 1^{er} février 2023, l'obligeant à quitter le territoire français, à la suite du rejet de leur demande d'admission au séjour. Elle était sous une OQTF. Cependant, Le père a travaillé dans une ferme, il a été suffisamment apprécié pour que son patron lui propose un CDI ; La mère parle parfaitement le français, est déléguée des parents d'élèves, et donne des cours de français aux primo-arrivants ; Les deux filles expulsées, l'une de 17 ans, en terminale, l'autre de 15 ans en 1^{ère}, ont toutes deux obtenu leur brevet avec mention TB et reçoivent des bourses d'excellence. Elles ont passé le BAFA et travaillaient jusqu'à leur expulsion comme animatrices au centre de loisirs. **L'étudiante infirmière** de 22 ans d'origine albanaise, installée avec sa famille dans le pays de Lorient (Morbihan) depuis 2019, est sous le choc. **Mardi 29 août 2023, elle vient d'assister, à l'expulsion manu militari** de ses parents et de ses frères et sœurs de leur maison de Lanester. *«J'étais en train de me préparer pour aller travailler. Vers 8 h 15, j'entends la porte en bas qui s'ouvre. Je vois un tas de policiers. Ils me demandent : Où sont les enfants ? »* Huit agents investissent alors la maison. D'autres sont présents dans la rue avec plusieurs véhicules. *« J'ai essayé d'appeler quelqu'un. Ils m'ont pris mon portable. J'ai résisté. Je voulais voir mes parents »*. **La famille a été expulsée ce mardi 29 août 2023, vers l'Albanie. Leur fille majeure, reste seule en France.** Les collectifs et associations de soutien aux exilés se sont mobilisés en urgence. Une centaine de personnes, parmi lesquelles des élus se sont retrouvés devant la sous-préfecture de **Lorient** pour manifester. Elles sont rentrées dans le hall d'accueil pour tenter d'obtenir une audience avec le sous-préfet. Une délégation, comprenant la fille de 22 ans et des membres d'associations a été reçue. Un rassemblement d'une soixantaine de personnes était organisé à 15 h, à **Vannes**, devant la préfecture pour protester contre leur expulsion. Des membres de la Cimade, des personnalités politiques, des représentants locaux de la France Insoumise et de la CGT aux côtés de l'aînée de la famille ont demandé à être reçus par le préfet, après une première action à la sous-préfecture, en fin de matinée.

Sans effet. Face au refus, par le représentant de l'État, de recevoir la jeune femme de 22 ans (qui est sans nouvelle de ses proches), les soutiens de la famille ont décidé de bloquer l'accès et la rue devant la préfecture du Morbihan, ne permettant plus la circulation rue du Maréchal-Leclerc. Selon les informations obtenues auprès de la préfecture du Morbihan, une opération coordonnée sur l'ensemble de la « zone Ouest » est en cours ce mardi 29 août 2022, « **en vue de l'éloignement de ressortissants albanais séjournant de manière illégale sur le territoire et ayant épuisé toutes les voies de recours** ». Un vol a été affrété à destination de Tirana (Albanie). Parmi les personnes interpellées ce matin, on y trouve la famille, domiciliée depuis 2019 à Lanester, qui a été interpellée le matin.

« **Décision injuste** » pour La France insoumise (LFI), « **funeste opération** » pour le Parti communiste français (PCF), « **sans aucune once d'humanité** » pour le groupe d'opposition de gauche Lorient en commun. De nombreuses formations politiques du pays de Lorient ont fait part de leur opposition à l'expulsion de cette famille, et demandé, comme Europe Écologie Les Verts (EELV), la régularisation des ressortissants albanais. Certains interpellent au passage la députée de Lorient. « Nous attendons que [...la députée (Renaissance)], qui s'était montrée sensible à l'affaire, réagisse et intervienne », écrit ainsi La France insoumise. Celle-ci répond : « **J'ai personnellement intercedé auprès du préfet en faveur de cette famille installée à Lanester depuis quatre ans. Bien qu'initialement tenue de quitter la France au printemps, un délai de départ supplémentaire de cinq mois a été octroyé par le préfet pour permettre aux enfants de terminer l'année scolaire et à la famille de préparer sereinement son départ.** »

<https://reseau-resf.fr/Resf-info-Darmanin-expulse-en-famille>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/lorient-56100/expulsion-a-lanester-de-nombreuses-reactions-politiques-ad19cf38-4754-11ee-9575-7fda56c418e9>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/vannes-56000/un-rassemblement-a-vannes-pour-protester-contre-l'expulsion-d'une-famille-albanaise-099ca312-4673-11ee-b203-68eb03acac75>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/a-lanester-l'expulsion-musclée-d'une-famille-albanaise-suscite-lemotion-be5dfd12-466b-11ee-8cda-d2dfd426c40>

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/lanester-56600/a-lanester-une-famille-expulsee-de-force-par-la-police-73e6ccf8-4640-11ee-b203-68eb03acac75>

LILLE

L'**évacuation** de la friche Saint-Sauveur a débuté mardi matin 29 août 2023, à 7 heures, Depuis l'aube, un important déploiement de force de l'ordre entourait cet espace de 23 hectares qui doit faire l'objet d'une réhabilitation. Selon la préfecture du Nord, 8 occupants de ce "*campement illicite*", soit "*toute les personnes présentes sur place*" ont été évacuées "*sans difficulté particulière*". Entre 30 et 50 migrants vivaient ces dernières semaines dans ce campement illicite. Parmi eux, une femme a été confiée à la protection civile, pour une prise en charge sanitaire, et 7 hommes dont la situation va être examinée au cas par cas. Dans un premier temps, il s'agit de vérifier leur identité, car certains n'ont pas de papiers. Cette évacuation fait suite à une décision de justice puisqu'un arrêté d'expulsion a été pris cet été à la demande de la métropole européenne de Lille. Ces dernières semaines, **entre 30 et 50 migrants et sans abris vivaient dans cette zone** où se déroulent de nombreux trafics de drogue et de prostitution, notamment. Il est probable qu'à l'approche de l'expulsion, plusieurs personnes aient quitté les lieux. La friche va maintenant être sécurisée, avec l'installation de grilles, pour éviter toute réinstallation. Un nouveau quartier doit être construit sur ce terrain de 23 hectares avec entre autres 2.500 logements, et une piscine olympique.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/lille-la-friche-saint-sauveur-evacuee-par-les-forces-de-l-ordre-6015321>

MAYOTTE – L'HISTOIRE DONT ON NE PARLE PLUS – WUAMBUSHU

17 août 2023

Une deuxième phase de l'opération "Wuambushu" est mise en place. Le préfet de Mayotte a annoncé que dans le cadre d'opérations interministérielles impulsée par le ministre de l'Intérieur, Mayotte va recevoir un escadron de gendarmerie mobile supplémentaire ainsi que des équipes police et gendarmerie spécialisées sur le volet judiciaire et l'économie souterraine. Par ailleurs, l'opération de démolition en cours à Hamouro sera étendue à d'autres secteurs de ce village et à celui de Mtsamoudou, les deux villages faisant partie de la commune de Brandélé.

15 août 2023

Dans le cadre de Wuambushu, démolition de 81 habitations dans le sud de l'île à Hamouro le 14 août 2023, ce qui, selon le préfet de Mayotte, porterait le nombre de destructions à environ 500 depuis début juin.

11 août 2023

Protestations mahoraises pour exiger la déterritorialisation des visas. Dans la foulée de l'opération Wuambushu, des femmes d'associations et collectifs mahorais manifestent quotidiennement devant le bureau des étrangers de la préfecture. Elles demandent que les visas octroyés aux ressortissants comoriens soient "déterritorialisés" afin de leur permettre de se rendre en métropole. C'est en effet une des spécificités des visas court-séjour octroyés dans les territoires ultramarins que de ne pas permettre les départs vers la France, ces départements ne faisant pas partie de l'espace Schengen. C'est donc accepter que des ressortissants viennent à Mayotte à condition que ce soit en transit...

9 août 2023

Nouvelle démolition d'habitations à Petite Terre lundi 7 août 2023. Des engins de chantier sont arrivés dans un nouveau quartier insalubre de Labattoir en Petite-Terre pour détruire 27 habitations. Il s'agit du troisième quartier démantelé en Petite-Terre, depuis le début de l'opération Wuambushu, qui vise à lutter contre l'habitat insalubre, la délinquance et l'immigration illégale, depuis fin avril.

MENTON - FRONTIERE ITALIENNE

À la frontière franco-italienne, les autorités n'arrivent plus à faire face aux arrivées de migrants. Et c'est plus précisément la prise en charge des mineurs isolés qui pose problème. "*Avec un millier de places, le dispositif d'accueil est saturé, le département n'a plus la capacité de prendre en charge ces mineurs*", selon un représentant de la préfecture des Alpes-Maritimes. En cause, selon les autorités, le **doublement du nombre de mineurs non accompagnés (MNA)** qui arrivent de l'Italie voisine. Entre le 1er janvier et le 16 août 2023, 3 673 jeunes ont fait l'objet d'un placement dans un foyer du département, d'après les chiffres de la préfecture, contre 1 793 à la même période de 2022. La majorité sont originaires de Guinée, de Côte d'Ivoire, de Tunisie ou du Soudan. Cette recrudescence des arrivées s'explique par une hausse des arrivées en Italie. Dans une lettre adressée mercredi 23 août 2023 au président de la République et à la Première ministre, le président du département évoque un "*déferlement migratoire en provenance d'Italie*". Le président du département, demande que l'État "*assume ses responsabilités face à cette situation*" en mettant en œuvre "*tous les moyens pour gérer cette immigration massive*". Les associations, aussi, tirent la sonnette d'alarme. Vendredi 25 août 2023, une quinzaine d'ONG – dont Médecins sans frontières, la Cimade ou la Ligue des droits de l'Homme – dénoncent "*des traitements inadmissibles*" infligés aux mineurs qui viennent d'arriver dans le département après avoir traversé la frontière italienne. Débordées par le flux, les autorités reconnaissent que "*des mineurs doivent stationner pendant un, deux ou trois jours dans les locaux de la Police aux frontières (PAF) de Menton*", première ville en arrivant en France, avant leur prise en charge par les services départementaux. Ce local sert d'ordinaire

à "mettre à l'abri" les exilés entrés de manière irrégulière sur le territoire, le temps que les autorités françaises finalisent les démarches en vue de leur renvoi en Italie. À l'intérieur, "trois WC type chantier", "une très petite cour intérieure surmontée d'un filet", et "un point d'eau avec un robinet", selon un rapport du bâtonnier de Nice après une visite sur place, le 26 juillet 2022. "À l'intérieur de chaque container, sont présents une climatisation, des bancs et un plancher en métal inox", poursuit le bâtonnier. "Ils sont d'un état général propre", mais "il n'a pas été constaté de matelas qui seraient mis à disposition des personnes ainsi 'mises à l'abri'. Il nous a été précisé qu'aucun matelas ni couverture n'était prévu." Lundi 21 août 2023, 68 mineurs y étaient enfermés au même moment, "dans des conditions sanitaires déplorables : en pleine canicule, dormant à même le sol", signalent les associations. Le 23 août, ils étaient **78 jeunes** dans ce local, **privés de leur liberté pendant plusieurs jours**. Une pratique qui constitue "une violation manifeste de la convention internationale des droits de l'enfant", insistent les humanitaires. Le communiqué inter-associatif fait aussi état de refoulements illégaux de mineurs vers l'Italie. "C'est à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de procéder à leur évaluation de minorité, non aux forces de l'ordre. Or, ces jeunes sont refoulés par la police sans évaluation préalable", s'indignent les associations qui réclament depuis des mois plus de moyens, en vain. L'Assemblée des départements de France avait, elle aussi, en mai 2023, demandé l'aide du gouvernement pour gérer cette "situation explosive" dans les Alpes-Maritimes, qui crée "l'embolie" des structures d'hébergement locales. À défaut de construire de nouveaux centres, l'État a répondu à cette crise en déployant à la frontière franco-italienne une "border force", militarisant un peu plus la zone. Elle consiste en des renforts policiers, militaires et douaniers sur la route, dans les trains et les gares, ou encore au survol de la région par des drones. Cette "border force" mobilise chaque jour entre 400 et 450 personnes. Début août, l'antenne de Médecins sans frontières (MSF) basée à Vintimille alertait par ailleurs sur les pratiques de refoulement dans cette zone frontalière entre l'Italie et la France. D'après des témoignages recueillis, l'ONG dénonçait des **refoulements à caractère "systématique", qui touchent des mineurs non accompagnés**, voire séparent des familles.

NICE

Une série d'audiences s'est ouverte au **tribunal administratif de Nice**, à partir de jeudi 31 août, pour une trentaine de **jeunes migrants se déclarant mineurs, jusqu'ici non mis à l'abri** ni évalués par le département des Alpes-Maritimes. Ils sont majoritairement guinéens et ivoiriens, mais aussi Pakistanais, Tunisien, Malien, Camerounais et Bangladais, tous âgés de 13 à 17 ans. D'ordinaire, les jeunes se déclarant mineurs comme lui se rendent à la caserne Auvare, à Nice. Ils y sont reçus puis orientés vers des foyers de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), où ils passent ensuite un entretien d'évaluation. Sauf que depuis quelques semaines, la caserne Auvare a refusé de les prendre en charge. "On nous dit qu'il n'y aurait plus de place", déplore un bénévole du Secours catholique et de la Cimade. "Les foyers de l'enfance et le département ne viennent pas les chercher, donc, ça bouchonne". Lui-même assure s'être présenté à huit reprises à la caserne depuis le 20 août 2023, "mais huit fois on nous a dit : 'Ce jeune doit attendre dans le jardin'" qui jouxte la caserne. Jeudi 31 août 2023, seuls quatre jeunes ont pu entrer dans la caserne, selon l'association locale Tous Citoyens. Sauf que dans le même temps, huit à neuf nouveaux mineurs ont débarqué, selon les témoignages des bénévoles sur place. "Près de 10 jeunes arrivent ainsi chaque jour". En grande majorité, à l'image de ceux engagés dans la saisine du tribunal administratif, ces jeunes sont Guinéens, ou Ivoiriens suivis par d'autres nationalités, comme les Maliens. Les profils des mineurs non accompagnés changent peu ces dernières années, à Nice, constatent les bénévoles. De manière plus exceptionnelle, "on a vu passer un jeune Albanais, ou encore des Tunisiens", relève Michel « Tous Citoyens ». Et aussi récemment "quelques jeunes du Bangladesh. Mais ils ne font que passer et ne restent pas à Nice". Ces jeunes sont, pour la plupart, passés par l'Italie. "Très majoritairement en faisant le trajet Tunisie-Italie". Seul l'un d'eux, dans le groupe actuel, a transité par l'Espagne. Ensuite, depuis l'Italie, "certains sont arrivés directement en train ; d'autres ont été arrêtés par la police aux frontières (PAF) qui leur a dit : 'Allez à Auvare'... Alors que la PAF devrait les mettre à l'abri". Surtout, "aucun règlement, aucun texte ne

*dit qu'il faut obligatoirement aller à Auvare", insiste leur avocat. "Dès qu'un jeune se déclarant mineur est là, il faut un signalement, une prise en charge". Un autre est arrivé à pied par les reliefs montagneux séparant l'Italie de la France. Il a été pris en charge par la Croix-Rouge qui lui a payé un billet de train pour Nice. Quand le jeune de 14 ans s'est présenté au Secours catholique, le bénévole a "appelé le 115, qui m'a conseillé de joindre une association, qui m'a conseillé d'appeler la responsable d'un foyer de l'enfance, qui m'a dit qu'elle informait le département... Et depuis, plus de nouvelles". Jeudi 31 août 2023, un jeune exilé est arrivé de Briançon, après avoir franchi la frontière franco-italienne au col de Montgenèvre. L'hébergement y étant saturé - les Terrasses solidaires venaient d'annoncer leur fermeture provisoire -, ce jeune a fait route jusqu'à Nice pour espérer y être correctement accompagné. Sans savoir que là aussi, il se retrouverait sans-abri en attendant son évaluation. Au total, "une trentaine" de jeunes sont actuellement laissés à la rue en attendant d'être pris en charge. Ils dorment autour du jardin ou en bas des immeubles. Certains attendent dans ces conditions depuis presque 15 jours. Depuis jeudi, **la saisine du tribunal administratif commence à porter ses fruits**. Le jeune concerné par l'audience de ce jour a été mis à l'abri dans la foulée, en fin de journée, après que le département a demandé à l'avocat de l'amener dans leurs locaux. Quid des 30 autres ? Vendredi 1er septembre 2023, l'avocat est en cours de négociation avec les services départementaux. Ceux-ci demandent, à nouveau, que les jeunes en errance dans le jardin et aux alentours soient amenés dans leurs locaux. "C'est au département de venir les chercher", soupire l'avocat, "c'est à eux de remplir leur obligation". Sollicité, le département des Alpes-Maritimes ne souhaite pas s'exprimer davantage sur le sujet. Ses services renvoient vers son communiqué paru la semaine dernière, dans lequel le président du département, parle de "déferlement migratoire en provenance de l'Italie" avec une "hausse de 40% du nombre de jeunes accueillis au 1er trimestre, laissant envisager une situation explosive durant l'été". Il a sollicité par courrier du 23 août 2023 Emmanuel Macron, ainsi que la Première ministre, Elisabeth Borne, estimant que son département est "la victime collatérale d'une frontière passoire". Le département indique qu'au 18 août 2023, 4 333 mineurs isolés ont été "pris en charge", contre 4 908 sur la totalité de l'année 2022*

La situation est inédite, insistent les associations. *"Il y a toujours eu des problèmes de prise en charge : les jeunes devaient attendre 12 à 24h dans la caserne, sans rien à manger, dans un lieu de rétention". Les conditions de "mise à l'abri" dans cette caserne, en attendant le transfert des jeunes vers un foyer de l'enfance, posent en effet question au vu des photos. "Le dispositif du département, qui n'anticipe jamais les choses, est à saturation. Même les hôtels et lieux d'urgence, ouverts en cas d'afflux, sont déjà pleins", décrit le responsable de Tous Citoyens. L'avocate confie n'avoir "jamais vécu une telle situation. Le manque de résilience, d'anticipation, prend de court le Département". Dans la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 août 2023, la police municipale a "délogé des jeunes dormant devant des bâtiments". La veille déjà, mardi 29 août, la police avait procédé à une évacuation du jardin. Des sacs contenant les affaires personnelles des jeunes ont été confisqués, selon les témoignages des bénévoles. Parallèlement au recours auprès du tribunal administratif, L'avocat envisage de déposer une **plainte pour délaissement de mineurs**. Elle concerne au moins un jeune, qui aura 14 ans dans deux mois, et qui vient de passer près de 15 jours dehors. "Cette plainte vise le département, le procureur, les policiers, tous ceux qui ont en charge les mineurs", explique l'avocat. "Je veux comprendre ce qu'il s'est passé dans le circuit, dans leurs pratiques, pour qu'un gamin de 14 ans reste ainsi deux semaines sans être pris en charge".*

PARIS

Une dizaine de personnes rassemblées devant l'immense **centre de tri des déchets géré par l'entreprise française Veolia**, dans le 15e arrondissement de Paris. En ce lundi matin 28 août 2023, ces travailleurs sans-papiers marocains (huit hommes et trois femmes) manifestent pour dénoncer **leurs conditions de travail**. Ils ont été employés pendant plusieurs années comme agents de tri pour un sous-traitant de Veolia, **sans contrat de travail, dans des conditions indignes**, selon eux. Depuis la liquidation judiciaire du sous-traitant, NTI, en mai 2023, ils ont décidé de ne pas reprendre le travail avec la nouvelle société, et de faire valoir leurs droits. "On est là pour faire

respecter nos droits : en trois ans de travail, on n'a jamais été déclarés. On touchait environ 800 euros par mois, alors qu'on a des loyers de 500 euros", raconte un Marocain de 48 ans, qui a travaillé plusieurs années pour la société NTI. Les travailleurs étrangers de NTI estiment également ne pas avoir été protégés par leur employeur. Travailler sur une ligne de tri n'est pas de tout repos entre les cadences élevées, le port de charges lourdes, les horaires décalés, ou la manipulation de produits toxiques. Selon l'assurance maladie, on compte 76 jours d'arrêt pour accident de travail en moyenne dans ce secteur. *"Un de nos collègues s'est fracturé l'épaule lors d'une chute à l'usine. Pendant son arrêt de travail, il n'a pas touché le moindre salaire",* témoigne un Marocain de 23 ans. *"On est traités comme des esclaves, on a travaillé dans des incinérateurs, sans masque, sans harnais, sans sécurité".* *"J'ai développé de l'eczéma, des allergies, des douleurs au nez",* renchérit un homme de 35 ans, qui dit consulter un médecin régulièrement. Certains évoquent même des menaces ou encore du racket, de la part de certains cadres de NTI : *"Ils prélèvent une part de salaire quand on demande à travailler davantage".* Le 20 décembre 2022, l'Inspection du travail a effectué une descente simultanée dans quatre sites de traitement des déchets concernés. Dans un courrier récemment envoyé aux travailleurs, elle met en lumière un système d'exploitation très bien organisé. *"Il y a eu un gros travail de recueil de preuves pour prouver que ces travailleurs étaient payés par le sous-traitant via des sociétés 'taxis' [société fictive uniquement destinée à faire transiter des fonds], en espèces, en virement ou en chèque, ce qui permet à chaque fois de ne pas déclarer ni payer ses cotisations à l'Urssaf",* explique une avocate du collectif. La CGT a dénoncé *"ce système de gestion illégale de détachement de salariés temporaires qui organise le dumping social."* L'organisation syndicale, qui soutient les 11 Marocains, demande leur embauche en CDI, la régularisation de leur situation, le rattrapage des salaires ainsi que la remise aux salariés des fiches de paie manquantes. Veolia refuse de donner pour l'instant une *"réponse collective"* mais étudiera *"chaque situation individuelle qui [lui] sera soumise"*. L'avocate s'apprête à **déposer une requête au tribunal des prud'hommes de Paris contre NTI**, notamment pour travail dissimulé, marchandage et prêt illicite de main-d'œuvre. Elle attaque également les donneurs d'ordre (les sociétés Veolia, Suez, Paprec et Urbaser) pour manquement à leur obligation de vigilance, puisque celles-ci on fait travailler des sans-papiers, via les sous-traitants. Selon le Code du travail, *"tout client d'un contrat dépassant 5 000 euros doit vérifier que son fournisseur n'emploie pas d'étranger sans titre de travail."* De son côté, Veolia se défend, assurant avoir mis fin à son contrat avec NTI en 2022. *"Dès lors que nous avons détecté des incohérences dans les éléments de réponses fournis par NTI, Veolia a pris la décision d'arrêter de travailler avec ce prestataire.* La société explique aussi qu'en tant que donneur d'ordre, elle *"n'était pas censée disposer des documents d'identité des salariés de NTI"*. *"J'ai du mal à croire que Veolia qui a engrangé 1,1 milliards de bénéfices nets en 2022 ne puisse pas donner de contrats à ces travailleurs-là",* a réagi le député européen présent lundi pour soutenir l'action syndicale. Approchés par la CGT, les responsables de Veolia avaient prévu de rencontrer le collectif de travailleurs lundi pour entendre leurs revendications. Mais à ce jour, aucune discussion n'a eu lieu entre les manifestants et l'entreprise. D'après le secrétaire général de la CGT 93 et conseiller du collectif travailleurs migrants, **près de 700 000 sans-papiers travaillent actuellement en France, dont 7 000 sont régularisés chaque année pour motif de travail**, grâce à la circulaire Valls de 2012. Il faut pour cela cumuler trois années de présence sur le territoire et réunir 24 feuilles de paye ainsi qu'une promesse d'embauche en CDI. Agent de tri pour le compte de NTI depuis 2019, l'homme de 35 ans, a déposé sa demande il y a un an. *"Je n'ai toujours pas eu de réponse"*. Un autre lui s'est vu délivrer une Obligation de quitter le territoire français (OQTF) : *"J'ai peur d'être renvoyé au Maroc du jour au lendemain"*.

Mardi 22 août 2023 matin, les équipes d'Utopia 56 apprenaient avec soulagement la **prise en charge des familles qui manifestaient à l'Hôtel de Ville de Paris depuis maintenant trois semaines**. Une mise à l'abri a été organisée par la préfecture, déplaçant les 226 personnes présentes à 5h du matin sur le parvis, vers un centre d'accueil temporaire à la Villette. Une solution adaptée à leurs besoins leur sera fournie dans les jours à venir. Difficile cependant de se réjouir de la situation.

Ces familles auront eu à subir une interminable attente, l'épuisement, et la violence sociale d'être exposé à la vue de tous dans une situation de grande précarité, avant que l'État ne daigne les prendre en charge. Sans cette mobilisation et le soutien des médias, aucune ne se serait vue proposée de solution d'hébergement, en dépit de leur vulnérabilité. Quelques heures seulement après cette mise à l'abri, lors de la quotidienne permanence du soir à Hôtel de Ville de Utopia, 48 familles se présentaient, soit 111 personnes : des nouveaux arrivants, ou des familles absentes lors de la prise en charge de la préfecture du matin. Ces mises à l'abri devraient être quotidiennes, et non simplement "en réaction à". Cependant, l'accueil inconditionnel des personnes sans domicile en situation de détresse sociale est un droit inscrit dans le Code de l'action sociale et des familles. Un hébergement, pour tous et toutes, sans condition de genre, d'origine ou de situation administrative. L'État se porte garant de ce droit, et le gouvernement en place se doit de tout mettre en œuvre pour le respecter. Or, nous constatons que le seul moyen de faire valoir ce droit et d'obtenir ces hébergements pour les personnes exilées, est de rentrer dans des logiques de revendications et de rapports de force.

Depuis 2018, Utopia 56, assure le suivi et l'orientation des **jeunes filles mineures en recours, chez des hébergeurs solidaires parisiens**. En 2021, l'ouverture d'une maison d'accueil avec Médecins Sans Frontières et dédiée à l'accueil des jeunes filles le temps de leur recours devant le juge des enfants a permis à de nombreuses jeunes filles d'être hébergées, soignées, écoutées, puis finalement reconnues mineures. Au total, depuis 2021, 86 jeunes filles ont été suivies et hébergées par Utopia 56 et les citoyens. Ainsi, pendant cinq ans, aucune des jeunes filles dont la première évaluation a échoué n'a eu à passer une seule nuit à la rue grâce à la mobilisation des associations, des hébergeurs et grâce à **l'ouverture en 2020 de places d'hôtel par la Ville de Paris**, Une initiative bienvenue et innovante, née durant la pandémie de Covid-19, et restée en place jusqu'à lors. Mais **depuis le mois de juillet 2023, la mairie de Paris a unilatéralement décidé de mettre fin à l'hébergement en hôtel**. Cette décision intervient sans qu'aucune raison apparente ne justifie l'arrêt de ce dispositif devenu essentiel pour la protection de ces jeunes filles. Depuis le mois de juillet, Utopia 56 et les hébergeurs solidaires de différentes associations ont tout fait pour pallier l'accroissement soudain du nombre de jeunes filles laissées à la rue par le département du 75 et les départements limitrophes. En moyenne, c'est entre 2 et 5 jeunes filles par semaine qui nous contactent pour recevoir un hébergement et aujourd'hui l'association ne peut plus suivre le rythme. C'est donc la première fois en 5 ans, que, atteignant ses limites humaines, Utopia 56, doit se résoudre à **laisser des jeunes filles à la rue, faute de pouvoir assurer leur suivi et leur hébergement**. Les dangers de la rue sont multiples, la traite d'êtres humains, les agressions, la précarité financière et matérielle... Seules des conditions dignes d'accueil peuvent permettre la protection de ce public vulnérable et fragilisé par les longs mois d'errance pour arriver jusqu'en France. Ces jeunes personnes, très exposées au danger, doivent bénéficier de toute l'attention des systèmes de protection, afin d'éviter des drames et l'émergence de problématiques d'exploitation. Seule la reprise de leur hébergement par la ville de Paris ou par l'État ainsi qu'un dialogue avec les associations permettront de garantir cette protection.

<https://utopia56.org/des-jeunes-filles-en-recours-de-minorite-abandonnees-a-la-rue-par-la-mairie-de-paris-et-le-departement-du-75/>

PENNES-MIRABEAU

Les passagers clandestins ont été découverts alors que le chauffeur du camion, en provenance d'Italie, s'apprêtait à décharger sa marchandise aux Pennes-Mirabeau, près de Marseille. C'est une rencontre surprenante. **16 personnes, dont 12 mineurs**, ont été découverts mercredi 16 août 2023 à l'arrière d'un **camion de transport de boîte de tomates** par le conducteur. Le chauffeur du véhicule, en provenance d'Italie, allait déposer sa cargaison, quand il a entendu des coups à l'arrière de sa remorque. *"Il y avait la police et les pompiers sur place"*, raconte un témoin proche de l'entrepôt. Parmi les passagers clandestins, certains sont de nationalité ivoirienne ou guinéenne. Ils ont été transférés au commissariat de Marignane avant d'être pris en charge par les services de l'état. Le chauffeur a aussi été entendu par la police avant d'être mis hors de cause. Les quatre majeurs ont

déposé une demande d'asile.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/16-migrants-dont-10-mineurs-retrouves-dans-un-camion-au-nord-de-marseille-2826566.html>

RENNES

Depuis le 11 août 2023, la Mission MNA de la préfecture d'Ille-et-Vilaine **met les jeunes mineurs non accompagnés à la rue, avant même l'évaluation de leur âge** : une pratique illégale, allant à l'encontre de tous les traités internationaux concernant les droits de l'enfant. Les équipes d'Utopia ont donc saisi le tribunal administratif de Rennes le 22 août 2023, afin de déposer un référé liberté avec ces jeunes. La réponse est univoque de la part du **juge** : il **condamne les pratiques du Département**, et l'oblige à leur trouver un hébergement dans un délai de 48h. Cependant, encore 21 jeunes, dont une jeune fille et un jeune malade avec suspicion de tuberculose qui est suivie à Rennes, dorment encore en tente dans des conditions de grande précarité, faute de prise en charge par le Département.

Dès mardi 29 août 2023, la préfecture du Morbihan avait annoncé une opération en cours sur l'ensemble de la zone Ouest, « en vue de **l'éloignement de ressortissants albanais** séjournant de manière illégale sur le territoire et ayant épuisé toutes les voies de recours ». L'interpellation d'une famille albanaise, le matin même, à **Lanester** (Morbihan), avait suscité l'indignation au pays de Lorient. Une mobilisation a eu lieu à Lorient et Vannes (Morbihan) pour dénoncer cette décision préfectorale. Jeudi 31 août 2023, la préfecture de région confirme l'expulsion coordonnée. « Le 29 août 2023, au départ de Rennes, vingt-deux personnes dont deux hommes seuls ont été éloignés en direction de l'Albanie » par un vol de la compagnie Albawings. Elle précise que l'opération a été organisée « dans le strict respect de leurs droits ». L'administration justifie cette reconduite à la frontière : « La situation administrative de ces personnes, au regard du droit au séjour, ne leur permettait pas de se maintenir sur le territoire français. Ces vols groupés, recommandés par la Commission européenne et financés par l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, Frontex, sont convenus avec les autorités albanaises. »

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/vingt-deux-albanais-ont-ete-expulses-au-depart-de-laeroport-de-rennes-4a6cd786-47d6-11ee-98a9-71c5bc692f09>

LA REUNION

Depuis quelques mois, à **La Réunion**, **une brigade de police** connue sous le nom de Groupe de Recherche pour l'exécution des mesures d'éloignement (GRE), qui a pour mission de mettre en œuvre les Obligations de quitter le territoire français (OQTF), **est devenue le symbole d'une politique d'expulsion agressive à l'encontre des personnes étrangères en situation irrégulière**. Sous couvert de lutte contre l'immigration irrégulière, le GRE déploie des méthodes douteuses et déloyales qui sèment la terreur dans la communauté étrangère de l'île. Une étudiante malgache, témoigne de ces méthodes choquantes : « *Ils se sont fait passer pour des agents de la Poste, cherchant à remettre un colis. Quand j'ai regardé par la fenêtre, j'ai eu un doute et j'ai préféré ne pas descendre. Ils étaient en civil. Puis, quelques jours plus tard, j'ai reçu des appels d'un numéro que je ne connaissais pas. C'est là que j'ai fait le lien. Ils sont revenus sonner à plusieurs reprises. J'ai préféré fuir. Aujourd'hui, je suis hébergée chez un ami, en attendant que la situation s'arrange. Je suis obligée de rester cachée. J'ai peur de sortir. J'ai l'impression d'être traquée, alors que je ne suis pas une criminelle.* » D'autres personnes n'ont pu éviter une interpellation par cette brigade de police. Il y a quelques semaines, une étudiante mauricienne vivant à La Réunion depuis 8 ans aux côtés de sa mère et son beau-père, tous deux de nationalité française, a été prise pour cible par le GRE. Selon son témoignage, usant d'un mode opératoire déloyal, les agents de la brigade d'expulsion se sont là encore fait passer pour des agents de la Poste, cherchant à lui remettre un courrier. Leur premier essai fut vain mais ils sont revenus à la charge quelques jours plus tard interpellant sa tante. Face à cette situation incompréhensible, Marie et son beau-père se sont rendus au commissariat pour obtenir des explications. Cependant, aucune discussion n'a été permise. Marie a été immédiatement

interpellée et placée en retenue aux fins de vérification de son droit au séjour. Elle restera enfermée 23h en cellule avant de se voir notifier un placement au centre de rétention administrative et être expulsée le lendemain vers Maurice, sans avoir pu faire vérifier la régularité de son interpellation et de son enfermement par un juge. Les pratiques du GRE s'inscrivent dans la tendance politique générale visant à criminaliser les personnes étrangères et leurs actions soulèvent des questions sur le respect des droits. Les méthodes employées sont dénoncées par des avocats spécialisés en droit des étrangers qui pointent du doigt **l'utilisation de ruses pour arrêter des personnes** déjà en situation de vulnérabilité. Le juge des libertés et de la détention leur a donné raison à plusieurs reprises, **invalidant les procédures jugées déloyales ou hors du cadre légal**. Ainsi, quel que soit son statut administratif, **chaque personne doit être traitée avec dignité et respect** dans un Etat de droit préservé, que l'exercice d'une politique migratoire répressive et acharnée ne saurait remettre en cause. Nous demandons à ce que le territoire réunionnais ne fasse pas exception à ce principe.

<https://www.lacimade.org/le-groupe-de-recherche-pour-l-execution-des-mesures-deloignement-une-specificite-reunionnaise/>

SEGREE

Solidarités Migrants du Segréen (SMS) a officiellement vu le jour le 4 juillet 2023, avec pour objectif : « **Soutenir les migrants déboutés d'une demande de droit d'asile.** » Pour ce faire, la dizaine de bénévoles aide ces derniers pour les problématiques administratives, juridiques, financières et même au niveau du logement de la mobilité. Le projet peut paraître ambitieux, mais la majorité des membres de SMS était déjà impliquée au sein d'un collectif segréen pour la libre circulation des personnes. Ce dernier est né en 2005, après l'appel à l'aide d'une lycéenne originaire de Côte d'Ivoire. « Même s'il ne s'est jamais arrêté de fonctionner, le collectif s'essouffait. La création d'une association va permettre de relancer notre activité, d'être plus visible. » Concrètement, SMS, gérée sous forme collégiale, apporte « un support technique aux actions du collectif. Sur le fond, c'est le même principe mais on sera plus légitime auprès des collectivités ». Aujourd'hui, les membres viennent en aide à plusieurs familles à Segré, au Lion-d'Angers et bientôt à Pouancé. « **Il y a beaucoup de demandes d'asiles mais peu d'acceptations** ». Notamment dans le Maine-et-Loire, où les membres de SMS s'offusquent de voir la préfecture faire, selon eux, un excès de zèle. « **De grosses entreprises de Segré ont réalisé les démarches pour avoir des promesses d'embauches pour des migrants, mais les dossiers sont bloqués** ». Mais la solidarité perdure, notamment dans le monde rural par exemple « ce jeune Guinéen à qui on a refusé le droit d'asile malgré un dossier en béton. Il a été hébergé pendant huit mois par onze familles du Segréen et le logis Saint-Vincent-de-Paul ».

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/segre-en-anjou-bleu-49500/ils-montent-une-association-pour-venir-en-aide-aux-migrants-dans-le-segre-en-ca79f818-400c-11ee-8c10-72326cfd8c5>

WIMEREUX

Mercredi 23 août 2023, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez a dû intervenir dans le détroit du Pas-de-Calais pour aider deux embarcations de migrants en difficulté. Les deux bateaux de fortune transportaient au total **79 personnes**. Les événements se sont déroulés entre Wimereux et la baie de Somme. Tous les membres de chaque embarcation ont pu être **secourus**, selon la préfecture Maritime de la Manche et de la mer du Nord, qui rappelle que *"ce secteur maritime est une des zones les plus fréquentées au monde, avec plus de 400 navires de commerce qui y transitent par jour et les conditions météorologiques y sont souvent difficiles."* La première embarcation a d'abord été signalée en fin de nuit, au large de **Wimereux**, mercredi matin. Le service de sauvetage a alors engagé le remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage (RIAS) *Abeille Normandie*, pour *"récupérer les 5 naufragés à son bord avant d'être engagé sur une autre opération"*. Quelques heures plus tard, l'*Abeille Normandie* a dû recueillir les passagers d'une seconde embarcation en cours de naufrage dans la **baie de Somme**. Des moyens aériens ont été déployés, pour localiser l'embarcation. Les 79 personnes à bord du RIAS ont ensuite

été déposées en sécurité au port de Boulogne-sur-Mer.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/pas-calais/79-migrants-secourus-entre-la-baie-de-somme-et-wimereux-2828954.html>

MÉDITERRANÉE

2 100 MIGRANTS SONT MORTS EN MÉDITERRANÉE

Le 29 juin 2023, quatorze personnes migrantes sont retrouvées inanimées en mer, à quelques kilomètres d'Oran, en Algérie. Le 13 juillet 2023, les garde-côtes tunisiens repêchent une dizaine de corps laissés par une embarcation. Le 5 août 2023, une quarantaine d'autres parties de Tunisie perdent la vie au large de Lampedusa, en Italie. Parmi elles, trois enfants sont présents. La mer Méditerranée demeure, année après année, un obstacle redoutable pour les personnes migrantes voulant rejoindre l'Europe. Au total, depuis le 1^{er} janvier 2023, **2 095 d'entre elles sont mortes** en tentant de la traverser. Selon l'ONU, le premier trimestre 2023 a été le plus meurtrier depuis 2017, avec notamment près de 100 victimes dans un naufrage au large de l'Italie le 26 février 2023. Ce bilan, même sous-évalué, n'en reste pas moins vertigineux pour l'année. Depuis la crise migratoire européenne de 2014-2015, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) documente les disparitions des candidats à l'exil sur les différentes routes migratoires mondiales. **En moins de 10 ans, l'OIM a recensé plus de 27 845 personnes migrantes mortes en mer Méditerranée.** Et plus précisément, le nombre de disparitions au large atteint 3 289 en 2014, 4 055 en 2015, avant d'atteindre un pic en 2016, avec 5 136 personnes mortes en mer. Depuis, le nombre de décès s'est stabilisé autour de 2 000 avant de baisser à 1 149 en 2020, année du Covid-19. En août 2023, 2 095 personnes migrantes ont ainsi perdu la vie en traversant la mer Méditerranée. Un chiffre qui pourrait encore tragiquement grossir et dépasser les estimations de ces quatre dernières années, selon l'OIM. En France, à titre de comparaison, 3 267 personnes ont perdu la vie dans un accident de voiture durant l'année 2022. Parmi les morts, 82 % d'entre elles sont dues à des noyades, toujours selon l'OIM. D'autres dangers guettent toutefois les personnes migrantes : conditions climatiques, défaut de soins, faim et soif, violences... Le manque de nourriture ou d'eau représente 2 % des décès des personnes migrantes ; le non-accès aux soins cause 1,26 % des décès, indique l'organisation. « Les personnes que l'on retrouve à bord des bateaux sont dans des états physiques et psychologiques absolument terribles, brûlés au fioul ou à l'eau de mer. Ceux qu'on a pu sauver sont des survivants : la plupart ont vu leurs proches mourir devant eux », témoigne le président de SOS Méditerranée depuis 2019.

Trois routes maritimes majeures existent et sont plus ou moins fréquentées selon les périodes et les conflits. Historiquement, la majorité des personnes migrantes tentent de rejoindre l'Europe par la Méditerranée centrale en partant de l'Afrique du Nord pour débarquer en Italie ou à Malte. D'autres, tentent le passage par la Méditerranée occidentale pour passer du Maroc à l'Espagne. Reste une dernière route : la Méditerranée orientale. En 2015, de nombreux Syriens passaient ainsi par cette voie pour rejoindre la Grèce, Chypre ou la Bulgarie.

Des expéditions tragiques qui ont lieu de plus en plus vers l'est de la Méditerranée. Et au vu de la situation en Niger ou au Burkina Faso, « on s'attend à ce qu'il y ait de nouveaux départs », appuie le directeur d'études au Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires (CRASH) de Médecins sans frontières (MSF). En Tunisie, « la situation est aussi compliquée. Les subsahariens sont victimes d'une véritable chasse à l'homme », poursuit le responsable. « Et ce qui n'arrange rien : on a des passeurs sans scrupule qui fournissent des embarcations en métal, inaptes à la navigation ».

Difficile toutefois d'établir la nationalité des personnes migrantes. Dans plus de la moitié des cas, l'OIM n'est pas en mesure de retracer la région d'origine des personnes migrantes portées disparues en mer. La plus grande partie provient toutefois d'Afrique subsaharienne. « On voit aussi de plus en plus de Tunisiens, d'Égyptiens et de Bangladais. Les nationalités évoluent quelque peu ». Dans le lot, des familles, parfois avec des enfants en très bas âge, prennent le risque de traverser la mer « parce qu'elles n'ont pas le choix. Même si ces familles savent qu'elles peuvent mourir en mer, elles quittent la misère, la guerre ou la torture ».

Selon les chiffres de 2021 de l'OIM, **1 % des personnes migrantes qui traversent la Méditerranée trouvent la mort, un peu moins de 30 % sont interceptées par les garde-côtes et 70 % arrivent irrégulièrement en Europe.**

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/cartes-pres-de-2-100-migrants-sont-morts-en-mediterranee-depuis-le-debut-de-lannee-5ed77800-3c39-11ee-b56d-e249e39f68df>

AURORA

Vendredi 18 août 2023, après avoir **secouru 72 migrants** en détresse en Méditerranée centrale, le navire humanitaire de l'ONG Sea-Watch reçoit l'ordre des autorités italiennes de **débarquer dans le port sicilien de Trapani**. "*Inaccessible*", répond alors l'équipage, faute de carburant et d'eau en quantité suffisante. Le bateau de petite taille n'est pas non plus équipé pour prendre en charge autant de personnes à bord sur une longue période. L'Aurora demande donc à se rendre sur l'île italienne de Lampedusa, "*quatre fois plus proche*". Cette demande lui est immédiatement **refusée**. D'après Sea-Watch, **les autorités italiennes ont alors invité l'Aurora à se rendre en Tunisie**. "*Le débarquement de personnes en Tunisie est contraire au droit international*", a réagi l'équipage. "*Et la Tunisie n'est ni un port sûr ni un pays d'origine sûr*". Quelques heures après son refus de débarquer en Tunisie, l'Aurora a finalement été **autorisé à accoster samedi après-midi à Lampedusa** "*en raison de la situation extrême à bord*" : sur le pont du bateau, "*les températures atteignaient 46 degrés*" et une personne avait perdu conscience. Depuis, le navire est donc à l'arrêt. Et Sea-Watch "*va être condamnée à une amende comprise entre 2 500 et 10 000 euros*", a annoncé l'ONG. Dans un communiqué, Sea-Watch exige la libération immédiate de l'Aurora. "*Nous n'avons tout simplement pas d'autre choix que de naviguer vers Lampedusa*", s'est justifiée la cheffe de mission, accusant les autorités d'avoir "*volontairement mis en danger*" la vie des personnes à bord en insistant sur un port alternatif. En agissant ainsi, "*l'Italie joue un jeu politique violent, aux dépens des exilés*". L'exécutif assure qu'il s'agit de partager équitablement l'accueil des migrants entre régions italiennes. Les ONG dénoncent, elles, des entraves à l'assistance aux migrants, certains ports choisis étant très éloignés des zones de sauvetage. Mais la méthode semble très peu efficace. Depuis le début de l'année 2023, plus de 105 000 migrants ont débarqué sur les côtes italiennes, selon le ministère de l'Intérieur, contre moins de 51 000 à la même période l'an dernier. Sur cette route meurtrière, les naufrages sont réguliers. Plus de 2 100 personnes sont décédées en mer en 2023, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

OCEAN VIKING

La première opération de sauvetage a eu lieu jeudi après-midi 24 Août 2023 dans les eaux internationales au large de la Libye. Deux bateaux en détresse ont été repérés depuis la passerelle de l'*Ocean Viking* presque simultanément. En l'absence de réponse de la part des centres de coordination des secours libyen et italien, l'équipe de sauvetage a dû procéder à l'évacuation des personnes naufragées, tout en tenant les deux centres informés à chaque étape. L'après-midi même, l'*Ocean Viking* a été alerté de la présence d'une troisième embarcation en détresse par l'avion civil *Seabird* de l'ONG *Sea Watch*. Après de nombreuses tentatives de coordination par nos équipes, les garde-côtes libyens et les autorités italiennes ont accordé leur autorisation à l'*Ocean Viking* pour procéder au sauvetage.

« *Le vendredi 25 août 2023 à l'aube, alors que nous nous dirigeons vers le nord avec pour instruction de débarquer dans le port de Gênes les femmes, les hommes et les enfants secourus la*

veille, nous avons découvert la situation épouvantable qui prévalait en mer. Ainsi, dès les premières lueurs du jour jusqu'à la fin de l'après-midi, l'Ocean Viking a été engagé dans de multiples opérations sans interruption », explique le coordinateur des opérations de recherche et de sauvetage de SOS MEDITERRANEE à bord du navire. « Dans certains cas, nous avons évacué les personnes rescapées directement vers les navires des garde-côtes italiens qui étaient aussi sur place ; dans d'autres cas, l'équipe de sauvetage de SOS MEDITERRANEE a stabilisé les embarcations en détresse, distribuant des gilets de sauvetage, de l'eau et de la nourriture, avant que les personnes rescapées ne soient évacuées directement par les garde-côtes italiens. **À un moment, cinq embarcations en détresse ont pu être aperçues depuis l'Ocean Viking, certaines d'entre elles étant sur le point de couler** ». Pendant ce temps, des navires des garde-côtes italiens étaient entièrement mobilisés et ont dû retourner au port pour débarquer les personnes rescapées, tandis que des embarcations de fortune de plus en plus instables continuaient d'apparaître.

« Ces derniers jours ont montré une fois de plus l'inadéquation de la réponse humanitaire en Méditerranée centrale », déclare la directrice générale de SOS MEDITERRANEE France. « **Bien que l'Ocean Viking ait porté secours à autant d'embarcations que possible, en coopération et en coordination avec les autorités italiennes, les besoins d'assistance dépassaient largement les moyens disponibles pour mettre fin aux pertes massives de vies humaines auxquelles nous continuons d'être confrontés en Méditerranée centrale : au moins 2 021 personnes sont mortes ou portées disparues depuis le début de l'année. 2023 est ainsi l'année la plus meurtrière en Méditerranée depuis 2017. C'est pourquoi nous continuons d'exhorter l'Union européenne et les États associés à prioriser la sauvegarde de la vie des personnes en détresse aux frontières méridionales de l'Europe, avant toute chose. Des moyens de sauvetage supplémentaires sont nécessaires de toute urgence.** » Selon la directrice régionale pour l'Europe et l'Asie centrale à la FICR, « **Il est extrêmement inquiétant de constater que pour de nombreuses personnes, entreprendre le dangereux voyage sur la Méditerranée est la seule solution possible. Nous devons veiller à ce qu'il existe des voies d'accès plus sûres qui permettent aux gens de fuir la violence et d'accéder à une vie meilleure. Nous ne devons jamais oublier que les décès de migrants en mer peuvent être évités.** »

Alors que l'Ocean Viking fait route vers le port de Gênes, lieu sûr de débarquement assigné par les autorités italiennes, le navire a été instruit de se rendre d'abord à Vibo Valentia, en Calabre dans le sud de l'Italie, pour débarquer une partie des personnes secourues jeudi et vendredi. L'Ocean Viking poursuivra ensuite sa route vers Gênes.

UNION EUROPÉENNE

ALERTE - AUGMENTATION DU NOMBRE DE DECES EN MER, DES NAVIRES D'ONG DETENUS

Déclaration conjointe de 56 organisations – 29 août 2023

Les Etats membres de l'Union européenne doivent immédiatement cesser d'entraver les efforts civils de recherche et de sauvetage en mer Méditerranée centrale.

Jusqu'à 600 personnes ont perdu la vie au large des côtes grecques en juin 2023, dans un nouveau naufrage qui aurait pu être évité. En tant que société civile, nous sommes dévastés par les morts en mer Méditerranée centrale, dont le nombre grandit année après année. Alors que chaque navire de sauvetage est urgemment nécessaire pour prévenir les pertes croissantes de vies sur la route migratoire la plus meurtrière au monde, les États membres de l'UE - et plus particulièrement l'Italie - obstruent sciemment les efforts des acteurs civils en matière de recherche et sauvetage.

Actuellement Aurora, Open Arms et Sea-Eye 4, trois navires civils professionnels de sauvetage en mer sont empêchés d'opérer en Méditerranée centrale. Les trois ordres de détention, émis en moins de 48 heures, s'ajoutent aux nombreux cas d'obstruction administrative auxquels les ONG de sauvetage en mer ont été confrontées cette année. Depuis le début de l'année 2023, il y a eu huit cas d'immobilisation de navires d'ONG par l'Italie. Les navires civils professionnels de sauvetage en mer, Aurora, Geo Barents, Louise Michel, Mare*Go et Sea-Eye 4, ont été entravés sur la base de réglementations illégitimes, chacun pendant 20 jours. Le 21 août, le navire de sauvetage Aurora a été détenu une deuxième fois pour 20 jours, suivi du navire Open Arms qui était détenu un jour après. Le temps perdu de ces 140 jours aurait pu être utilisé pour des opérations de sauvetage et ainsi pour prévenir les naufrages qui se produisent chaque jour dans la Méditerranée centrale.

Le harcèlement administratif est basé sur une loi récente adoptée par l'Italie [1], laquelle accroît les exigences imposées aux navires des ONG menant des activités de recherche et de sauvetage et introduit des sanctions en cas de non-respect de ces exigences. Ces nouvelles mesures s'inscrivent dans une longue tradition de criminalisation et d'obstruction des activités civiles de recherche et de sauvetage en Italie. En vertu de la loi, les autorités italiennes ordonnent aux navires de sauvetage civils de se diriger vers un port assigné immédiatement après un sauvetage - même dans des situations où il y a encore des bateaux en détresse à proximité du navire de l'ONG. Cela signifie que cette nouvelle législation fait pression sur les capitaines de la flotte civile pour qu'ils désobéissent au droit maritime international et au devoir de sauvetage. Les autorités italiennes obstruent ainsi des opérations de sauvetage, ce qui est contraire à l'obligation légale internationale de sauvetage.

La loi est aggravée par la pratique du gouvernement italien des "ports éloignés", qui oblige les navires des ONG à débarquer les personnes secourues dans des ports situés jusqu'à 1600 km et 5 jours de navigation du lieu du sauvetage. Selon le droit international, le débarquement des personnes en détresse sauvées en mer dans un lieu sûr doit avoir lieu "dans les meilleurs délais raisonnablement possibles", et que les capitaines de navires "s'écartent le moins possible de la route prévue", le temps que les survivantes passent à bord devant être réduit au minimum [2]. Cependant, depuis décembre 2022, les autorités italiennes ont assigné un port inutilement distant aux navires des ONG dans plus de 60 cas. En outre, les autorités italiennes ont récemment demandé à plusieurs reprises aux navires des ONG de demander un lieu sûr en Tunisie pour les personnes secourues en mer. En raison de son manque important de protection envers les demandeurs d'asile et face à la recrudescence de violence à l'encontre des populations migrantes, la Tunisie ne peut être considérée comme un lieu sûr. Le débarquement de personnes secourues en mer sur ses côtes pourrait constituer une violation du droit international.

Le non-respect des ordres illégitimes des autorités italiennes a déjà entraîné des amendes allant jusqu'à 10 000 euros pour les ONG et la détention pendant 20 jours de six navires de sauvetage. Non seulement toutes les ONG qui effectuent des opérations de recherche et de sauvetage en mer risquent désormais de se voir infliger d'autres amendes et détentions, mais la loi prévoit également la saisie du navire, ce qui entraînerait l'arrêt définitif de leurs opérations.

L'immobilisation et la possible saisie des navires des ONG, ainsi que l'assignation de ports éloignés, limitent les navires de sauvetage dans leurs opérations de sauvetage. Suite aux restrictions imposées par le gouvernement grec aux ONG de recherche et de sauvetage en septembre 2021, nous savons, depuis, que les obstructions croissantes que nous connaissons actuellement en Italie finiront par réduire le nombre de navires de sauvetage civils et, par conséquent, par accroître les pertes de vies humaines en Méditerranée.

En tant qu'organisations non gouvernementales, associations et initiatives qui défendent l'accès à la protection et le respect des droits fondamentaux des personnes en exil, nous sommes témoins de la politique mortelle de repli sur soi et de dissuasion de l'UE. Cette politique n'a pas pour effet de réduire le nombre de personnes qui tentent de traverser, mais plutôt d'accroître les souffrances et les décès. Alors que l'Italie - soutenue par la majorité silencieuse d'États membres de l'UE - mettrait

en place ces mesures restrictives, le nombre de naufrages mortels a augmenté considérablement, faisant de l'année 2023 l'une des plus meurtrières de ces dernières décennies. La fréquence des naufrages, en augmentation, rend encore plus évidente **l'urgence de disposer de moyens de recherche et de sauvetage supplémentaires.**

Nous lançons donc un appel urgent à l'UE et à ses États membres : si les entraves à l'aide humanitaire en mer se poursuivent, d'ici la fin de l'année, nous pourrions assister à une diminution drastique, voire à l'absence, de la présence de navires de sauvetage civils en mer. Les conséquences seront d'autant plus meurtrières que la restriction importante des opérations civiles de sauvetage en mer n'empêchera pas les personnes de tenter la traversée. Nous demandons donc à l'UE et à ses États membres d'agir de toute urgence et de mettre fin au blocus illégitime des navires de sauvetage civils en Italie. Tous les navires de sauvetage en mer civils doivent être libérés immédiatement et toutes les amendes basées sur la loi doivent être annulées. La loi italienne limitant les activités de recherche et de sauvetage des ONG en Méditerranée centrale doit être abrogée immédiatement et, à la place, le droit maritime international et les droits de l'homme applicables doivent servir de fondement pour tous les acteurs en mer. La Commission européenne doit s'opposer à l'empiètement grandissant de ses États membres sur les principes fondamentaux de l'État de droit aux frontières extérieures de l'UE. En outre, les États membres de l'UE **doivent créer des voies sûres et légales, pour empêcher que des personnes ne soient forcées de monter sur des embarcations de fortune, à la recherche de sécurité.**

http://migreurop.org/article3196.html?lang_article=fr

ALLEMAGNE

"Faire de l'Allemagne un pays disposant d'une des législations migratoires les plus modernes au monde" : la ministre de l'Intérieur n'a pas mâché ses mots en présentant son projet de loi adopté ce mercredi 23 août en Conseil des ministres et qui doit faciliter les naturalisations. Le texte s'insère dans un paquet de **mesures rendant l'Allemagne plus attractive**, comme un autre texte prévoyant des quotas d'immigrés qualifiés. Permettre aux étrangers **de devenir plus rapidement et plus facilement allemand**, c'est aussi pour la **ministre renforcer l'attrait du pays pour les immigrés.** Le projet de loi prévoit que la nationalité allemande pourra être obtenue à l'avenir après cinq ans au lieu de huit actuellement. Ce délai pourra être réduit à trois ans pour des personnes dont les mérites professionnels ou l'engagement le justifient. La ministre a cité les exemples d'un expert en intelligence artificielle ou d'une femme pompier volontaire. Un autre changement central : la **double nationalité devient la règle.** Son rejet peut aujourd'hui rebuter certains qui ne veulent pas émotionnellement couper les ponts avec leur pays d'origine. Les taux de naturalisation sont aujourd'hui en Allemagne inférieurs à la moyenne européenne. **Cinq millions d'étrangers y vivent par exemple depuis au moins dix ans.**

Opposés aux politiques du président Erdogan **des turcs se tournent vers Allemagne.** Mais leurs demandes d'asile se voient de plus en plus souvent rejetées par les autorités allemandes. L'Allemagne compte déjà quelque 3 millions de personnes d'origine turque et est ainsi une destination privilégiée pour ceux qui fuient la Turquie pour des raisons économiques ou politiques. Les réseaux familiaux ou d'amis facilitent leur arrivée et intégration. Selon l'Office fédéral allemand des migrations et des réfugiés (BAMF), en 2021, 7 067 citoyens turcs ont demandé l'asile en Allemagne. En 2022, ce nombre a plus que triplé, atteignant 23 938 demandes d'asile. En juillet 2023, 3 791 citoyens turcs ont fait une demande d'asile, dépassant ainsi les ressortissants afghans. Seuls les Syriens ont déposé d'avantage de demandes. De nombreux Turcs immigreront également par des voies irrégulières. Les experts de la Turquie ne sont pas surpris. Nombre d'entre eux avaient prédit cette évolution après la nouvelle victoire du président Recep Tayyip Erdogan aux élections présidentielles de mai. *"Au moins la moitié [de l'électorat] qui n'a pas voté pour Erdogan est déçue"*. Ces électeurs avaient espéré un changement de gouvernement et une amélioration de la situation politique et économique du pays. *"Même après le coup d'Etat militaire de 1980, l'ambiance n'était pas aussi*

pessimiste", alors que la situation politique actuelle reste très tendue et que la persécution des figures de l'opposition se poursuit sans relâche. Depuis la tentative de coup d'État de 2016, le gouvernement turc réprime encore plus durement ses détracteurs. Des milliers de membres de l'opposition ont été emprisonnés et plusieurs milliers ont perdu leur emploi après avoir été accusés de terrorisme. Ceux qui sont à la recherche d'un emploi, que ce soit dans la fonction publique ou même dans une grande partie du secteur privé, ont intérêt à avoir des liens avec le parti au pouvoir ou avec des fondations religieuses qui soutiennent Erdogan. Avec la crise économique que traverse le pays, les perspectives pour les personnes diplômées, en particulier, s'assombrissent de jour en jour. Ceux qui ne voient plus d'avenir décent en Turquie se dirigent ainsi vers l'Allemagne. *"L'évolution de la situation politique et les difficultés économiques imminentes laissent penser que la migration en provenance de Turquie se poursuivra"*, assure un chercheur. Toutefois, si le nombre de demandes a augmenté, le nombre de Turcs ayant obtenu l'asile en Allemagne a chuté ces dernières années. En 2022, 27,8 % des demandes ont été acceptées. Pour l'année en cours, ce taux est tombé à seulement 15 %. L'Office allemand pour la migration et les réfugiés (BAMF) assure examiner chaque demande d'asile individuellement, tout en tenant compte des développements politiques et sociaux dans les pays d'origine. Dans le même temps, le BAMF n'a pas noté officiellement une amélioration dans la situation des droits de l'homme et l'État de droit en Turquie, ce qui aurait pu être l'un des arguments pour expliquer cette baisse du taux de protection. Si auparavant l'asile était accordé aux personnes persécutées pour des raisons politiques ou qui risquaient d'être emprisonnées, désormais l'asile n'est accordé qu'aux personnes condamnées à une peine de prison. Certains tribunaux allemands ont conclu que les dissidents en Turquie n'encourent plus des peines aussi longues que par le passé. *"C'est la raison pour laquelle le quota d'asile est en baisse"*.

Si en Allemagne **les réfugiés** se sont globalement bien intégrés dans la population active, beaucoup d'entre eux **sont sur-qualifiés pour les emplois qu'ils occupent**. Menacé de mort, ce Palestinien de 30 ans et sa femme ont quitté le pays pour rejoindre l'Allemagne il y a quatre ans. Il est aujourd'hui bloqué avec un "statut toléré", ce qui signifie qu'ils n'a pas de permis de séjour officiel mais qu'il est autorisé à rester en Allemagne. Au-delà de sa formation de policier qu'il a suivie en Turquie, il est également diplômé en sciences politiques et dans l'administration publique. Toutefois, ces qualifications ne lui ont pour le moment pas servi en Allemagne, où il travaille actuellement comme chauffeur de taxi à Berlin. Auparavant, il a été livreur de colis. Il a réussi il y a deux mois à faire reconnaître son diplôme de sciences politiques après une longue bataille avec la bureaucratie allemande. *"Les autorités ont confirmé que j'avais obtenu un diplôme dans ce domaine dans un pays étranger"*. *"J'ai maintenant rendez-vous à l'agence pour l'emploi à la fin du mois. J'aimerais trouver un travail dans l'administration publique"*. La validation de son diplôme a pris bien plus de temps que prévu. *"Je devais sans cesse obtenir d'autres documents de la part de l'université. Ils voulaient ceci, puis cela, et ensuite le document n'était pas le bon. Ils ne comprenaient pas que je suis palestinien et non pas turc. Comment suis-je censé me rendre en Turquie ? Je n'ai qu'un statut de résidence tolérée, je ne peux pas quitter l'Allemagne. J'ai eu quelques problèmes avec les autorités"*. Après avoir fui la Syrie il y a cinq ans, elle s'est retrouvée à Dresde où elle a été victime de racisme au quotidien et d'insultes dans la rue. *"Une femme portant un foulard a beaucoup de problèmes"*, raconte-t-elle. *"Le racisme est un véritable problème ici"*. La Syrienne a passé plusieurs années à apprendre l'allemand, mais n'a pas réussi à faire reconnaître ses qualifications en médecine alternative en Allemagne. *"Les choses prennent tellement de temps"*. Elle a fini par trouver du travail dans un magasin de chaussures en début d'année. Bien qu'elle se dise reconnaissante, elle vise un poste d'assistante sociale. Une récente étude de l'Institut de recherche sur l'emploi (IAB) révèle que 41 % des réfugiés présents en Allemagne depuis six ans disent avoir un emploi moins qualifié que celui qu'ils occupaient avant leur arrivée. Ce chiffre est encore plus élevé pour les réfugiés ukrainiens, dont plus de la moitié occupent des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés, selon l'IAB. Cette inadéquation *"s'explique en partie par le fait que de nombreux emplois peuvent être exercés dans d'autres pays sans qualification professionnelle officielle, alors qu'en Allemagne de nombreux*

emplois requièrent une qualification de trois ans." Une autre raison est que les réfugiés manquent souvent de compétences linguistiques lorsqu'ils arrivent dans un pays étranger. *"Par rapport à d'autres groupes de migrants, les réfugiés ont souvent fui très spontanément, parce qu'ils ont fui la guerre, l'enrôlement forcé dans une armée ou encore la persécution. Cela signifie qu'ils sont souvent très mal préparés pour le pays dans lequel ils sont arrivés."* Néanmoins le taux d'emploi global des réfugiés reste très encourageant. *"Nous nous sommes dit en 2015 qu'atteindre un taux d'emploi de 50 % après cinq ou six ans serait déjà très bien. Or nous étions à 54 % en 2021, malgré la pandémie de Covid-19. Nous avons donc dépassé les attentes".* Les chances d'avoir un emploi augmente avec les années passés en Allemagne. *"Parmi les personnes qui sont ici depuis sept ou huit ans, nous avons un taux d'emploi de 62 %. C'est très bien. Ce n'est qu'environ dix ou douze pour-cent de moins que pour la population allemande."* 65 % des réfugiés employés vivant en Allemagne depuis six ans travaillaient à temps plein en 2021. Leur salaire mensuel brut médian est passé de 1 660 € au cours des deux premières années suivant leur arrivée en Allemagne à 2 037 € au cours de la sixième année. Les réfugiés ont tendance à être nettement plus jeunes que l'âge moyen des salariés allemands, et ceux qui débutent leur vie professionnelle gagnent en règle générale moins que les plus expérimentés. *"Parmi les 18-25 ans, les revenus des réfugiés se situent à 75 % de ce que gagnent leurs collègues allemand du même âge. L'écart n'est pas si important et il se stabilisera avec le temps. Mais il y a encore beaucoup de potentiel d'amélioration".*

BELGIQUE

La Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration a annoncé mardi 29 août 2023, **l'exclusion des hommes seuls demandeurs d'asile dans les structures d'accueil belges**. En clair, les hommes isolés ne pourront plus bénéficier d'une place dans un centre géré par Fedasil. Elle justifie sa décision par une **saturation du réseau d'hébergement**. Les places seront donc données en priorité aux familles. La secrétaire d'État entend ainsi *"anticiper un afflux croissant de familles et d'enfants"* cherchant refuge en Belgique, et vouloir *"éviter absolument que des enfants se retrouvent à la rue en hiver"*. L'augmentation des débarquements en Italie cette année font craindre une hausse du nombre d'arrivées de migrants en Belgique. *"Ces derniers jours, le nombre de familles avec enfants qui demandent l'asile a fortement augmenté"*. Pour l'instant, le nombre de demandes d'asile est sensiblement le même qu'à la même période l'an dernier. D'après les chiffres du Commissariat général aux réfugiés et apatrides (CGRA), du 1er janvier au 31 juillet 2023, 18 311 personnes ont déposé l'asile en Belgique, contre 19 098 à la même période en 2022. Cette année-là, la Belgique a enregistré un nombre record de demandeurs d'asile, avec plus de 36 000 dossiers déposés – le dernier record remontait à 2015 avec près de 43 000 demandeurs d'asile. Le réseau d'accueil s'est rapidement grippé. Des centaines de personnes ont passé l'hiver dans les rues de Bruxelles, au milieu des rats et des détritiques. Les mêmes scènes se sont répétées à l'hiver 2023. Pour répondre à la crise, les autorités ont créé 5 000 nouvelles **places d'hébergement** en un an et demi. Le réseau Fedasil est ainsi passé d'environ **29 000 places fin 2021 à un peu plus de 34 000** aujourd'hui. Mais le compte n'y est toujours pas : le taux d'occupation actuel est déjà de 95%. Depuis de nombreux mois, les associations réclament l'ouverture de nouvelles places d'hébergement ou un plan de répartition des exilés dans les différentes communes belges. Mais le gouvernement a toujours refusé. *"Priver les hommes d'un accueil digne ne va pas résoudre le problème, il va manquer des places pour tout le monde, même les familles"*, prévient la personne en charge des questions d'accueil et de protection à l'association Ciré (coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers). Cette mesure n'est en réalité pas nouvelle. Depuis deux ans et le début de la crise de l'accueil en Belgique, les hommes seuls ne se voient pas octroyer automatiquement une place d'hébergement après le dépôt de leur demande d'asile. Contrairement aux familles, ils ne sont pas considérés comme prioritaires. *"Ils sont invités progressivement à intégrer le réseau d'accueil, en fonction des places disponibles"*, signale Fedasil. Les hommes isolés sont inscrits sur une liste d'attente, dans l'espoir qu'une place se libère. Actuellement, environ 2 000 hommes exilés attendent de pouvoir intégrer un centre, selon les chiffres de l'agence. *"Chaque jour, entre cinq et 15 hommes parvenaient à obtenir une place, après des mois*

passés à la rue". "Ce n'était pas non plus l'idéal mais au moins ces personnes avaient une perspective d'avoir un hébergement via Fedasil. Désormais, ce ne sera plus du tout le cas. C'est choquant, car une pratique illégale, qui prévaut depuis deux ans, devient la norme". Toutes les associations sont vent debout. La Ligue des familles mercredi 30 août 2023, a appelé le gouvernement à ne pas "instrumentaliser les familles" et à respecter ses obligations, notamment de "fournir un toit à tous les demandeurs d'asile pendant la durée de leur procédure, quelle que soit leur situation familiale". L'organisation estime que les familles "ne peuvent servir de prétexte pour laisser d'autres personnes dormir dans la rue".

Le même jour, Médecins sans frontières (MSF) a "condamné" cette nouvelle mesure. L'ONG médicale craint que "cette décision intolérable" engendre "un nouvel afflux de personnes en rue dans la capitale et ailleurs en Belgique", et ne fasse qu'"aggraver une situation déjà chaotique". MSF s'inquiète notamment des conséquences sur la santé physique et mentale des demandeurs d'asile. Ces dernières années, la Belgique a été condamnée par la justice pour ses manquements vis-à-vis de l'accueil des demandeurs d'asile. En juillet, c'est la Cour européenne des droits de l'Homme qui a épinglé l'État belge, après la plainte d'un Guinéen. Celui-ci n'avait pas pu obtenir de place d'hébergement après le dépôt de son dossier d'asile et a été contraint de dormir dehors pendant plus de quatre mois. Autant de condamnations qui ne semblent pas inquiéter le gouvernement. "Les autorités donnent l'impression que ce n'est pas grave et tout à fait acceptable de violer la loi et de ne pas respecter les décisions de justice".

CHYPRE

Chypre est le pays de l' Union européenne qui accueille le plus de demandeurs d'asile. Près de 5% des 915 000 habitants du pays sont des demandeurs d'asile, selon les autorités. Cette année, la majorité des migrants arrivant sur l'île sont des Syriens. À Chlorakas, environ **20% des migrants sont des personnes originaires de Syrie**.

Fin août 2023, des dizaines de migrants ont été expulsés d'un squat dans lequel ils avaient élu domicile à Chlorakas, et ont été transférés à Kofinou. Un coup de projecteur sur cette population, qui a mis le feu aux poudres. Dimanche soir 27 août 2023, tandis **qu'un millier de personnes se sont rassemblées** dans les rues de Chlorakas pour **s'élever contre l'immigration illégale**, de petits groupes ont pris pour cible des ressortissants étrangers. Les visages cachés par des cagoules, **des émeutiers ont attaqué des commerces appartenant à des réfugiés et ont renversé des voitures**. Plusieurs exilés ont raconté avoir subi des violences de la part d'habitants. Selon un ancien député de la région, une femme chypriote s'est "*faite frapper par l'un des nôtres*" alors qu'elle tentait de protéger un enfant syrien. La soirée du lendemain n'a pas été plus calme. **Lundi soir, une autre manifestation** a rassemblé environ 250 Chypriotes d'un côté, et 250 Syriens de l'autre. Des habitants, toujours équipés de cagoules, ont tenté d'agresser des manifestants syriens. Des poubelles ont notamment été incendiées dans les affrontements, et la police a été prise pour cible. Les forces de l'ordre ont répliqué en faisant usage de gaz lacrymogène et d'un canon à eau pour disperser la foule. Un agent a été blessé à la main par un cocktail Molotov, lancé par les émeutiers. **Vingt-et-une personnes ont été interpellées, neuf Chypriotes et une douzaine de migrants**, selon le porte-parole de la police. Depuis, les autorités multiplient les appels au calme. La ministre de la Justice, accompagnée du chef de la police, s'est rendue dans la ville de Chlorakas pour apaiser les tensions. Elle y a rencontré un groupe de Syriens. Le président a condamné les violences, et tenté de rassurer sa population. Le chef de l'État a rappelé que des mesures avaient été adoptées pour réduire les arrivées de migrants à Chypre, et que cette question restait une priorité absolue pour son gouvernement

CROATIE

Quatre passeurs - respectivement originaires de Croatie, du Kazakhstan, de Serbie et d'Albanie - qui transportaient un total de 53 personnes entrées illégalement en Croatie, ont été **arrêtés** dans le comté de Karlovac jeudi 17 et vendredi 18 août 2023. Tous les migrants ont annoncé avoir

déposé des demandes de protection internationale auprès de la République de Croatie, tandis que des poursuites pénales ont été engagées contre les passeurs. Plus tôt dans la semaine, la police des frontières de Cetingrad, également dans le comté de Karlovac, avait déjoué deux tentatives de passage clandestin d'un total de 33 migrants illégaux et arrêté deux passeurs - un ressortissant croate de 34 ans et un autre de Bosnie-Herzégovine, âgé de 21 ans.

La police croate envisage la possibilité **d'ouvrir un centre** à Dugi Dol, près de Krnjak, pour l'enregistrement des migrants qui demandent la protection internationale. « *Étant donné que les commissariats de police situés dans le comté de Karlovac ne disposent pas d'assez d'espace pour l'enregistrement des demandeurs de protection internationale, le site de Dugi Dol serait approprié pour y procéder* », explique le ministère de l'Intérieur, saisi par les habitants qui ont demandé pourquoi la forêt était défrichée depuis une vingtaine de jours. La police explique qu'il s'agit d'un emplacement situé à l'écart des habitations, avec un accès routier. Dans une première phase, des conteneurs pourraient y être placés dans lesquels l'enregistrement pourrait être effectué dans les plus brefs délais, ce qui implique un plus grand nombre de policiers et d'équipements techniques pour l'enregistrement, a ajouté le MUP. Après l'enregistrement, les demandeurs de protection internationale seraient autorisés à présenter une « *demande en bonne et due forme* ». « *Pour cela, compte tenu de la forte augmentation du nombre d'intentions exprimées de présenter des demandes de protection internationale cette année, il est nécessaire de renforcer les capacités administratives appropriées de l'Administration de l'Immigration, de la Citoyenneté et des Affaires administratives, ainsi que les capacités d'hébergement. et l'accueil* », précise le ministère.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

ESPAGNE

La **route migratoire des Canaries** connaît ces dernières semaines un regain d'activité au départ du Sénégal et de la Gambie. En moins de trois mois, ce sont près de 17 embarcations qui ont quitté les côtes sénégalaises, a précisé le coordonnateur de l'ONG sénégalaise "Village du migrant". Selon les derniers chiffres du ministère espagnol de l'Intérieur, 12 704 migrants sont arrivés de façon irrégulière en Espagne au premier semestre 2023 dont une majorité (7 213) aux Canaries. Un chiffre néanmoins en baisse de 11,35 % par rapport à la période correspondante de 2022. Cette route est **davantage empruntée ces dernières années, en raison du durcissement des contrôles en Méditerranée**. C'est un périple particulièrement dangereux et les naufrages y sont fréquents. Selon l'Organisation internationale des migrations (OIM), 126 migrants sont morts ou ont disparu dans la traversée vers les Canaries au premier semestre 2023. L'ONG espagnole Caminando Fronteras avance pour sa part le chiffre de 778 morts ou disparus.

Au total, **320 migrants sont arrivés lundi 21 août 2023 aux Canaries** après avoir traversé l'Atlantique depuis les côtes ouest-africaines. L'île de Grande Canarie a accueilli dans la soirée 48 exilés, secourus en mer par les sauveteurs espagnols. Dans le même temps, 68 personnes sont arrivées par leurs propres moyens sur la plage de Los Cristianos, à Tenerife. La petite île d'El Hierro a aussi été mise à contribution lundi. Quarante-sept migrants y ont débarqué au port de La Restinga dans l'après-midi, et 74 le matin. Enfin, Lanzarote a pris en charge 83 exilés, répartis dans deux embarcations, après leur sauvetage au large des côtes. Mardi matin 22 août, **136 personnes** sont arrivées aux Canaries. Le premier canot était composé de 88 migrants, dont un bébé et une femme. La pirogue a été repérée par un bateau de pêche à 1,5 km du port de La Restinga, à El Hierro. Les exilés ont été secourus par les services de sauvetage et déposés sur l'île. Dans la deuxième embarcation se trouvait 48 personnes originaires d'Afrique subsaharienne, dont quatre mineurs. Les migrants ont débarqué à Tenerife. Parmi eux, deux ont été orientés vers un centre de santé. La semaine précédente, le centre pour migrants de Las Raices a été confiné en raison de la mauvaise qualité de l'air. Le camp, installé dans une ancienne caserne militaire de la zone forestière d'El Rosario, peut accueillir jusqu'à 2 000 personnes. Au total, 14 878 hectares étaient partis en fumée lundi soir à

Tenerife. **Ces incendies ne dissuadent pas les exilés** de rejoindre l'archipel espagnol. Depuis le début de l'année, plus de 7 000 migrants ont atteint les Canaries, selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Depuis janvier, près de 4 000 personnes sont mortes sur la route des Canaries, d'après l'agence onusienne.

Une vaste enquête, débutée en mars 2022, a permis **d'arrêter en Espagne 22 personnes** soupçonnées d'appartenir à une organisation criminelle, ont annoncé mardi 22 août 2023 les autorités. Le réseau, d'origine pakistanaise, est accusé **d'avoir fourni de faux papiers à des migrants** en situation irrégulière ou d'avoir utilisé l'identité d'autres personnes. Les membres présumés de ce réseau sont accusés d'appartenance à une organisation criminelle, de falsification de documents, d'atteinte aux droits des citoyens étrangers et d'atteinte aux droits des travailleurs. L'enquête a révélé que les accusés faisaient payer **400 euros pour chaque document d'identité fourni**. Les exilés présentaient alors les cartes de séjour frauduleuses dans différentes zones agricoles situées dans les villes voisines de Tortosa, dans le nord-est de l'Espagne. Ce précieux sésame permettait aux étrangers en situation irrégulière d'obtenir un contrat de travail. Les membres du réseau avaient tous une tâche bien définie allant de l'hébergement des migrants, en passant par leur transfert vers les champs agricoles, à la mission de recrutement. Les services d'hébergement et d'entretien dans les foyers gérés par l'organisation, ainsi que le transport vers les lieux de travail représentaient des frais supplémentaires pour les exilés. L'enquête a démontré que le groupe criminel disposait d'une logistique importante, permettant de transférer jusqu'à **100 personnes par jour vers les champs** de la région de Tortosa. Lors des perquisitions, les policiers ont notamment saisi 30 000 euros en liquide, deux véhicules et une imprimante laser, nécessaire à l'impression des faux documents. Le sud de l'Espagne, principalement la région d'Almería, produit **actuellement 80% des cultures maraîchères consommées dans l'Union européenne**. Les ONG dénoncent régulièrement les conditions de vie des migrants en situation irrégulière qui sont exploités dans les champs espagnols. Des associations considèrent que "*de nombreux travailleurs migrants du camp sont victimes d'exploitation par le travail et de traite d'êtres humains*". En cause, notamment, des heures travaillées qui dépassent souvent la limite légale, pour un salaire fixé, lui, en dessous du salaire minimum. "*Parfois, les travailleurs ne sont même pas payés du tout*".

Les 168 migrants, secourus la semaine dernière **par un navire de la Garde civile** espagnole dans l'Atlantique, qui n'ont pas été autorisés à débarquer en Mauritanie (voir ci-dessous au chapitre Mauritanie) ont finalement **débarqué mercredi 30 août 2023 au port sénégalais de Saint-Louis**. Ces exilés ont pris la mer depuis les côtes sénégalaises dans le but d'atteindre les îles espagnoles des Canaries, distantes d'environ 1 500 km. Mais leur route a pris fin jeudi 24 août, lorsqu'un navire de la Garde civile espagnole a secouru l'embarcation, au large de la Mauritanie. Le bateau stationnait depuis en face du port de Nouadhibou, sans pouvoir y accoster. Les autorités mauritaniennes refusant d'accueillir ces migrants, majoritairement sénégalais. Selon le ministre espagnol de l'Intérieur, tous les exilés sont "*en sécurité à terre*". Il a remercié les agents de la Garde civile pour leur travail "*extraordinaire*" à bord du patrouilleur. Des tensions avaient éclaté ce week-end sur le navire, en raison des conditions de vie sommaires : les exilés n'avaient pas accès à des douches ou des toilettes, et ils dormaient sur le pont à la merci des intempéries. Certains étaient par ailleurs blessés. Ce débarquement au Sénégal met fin à **plusieurs jours de négociations** entre l'Espagne et la Mauritanie. Du côté des associations et des organisations internationales, ce rapatriement pose question. Mardi 29 août 2023, le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a exhorté l'Espagne à respecter le droit international. L'agence onusienne a rappelé la **nécessité d'identifier les migrants et leur éventuelle vulnérabilité avant un retour au Sénégal**, et de les informer de leur possibilité de **déposer l'asile en Espagne**. Mardi, la Commission espagnole d'aide aux réfugiés (CEAR) a demandé à Madrid de **mettre fin à ce rapatriement**, qu'elle juge illégal. L'ONG signale "*que parmi les personnes secourues, il pourrait y avoir des personnes ayant besoin d'une protection internationale*". En outre, la CEAR rappelle qu'à "*l'heure actuelle au Sénégal, les droits d'une grande partie de la population ne sont pas garantis en raison de l'instabilité*

croissante que connaît le pays, où des milliers de personnes ont été arrêtées pour avoir manifesté contre le gouvernement, notamment le principal leader de l'opposition, actuellement en prison". Madrid assure que l'opération "a été conforme à la loi et a sauvé la vie de 168 personnes", sans préciser si les migrants avaient pu demander l'asile.

Melilla - une muraille infranchissable

Au fil des années, la surveillance de la frontière a été renforcée par les autorités marocaines. Aujourd'hui, pour beaucoup de candidats à l'exil, le passage par la voie terrestre n'est plus une option. *"On ne peut pas passer par le mur. Il y a les militaires, des caméras, des radars, c'est impossible... En plus, s'ils te chopent, la première fois, ils te lâchent, mais la deuxième fois, tu risques la prison",* explique un exilé qui est parvenu à atteindre l'enclave espagnole. Un autre a rejoint Melilla à la nage, il y a quelques semaines, au péril de sa vie. *"J'ai passé sept heures dans l'eau. C'était très difficile, et une fois arrivé dans les eaux espagnoles, on s'est retrouvé près d'un port. Il y a énormément de passage de bateaux, on ne savait pas quand ils allaient passer. Donc on a eu très peur de se retrouver nez à nez avec un paquebot... J'ai vu des jeunes passer par là et se faire tuer."* Mais ce mur, devenu ce 24 juin 2022 la frontière la plus meurtrière d'Europe, n'a pas toujours été cette muraille infranchissable. Une femme, née à Melilla, s'occupe depuis plus de 20 ans des jeunes migrants en difficulté. Elle dirige aujourd'hui dans l'association Mecs de la rue dans l'enclave espagnole et revient sur l'historique de ce mur. *"Au début, et jusqu'au moment où ils ont commencé à ériger le mur, en 1998-2000, il n'y avait pas de séparation entre le Maroc et l'Espagne, ou entre Melilla et Nador. Les gens entraient et sortaient par la frontière en montrant simplement la carte d'identité, et ils les laissaient passer sans aucun problème. Ensuite, dans la campagne, il y avait un petit barbelé qui ne mesurait pas plus d'un demi-mètre et on pouvait entrer. Les gens de Melilla passaient dans la campagne de Nador, ou les gens de la campagne de Nador entraient à Melilla. La relation était différente, on n'aurait pas dit deux pays différents mais un territoire, et des gens qui vivaient sur ce territoire."* Depuis, le **mur atteint désormais 12 mètres de hauteur**, et un large fossé a été creusé tout au long des **10 kilomètres de frontière**. La nouvelle génération espagnole n'envisage plus une vie sans cette imposante séparation. *"Les gens de Melilla pensent que c'est une protection, parce qu'ils estiment qu'ainsi, les étrangers ne vont pas venir. L'immigration est considérée ici comme une invasion. La revendication marocaine de Melilla et Ceuta a une conséquence très importante aussi sur le sujet. Le mur sert à contenir ce **désir marocain très fort de venir envahir la ville**. Et cela est vu comme un péril"*. Depuis le rapprochement diplomatique entre le Maroc et l'Espagne en avril 2022, aucune tentative massive de franchissement du mur n'a été enregistrée. Côté marocain, les migrants sont désormais tenus à l'écart du mur de Melilla.

Canaries

Quatre personnes ont été interpellées à Grande Canarie pour falsification de documents, usurpation de propriété, appartenance à une organisation criminelle et aide à l'immigration illégale, a annoncé jeudi 31 août 2023 la police nationale. Elles faisaient transiter des migrants des îles Canaries vers la péninsule espagnole avec de faux papiers d'identité. Trois d'entre elles ont été incarcérées. Le réseau était divisé en deux branches : l'une au Maroc et l'autre en Espagne. La première équipe, en contact avec des passeurs, était chargée de prévenir la seconde des départs d'embarcation de migrants depuis les côtes marocaines, en direction des Canaries. Elle fournissait également les coordonnées des exilés qui avaient payé d'avance leur logement aux Canaries via l'organisation. La seconde s'occupait de "l'accueil" des exilés à Grande Canarie, et de leur hébergement sur l'île. Selon les enquêteurs, les logements étaient insalubres, impropres à l'habitation, avec de mauvaises conditions de santé et d'hygiène. Le groupe gérait également les démarches nécessaires à l'obtention de faux documents d'identité, nécessaires pour quitter l'archipel en direction de la péninsule ou d'autres pays européens, en fonction de la somme déboursée. En échange de l'hébergement et du transfert vers la péninsule espagnole, les migrants devaient déboursier entre 250

et 400 euros. Le montant dépendait du lieu et de l'itinéraire du transfert. Si le transport devait s'effectuer par avion, le montant pouvait s'élever à 4 000 euros. Au total, l'organisation a généré des bénéfices d'au moins 250 000 euros, précise la police.

Plus de 11 000 migrants ont débarqué dans l'archipel espagnol depuis le début de l'année, et près de 400 personnes ont péri dans l'Atlantique depuis janvier 2023, en tentant de rejoindre l'archipel espagnol selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM).

BULGARIE

Selon le président du Comité Helsinki bulgare (BHC), une ONG de défense des droits de l'Homme, à la frontière entre la Bulgarie et la Turquie, *"Des personnes ont été tuées, d'autres gravement blessées, d'autres encore refoulées et sont mortes dans la neige en Turquie... Il y a eu de nombreux cas de mauvais traitements physiques, qui ont parfois entraîné la mort. L'utilisation d'armes à feu fait également des victimes"*. On constate des **violences à l'encontre des exilés et les refoulements à la frontière bulgare-turque** ont augmenté ces deux dernières années. Mais le gouvernement bulgare assure toutefois que *"des contrôles ont été effectués après des signalements de refoulements faits par des étrangers qui tentaient de franchir illégalement la frontière de l'État bulgare. Les vérifications ont conduit à la conclusion qu'il n'y avait aucune preuve de violence physique."* *"Il convient de noter que de nombreuses allégations de soi-disant refoulements sont infondées"*. Cependant, *"les migrants rapportent des pratiques comme le déshabillage, le vol d'effets personnels, de téléphones et d'argent, des coups de matraque, de l'intimidation avec des chiens policiers et des détentions illégales allant de 24 à 72 heures dans des locaux non réglementés"*, explique la directrice de Mission Wings. Le gouvernement bulgare a rejeté à plusieurs reprises les accusations selon lesquelles ses gardes-frontières auraient tiré sur un jeune réfugié syrien en octobre 2022, alors qu'une vidéo publiée deux mois après l'incident montre un homme se faisant tirer dessus à la frontière bulgare-turque. La vidéo avait été publiée dans le cadre d'une enquête conjointe menée par plusieurs médias européens au sein de Lighthouse Reports qui dans son enquête conclut que **des réfugiés non armés ont été visés par des tirs** en provenance de positions de la police des frontières bulgares. Davantage de migrants ont cherché à rejoindre le territoire de l'Union européenne (UE) par la Bulgarie depuis le virage à droite pris par le gouvernement grec en 2019. *"Certains nous racontent que la police bulgare les a arrêtés et a commencé à les battre avant de les renvoyer vers la Grèce. Ensuite, la police grecque les a battus également avant de les renvoyer en Turquie. Ce sont des refoulements en chaîne."* Malgré la recrudescence des violences à la frontière on constate une **hausse significative des demandes d'asile** en Bulgarie. L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Sofia, affirme que la Bulgarie a reçu quelque 20 000 demandes d'asile en 2022, soit *"le chiffre le plus élevé"* depuis 30 ans. Les principaux pays d'origine ont été la Syrie, l'Afghanistan et le Maroc. Cette tendance s'est poursuivie cette année. Les explications se trouvent dans : le retour au pouvoir des Taliban en Afghanistan en 2021, le conflit toujours en cours en Syrie, l'instabilité économique et politique en Turquie, les conséquences dévastatrices du tremblement de terre de février 2023 à la frontière syro-turque incitent les Syriens qui vivaient auparavant en Turquie à franchir la frontière pour se rendre en Bulgarie. *"Par le passé, la migration depuis la Turquie se faisait beaucoup plus vers la Grèce que vers la Bulgarie"*, selon le Comité Helsinki. *"Mais le gouvernement grec a pris des mesures pour patrouiller en mer. La frontière grecque est très bien protégée. La frontière terrestre avec la Turquie est plus courte. La frontière bulgare est aussi très difficile à protéger car elle passe par une montagne. Il est donc très difficile d'installer des technologies appropriées et de superviser l'ensemble de cette frontière."* La diffusion d'informations sur des refoulements violents pratiqués par les autorités grecques à la frontière gréco-turque participe également à cette réorientation des flux migratoires vers la Bulgarie.

GRECE

Dix-huit corps ont été retrouvés calcinés mardi 22 août 2023 dans le parc national grec

de Dadia, près de la frontière avec la Turquie, alors qu'un incendie ravage depuis lundi 21 août une partie de cette zone forestière. Les autorités présumant que les dépouilles sont celles de migrants, car aucun résident n'est porté disparu et la zone de l'Evros est fréquemment empruntée par les exilés qui se cachent de la police pour entrer sur le sol grec depuis la Turquie voisine. *"La possibilité qu'il s'agisse de personnes entrées illégalement dans notre pays est en train d'être examinée"*, a précisé le porte-parole des sapeurs-pompiers, ajoutant que les victimes avaient été retrouvées au nord de la ville d'Alexandroupoli. Le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a réagi mardi 22 août 2023, évoquant une *"douloureuse nouvelle"*. *"Nos pensées vont aux familles des victimes, à toutes les personnes touchées en Grèce et à ceux qui combattent les incendies"*. 8 autres cadavres ont été retrouvés peu de temps après mais n'a pas été confirmée par les autorités. *"Des recherches dans toute la zone où le feu s'est déclaré se poursuivent"*. Lundi, un migrant présumé a été retrouvé mort ainsi qu'un vieux berger dans un incendie.

Une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux montre un **homme détenir dans la remorque de son véhicule plusieurs migrants**. Lorsque l'individu ouvre la remorque, on peut y voir distinctement deux hommes, qui semblent apeurés. L'enregistrement a été réalisé à Alexandroupolis, dans le nord-est de la Grèce, à seulement quelques kilomètres de la frontière avec la Turquie. L'homme qui parle, a lui-même publié fièrement la vidéo sur ses réseaux sociaux. Dans la remorque de sa voiture, il affirme que *"25 pièces"*, comme il appelle les migrants, sont entassées les unes sur les autres. L'individu interpelle les exilés près de la frontière turque en se faisant passer pour un policier, et les emprisonne. Le propriétaire du véhicule, d'origine albanaise débite un monologue à connotation raciste : *"J'ai chargé 25 pièces dans la remorque. Organisez-vous, sortons tous et récupérons-les"*. *"Toute la montagne est pleine, les gars (...) Ils ont juré de nous brûler (...) Ils vont nous brûler, c'est tout ce que je vous dis"*, faisant référence aux immenses incendies qui ravagent actuellement le nord-est de la Grèce. Au total, 13 migrants, originaires de Syrie et du Pakistan, sont maintenus ce jour-là dans la remorque. **Le propriétaire de la voiture et deux autres complices ont été interpellés**, mardi 22 août 2023, par les autorités, près d'Alexandroupolis. Ils doivent être présentés à la justice. De nombreux migrants tentent quotidiennement de rejoindre la Grèce via la Turquie dans cette région de l'Evros. Selon la police, au cours du mois d'août, les autorités ont empêché en moyenne environ 900 entrées illégales dans cette zone, et ont arrêté des centaines de trafiquants.

Plus de 130 migrants ont été secourus **à bord de voiliers**, à la suite de deux naufrages distincts, mercredi 30 août 2023. Un premier groupe de **76 personnes** a été pris en charge après que leur bateau se soit trouvé en détresse à 64 milles marins (118 kilomètres) au sud-ouest de l'île ionienne de Zakynthos, à l'ouest du territoire grec, selon un communiqué des garde-côtes. Tous ont été **secourus, transférés** à bord d'un cargo, et aucune personne n'a disparu. Le deuxième naufrage concernait **60 exilés à bord d'un voilier** au large de l'île de Kythnos, dans l'archipel des Cyclades, au sud-est d'Athènes. Les garde-côtes grecs ont déclaré, là encore, que tous les passagers avaient pu être **secourus, puis débarqués** "en bonne santé" au port de Kythnos. Dans la même journée, les garde-côtes grecs ont récupéré **29 migrants sur plusieurs bateaux au large** des îles proches de la **Turquie**, dans l'est de la mer Égée. La veille, **mardi 29 août, 90 autres personnes avaient été secourues** lors de quatre incidents distincts, toujours dans l'est de la mer Égée. Lundi 28 août 2023, au moins **quatre migrants sont morts** après que leur embarcation a coulé au nord-est de l'île grecque de Lesbos. Les **18 autres passagers ont été secourus**, selon les garde-côtes grecs. Ces derniers ont publié, ce jeudi 31 août, une vidéo visant à démontrer la responsabilité de la Turquie dans la dérive de ce bateau et dans son naufrage meurtrier. On y voit l'embarcation en train de couler "dans les eaux territoriales turques", à 6h15, d'après les garde-côtes grecs. Reste que la responsabilité des autorités grecques est elle aussi régulièrement engagée dans la dérive d'embarcations. Plus de **17 300 exilés ont déjà atteint la Grèce** par voie terrestre et maritime depuis le début de l'année, selon le HCR. Parmi eux, 13 400 sont arrivés par la mer - dont 5 500 sur l'île de Lesbos. Pas moins d'un exilé sur cinq est un enfant, recense le HCR. Les Palestiniens sont la première nationalité enregistrée dans ces

arrivées par la mer (22 % du total). Ils sont suivis par les Afghans, les Somaliens, les Syriens et les Érythréens (quasiment 10 % des arrivées pour chacune de ces nationalités). Le rythme des arrivées de 2023 promet donc de franchir rapidement le seuil de 2022, année au cours de laquelle les arrivées en Grèce - terrestres et maritimes - s'établissaient à 18 800, toujours selon le HCR.

Les experts de l'ONU ont exhorté Athènes à adopter des politiques et des pratiques sûres et impartiales en matière de protection des frontières. Ils ont ainsi condamné l'absence d'obligation de reddition des comptes pour les violations impliquant des membres des forces de l'ordre grecques. Ils ont demandé des informations détaillées au gouvernement grec le 7 août 2023 et exprimé leur profonde inquiétude concernant les incidents survenus en avril 2023 et les allégations de violations des droits de l'homme et d'abus. En effet, douze demandeurs d'asile originaires de Somalie, d'Érythrée et d'Éthiopie, hommes, femmes et enfants, dont un nourrisson de six mois, fuyant la guerre et la répression, qui avaient déjà atteint le territoire grec, ont été **rassemblés par des hommes masqués**, dépouillés de leurs biens et emmenés de force au port de Mytilène, à Lesbos, le 11 avril dernier. Certains d'entre eux ont déclaré qu'ils étaient arrivés sur l'île à bord d'un bateau de passeurs la veille. *« La violence, qui a été filmée, vérifiée et rapportée par les médias, a mis en évidence l'exclusion raciste et la cruauté des pratiques de protection des frontières de l'Europe »*, ont déclaré les experts, demandant instamment à la Grèce de prendre *« des mesures pour garantir une enquête transparente et impartiale sur les allégations de violations des principes de non-refoulement et de non-discrimination et du droit à la vie impliquant des membres des forces de l'ordre grecques, y compris les garde-côtes, et des violences aux frontières »*. Le rôle du racisme et du racisme systémique dans le traitement des demandeurs d'asile doit être pris en compte dans tout examen sérieux de ces pratiques. Les défenseurs des droits humains se sont inquiétés de la passivité des forces de l'ordre, notamment *« leur incapacité à fournir une assistance rapide et efficace aux migrants en détresse »*. Alors que l'enquête est en cours, les experts font état *« de preuves d'une politique délibérée et coordonnée de retour forcé et d'autres pratiques déshumanisantes de contrôle des frontières de la part de la Grèce »*, qui vont au-delà de la dissuasion et sont en contravention avec ses obligations internationales. *« Le rôle du racisme et du racisme systémique dans le traitement des demandeurs d'asile doit être pris en compte dans tout examen sérieux de ces pratiques »*, ont-ils fait valoir. Pour les experts, ces 12 derniers mois ont été parmi les **« plus meurtriers » pour les demandeurs d'asile**, les réfugiés et les **migrants d'origine africaine** et d'autres personnes en voyage, en particulier le long des routes maritimes et terrestres dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, et dans les traversées périlleuses du Sahara et de la Méditerranée. Plus largement, les experts se sont inquiétés de *« l'expulsion collective, arbitraire et illégale des demandeurs d'asile »*. Selon eux, ces renvois forcés sont également contraires à la recommandation du Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale, qui demande aux États de *« veiller à ce que les non-ressortissants ne fassent pas l'objet d'expulsions collectives »*. L'absence de voies de migration régulières, associée à des politiques migratoires restrictives, à une rhétorique xénophobe et à de nombreux autres facteurs favorisant la migration et le déplacement des personnes en mouvement, notamment le changement climatique et les conflits, qui ont des racines historiques profondes dans les pratiques coloniales, ont souvent pour effet d'aggraver ces dangers et ces risques plutôt que de les atténuer.

<https://news.un.org/fr/story/2023/08/1137872>

Rhodes

Un réseau qui facilitait l'entrée illégale de migrants en Grèce a été **démantelé** sur l'île de Rhodes, dans le sud-est de la mer Égée, ont annoncé mercredi 30 août 2023, les autorités. Les arrestations ont eu lieu après une enquête menée par la police grecque, en collaboration avec l'équipe de prévention et de répression de la criminalité (OPKE). Les investigations ont porté sur un hôtel de l'île de Rhodes, **où 90 étrangers en situation irrégulière ont été découverts**. Le directeur du bâtiment et son propriétaire ont été arrêtés, accusés de *« participation à une organisation criminelle facilitant le séjour des étrangers en situation irrégulière dans le pays »*. Ils avaient créé un réseau

chargé d'amener des migrants sans papiers depuis la côte est de l'île vers cet hôtel. Les exilés étaient ensuite cachés dans des chambres de l'édifice, avant d'être transférés vers d'autres pays de l'Union européenne, moyennant finance. Les suspects seront présentés au procureur de Rhodes, tandis que des procédures administratives ont été engagées à l'encontre des migrants, indique encore le média grec. Rhodes, îles grecques située en mer Égée, n'est pas une destination habituelle pour les migrants, qui se dirigent généralement vers les îles de Lesbos, Samos ou Chios. Mais face à des politiques européenne et grecque de plus en plus dures sur les migrations, et des refoulements violents, passeurs et migrants cherchent des routes alternatives. Depuis le début de l'année 2023, 1 774 migrants ont débarqué à Rhodes d'après le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), contre 5 453 à Lesbos, et 1 911 à Samos. Pour les exilés en transit à Rhodes, les conditions de vie sont très spartiates. Un migrant centrafricain y est resté plusieurs semaines après avoir débarqué sur une plage. *"On m'avait donné une adresse avant de partir. C'était une petite maison isolée, dans la campagne"*. Sur cette île où aucun centre d'accueil n'existe, les migrants sont contraints de vivre dans des squats, ou dans des bâtiments abandonnés. En 2021, les autorités avaient procédé au démantèlement d'un camp informel qui s'était construit dans l'ancien abattoir de Rhodes, et où vivaient une centaine de personnes.

HONGRIE

En toute discrétion, sans avertir son voisin autrichien, le gouvernement hongrois a signé, en avril dernier, un décret autorisant la police à **relâcher des passeurs** à la condition qu'ils quittent le pays dans les 72 heures. Or, les autorités hongroises avaient promis de libérer au maximum 800 personnes, sur les 2 600 trafiquants emprisonnés dans le pays, mais *"nous avons libéré à ce jour 1 468 détenus de nationalité étrangère condamnés pour trafic d'êtres humains"*, indique désormais l'administration pénitentiaire. Soit déjà plus de la moitié. La majorité a pris le chemin de l'Autriche, de quoi provoquer le mécontentement de Vienne. Ces trafiquants viennent du monde entier, mais la plupart des prisonniers sont originaires des États voisins comme la Roumanie, la Serbie, la Bulgarie, l'Albanie et l'Ukraine. Ils ont été condamnés pour **avoir aidé des clandestins à franchir la frontière**, un crime dont la sanction peut aller jusqu'à dix ans de prison en Hongrie. Voisine de la Hongrie, l'Autriche avait renforcé ses contrôles aux frontières et convoqué l'ambassadeur de Hongrie à Vienne lorsqu'elle a pris connaissance des volontés hongroises. De son côté, la Commission européenne s'est aussi emparée du sujet et a entamé mi-juillet une procédure d'infraction contre la Hongrie. Elle estime qu'aucune disposition n'est prévue pour s'assurer que les détenus libérés purgeront bien leur peine de détention lorsqu'ils seront hors de la Hongrie. Une lettre de mise en demeure a été envoyée à Budapest, qui a deux mois pour répondre. Coutumier des bras de fer avec l'UE, notamment sur les sujets concernant la politique migratoire, le gouvernement a dit avoir **pris cette décision "car Bruxelles ne contribue pas financièrement à la protection des frontières"**. Alors que *"nous interpellons les passeurs"* qui viennent engorger les prisons, *"l'UE ne verse à la Hongrie aucun argent pour assumer les coûts de détention ou de construction"* de nouveaux établissements, a argué le ministre de l'Intérieur adjoint. L'objectif de ces remises en liberté est de limiter *"le coût pour les contribuables hongrois"*. La Hongrie a opté pour une ligne dure envers l'immigration illégale, une politique qui lui a valu plusieurs condamnations de la Cour de justice de l'UE. Garder ces passeurs en prison coûte très cher, sans aucune aide de l'Europe, justifie donc le gouvernement hongrois, qui souligne que les détenus avaient presque fini de purger leur peine, et que les prisons sont surpeuplées. La Hongrie compte **actuellement deux fois plus de détenus par habitant que la moyenne européenne**. Avant que la cage soit ouverte, les trafiquants d'êtres humains représentaient 13 % de la population carcérale hongroise. Et pour limiter le nombre de traversées de sa frontière, la Hongrie a bâti des clôtures le long de ses frontières extérieures. Elle a également restreint le dépôt des demandes d'asile à ses ambassades à l'étranger tout en durcissant les peines à l'encontre des passeurs.

ITALIE

En 48h, l'Italie immobilise trois navires de sauvetage de migrants en Méditerranée. Après l'Aurora lundi 21 août 2023, c'est au tour de deux autres navires humanitaires d'être

immobilisés par les autorités italiennes. L'ONG espagnole **Open Arms**, qui affrète un bateau du même nom, a indiqué mercredi 23 août subir un "**blocage administratif de 20 jours et une amende de 10 000 euros**". Le navire, à quai au port italien de **Carrare** (nord de l'Italie) depuis son débarquement mardi, ne peut plus, pendant cette période, porter secours à des migrants en détresse en mer. Il est reproché à l'équipage d'avoir opéré trois sauvetages distincts en Méditerranée centrale, permettant de secourir 195 personnes les 17 et 18 août 2023. Une décision rendue possible par un décret du gouvernement italien, adopté par le gouvernement. Entré en vigueur début 2023, le texte permet aux autorités d'assigner un port spécifique de débarquement aux navires dès le premier sauvetage effectué. Ceux-ci ont désormais l'obligation de revenir au port entre plusieurs opérations de sauvetage. Le navire de l'ONG **allemande Sea-Eye** est bloqué au port de **Salerne**, dans le sud de l'Italie, après avoir débarqué mardi 22 août 2023 114 exilés. Là aussi, les autorités italiennes accusent l'équipage du bateau d'avoir effectué trois opérations de sauvetage en Méditerranée, les 17 et 18 août. Il ne peut plus prendre la mer pendant **20 jours** et écope, quant à lui, d'une amende de **3 000 euros**. Les trois ONG visées s'insurgent de cette nouvelle entrave à leurs activités. "*Les organisations de sauvetage en mer se retrouvent à devoir choisir entre garder leur navire et rebrousser chemin après la première opération de sauvetage, ou bien de ne laisser personne mourir et ainsi accepter la perte de leur navire*", déplore Sea-Eye. "*Cette semaine, Sea-Eye, Sea-Watch et Open Arms ont choisi de donner la priorité à leurs navires pour sauver des vies. L'Italie punit désormais ce comportement et met en danger la vie de nombreuses personnes qui restent sans défense et à la merci de la mer*". Open Arms, de son côté, pointe l'incohérence des autorités. "*D'abord, ils [les Italiens] vous demandent de l'aide pour effectuer des dizaines de sauvetage car les garde-côtes n'ont pas de carburant, puis ils appliquent le 'décret Méloni' qui limite les sauvetages. La politique tente de déformer le droit maritime international*", déplore le fondateur de l'ONG espagnole. Cet été, des navires humanitaires, comme l'Open Arms mais aussi le Géo Barents de Médecins sans frontières (MSF), ont en effet procédé à plusieurs sauvetages sous la coordination de Rome. "*Lors de notre dernière mission [mi-juillet], après un sauvetage près des côtes libyennes, les autorités italiennes nous ont demandé de les épauler pour secourir 11 canots dans la zone de recherche et de sauvetage*", avait déclaré fin juillet la responsable adjointe de la mission Search & Rescue de MSF. Les trois ONG immobilisées estiment par ailleurs que si elles n'avaient pas secouru les naufragés, un drame aurait pu se produire. "*Si ne nous ne l'avions pas fait, il y aurait eu des morts*", assure Sea-Eye. Le nombre de **décès a considérablement augmenté cette année** en Méditerranée centrale. Depuis janvier, plus de 2 000 migrants ont péri dans ces eaux en tentant de rejoindre les côtes européennes, selon les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ils étaient un peu plus de 1 400 sur l'ensemble de l'année 2022, dans cette zone maritime.

Lampedusa

Samedi 26 août 2023, à la mi-journée, **4 121 migrants** occupaient le hotspot de Lampedusa, pour une capacité maximum de 389 places. En effet, sont arrivées 1 116 autres personnes via 29 débarquements, qui se sont ajoutées à 1 918 autres exilés débarqués la veille, et à un millier de migrants déjà dans le centre depuis plusieurs jours. L'île italienne ne pouvant "*plus accueillir de réfugiés*", des transferts dans plusieurs régions d'Italie ont été organisés pour désengorger son hotspot. Ainsi, 740 personnes ont été emmenées à Porto Empedocle, en Sicile. Le centre de ce petit port sicilien compte actuellement 818 exilés. 150 migrants partiront pour la Vénétie, 40 pour l'Ombrie, 150 pour l'Émilie-Romagne et 100 pour Vibo Valentia, en Calabre. Certains ont également été transférés par avion à Augusta, en Sicile. Au total, 1 131 migrants ont été transférés ce week-end. Près de 3 000 personnes sont donc encore hébergées à Lampedusa, mais "*aucune arrivée n'a été enregistrée pendant la nuit*". La plupart des exilés sont originaires d'Afrique subsaharienne, et ont pris la mer depuis la Tunisie. Le centre d'accueil de Lampedusa, géré depuis maintenant deux mois par la Croix-Rouge, est très souvent surchargé : jusqu'à 3 000 personnes s'y entassent parfois au même moment dans ses pièces exiguës. Selon l'agence des Nations unies pour les migrations (OIM),

trois migrants sont morts dans le hotspot au cours des derniers mois, dont Fatoumata Bamba, une Ivoirienne de 26 ans, le 18 février 2023. La saturation du centre s'explique par les débarquements de migrants secourus par les garde-côtes italiens, mais aussi par les navires humanitaires qui sillonnent la zone. Ces derniers sont en revanche de plus en plus contraints de débarquer les naufragés dans des ports italiens beaucoup plus lointains. Ce week-end, l'Ocean Viking s'est vu attribué, dans un premier temps, le port de Gênes, dans le nord de l'Italie, pour y débarquer 438 rescapés. Soit à plusieurs jours de navigation de la zone de sauvetage, proche de Lampedusa. *"Il est important que les ONG comprennent que ne pas les laisser accoster [à Lampedusa] ne signifie pas vouloir leur faire du mal ou leur créer des problèmes. Cela signifie simplement que Lampedusa n'est pas en mesure d'accueillir d'autres réfugiés"*, s'est justifié à Ansa le préfet d'Agrigento. Après la controverse, l'Ocean Viking a finalement pu emmener une partie de ses passagers à Vibo Valentia, puis à Naples.

D'après le ministre de l'Intérieur un troisième décret est actuellement en discussion, *"dans le but"*, cette fois, *"de faciliter les rapatriements"*. Le texte contiendra notamment *"des mesures visant à faciliter le rapatriement des migrants irréguliers qui se sont distingués par des comportements violents ou dangereux"*, tandis que des études se poursuivent *"pour créer d'autres CPR, [centres de rétention avant une expulsion], et restaurer la pleine fonctionnalité de ceux qui existent déjà"*. Des *"structures spécifiques d'identification des personnes débarquées, nécessaires pour activer les nouvelles procédures accélérées"* sont aussi au programme. Le premier centre, à Pozzallo, *"sera opérationnel à partir du 1er septembre"*.

Trieste

Les ONG de Trieste tirent la sonnette d'alarme face à la détérioration des conditions d'accueil des migrants. Gianfranco Schiavone du Consorzio Italiano di Solidarietà (CIS) a déclaré qu'une catastrophe humanitaire se prépare, de manière intentionnelle. Depuis fin mai, l'Etat n'a effectué aucun transfert de Trieste vers d'autres régions du pays. 500 personnes ont été abandonnées dans la ville, avec une augmentation du nombre de mineurs non accompagnés, de familles, de malades », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse jeudi 24 août 2023. Trieste est le point d'entrée en Italie pour ceux qui ont parcouru la route des Balkans. La ville dispose d'un efficace système d'accueil, mais qui suppose que beaucoup d'exilés soient orientés vers d'autres villes d'Italie. Pour les ONG, en bloquant ces transferts, les autorités veulent engorger ce système d'accueil.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

Le bateau de croisière de luxe Celebrity Beyond a participé au sauvetage, mercredi 30 août 2023, de 200 migrants en détresse. A 9h15, l'équipage reçoit un appel à l'aide des garde-côtes italiens, qui lui signale une embarcation à la dérive chargée d'exilés. Il change alors *"immédiatement de cap"* pour rejoindre le canot en détresse, situé à environ 10 kilomètres au sud-est de sa position. *"Le bateau de croisière est arrivé sur place en moins de 20 minutes"*. Il se positionne ensuite aux côtés de deux autres navires des garde-côtes italiens, et du bateau de pêche dans lequel avaient pris place près de 200 exilés. Les autorités italiennes n'ayant pas assez de gilets de sauvetage pour tous les passagers, le bateau de croisière a distribué les siens aux migrants. Malgré les vents forts et une mer agitée, vers 10h50, tous les naufragés ont pu finalement grimper à bord des deux bateaux des garde-côtes italiens. *"Tout le monde est sain et sauf"*. *"Sauver des vies en mer peut être complexe. Mais le droit maritime [...] stipule que tout capitaine d'un navire en mer est tenu de procéder avec toute la diligence nécessaire au secours des personnes en détresse, dès qu'il reçoit un signal provenant de quelque source que ce soit. Nous sommes tenus de porter assistance à ceux qui sont en danger"*. Ni les nationalités des migrants secourus, ni leur état de santé n'ont été communiqués. Le bateau de croisière a, lui, repris son voyage sur l'itinéraire prévu, direction la Grèce. Ce n'est pas la première fois que le Celebrity Beyond, porte secours à des migrants en mer. En janvier, le navire a conduit deux opérations de sauvetages en cinq jours, apportant de l'aide à 4 et 19 passagers, près de Cuba. L'équipage avait fourni eau et nourriture aux naufragés, ainsi que des soins médicaux, avant

leur prise en charge par les autorités.

EUROPE

CHYPRE

Quatre-vingt-six migrants ont été secourus dimanche 20 août 2023 au large de la côte sud-est de Chypre, ont annoncé les autorités de l'île. L'opération de sauvetage a permis de ramener à terre 61 hommes, six femmes et 19 enfants, tous sains et saufs. Les personnes secourues, qui avaient pris place dans une embarcation de 13 mètres de long, devraient être transférées dans le centre d'accueil de Pournara. Quatre hommes de 18, 23, 27 et 30 ans ont par ailleurs été arrêtés à la suite de ce sauvetage. Si aucune information n'a été dévoilée concernant la nationalité des migrants ou le point de départ de l'embarcation, la plupart des exilés arrivant sur l'île par la mer embarquent sur des bateaux dans le port syrien de Tartous, selon les services de l'immigration. Le 15 août 2023, les autorités chypriotes avaient déjà **secouru 60 personnes en détresse** dans la même zone. 54 hommes, 3 femmes et 3 enfants avaient été pris en charge.

Le nombre de migrants arrivant par bateau a augmenté en 2023, d'après les autorités de l'île, avec une hausse de 60% enregistrée au cours des cinq premiers mois par rapport à la même période en 2022. Affirmant être en première ligne face aux flux migratoires au sein de l'Union européenne, Chypre réclame depuis des années plus de fonds et de soutien politique de la part de Bruxelles pour gérer cette question. Entre avril et juin, 2 381 demandes d'asile ont été déposées. Les autorités affirment que les demandeurs d'asile représentent 5% des 915 000 habitants de la partie sud de l'île. En réponse à l'augmentation des demandes d'asile dans le pays, le gouvernement **expulse de plus en plus** vers le pays d'origine, ou vers des États tiers. Une politique de plus en plus pointée du doigt par les ONG. Il y a dix jours, Nicosie a été critiquée pour le rapatriement de 109 migrants au Liban, après l'arrivée de trois bateaux sur les côtes chypriotes entre le 29 juillet et le 2 août 2023. Dans une déclaration publiée le 11 août, le Centre libanais pour les droits de l'homme (CLDH) et d'autres ONG ont appelé "*Chypre à se conformer à ses engagements internationaux juridiquement contraignants en s'abstenant de renvoyer de force des personnes au Liban sans évaluer leur besoin de protection et les risques auxquels elles sont confrontées au Liban et en Syrie*". Le CLDH a par ailleurs fait savoir que parmi les 109 personnes renvoyées de force de Chypre, "*au moins 73 ont ensuite été expulsées vers la Syrie et remises au régime syrien*". Une semaine plus tôt, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) s'est déclaré "*extrêmement préoccupé*" par le retour de plus de 100 ressortissants syriens de Chypre vers le Liban. Selon Nicosie, ces retours sont légaux puisque le Liban et Chypre ont signé un accord bilatéral en 2004 qui oblige Beyrouth à prévenir et à mettre fin aux franchissements irréguliers des frontières et à la migration des personnes qui quittent le pays. Depuis plusieurs mois, des bateaux chargés de candidats à l'exil quittent le littoral nord libanais à destination de l'Europe, pour fuir la grave crise économique qui secoue le pays. En 2022, au moins 77 personnes sont mortes dans le naufrage de leur embarcation, à l'ouest de Tartous ; l'embarcation se dirigeait très probablement vers Chypre.

ROYAUME-UNI

C'est un nouveau record et, une nouvelle fois, le signe de l'engorgement du système d'asile britannique. Selon les chiffres officiels du gouvernement, **fin juin 2023, 175 457 personnes attendaient une décision initiale relative à leur demande d'asile**, soit 43 % de plus qu'un an auparavant. Un pic inédit depuis que les autorités ont commencé, en 2010, à mesurer cet indicateur. Parmi ces personnes, près de 140 000 attendaient fin juin une décision depuis plus de six mois, un chiffre également record et en hausse de 57 % sur un an. Le ministère de l'Intérieur souligne néanmoins que l'augmentation n'a été que de 1 % sur la période allant d'avril à juin, y voyant le signe d'"*un ralentissement de l'accroissement du retard*", dû en particulier à "l'augmentation des effectifs" du personnel affecté à l'étude des demandes. Au total, entre juillet 2022 et juin 2023, 97 390 nouvelles

personnes ont demandé l'asile au Royaume-Uni, un chiffre en augmentation de 19 % sur un an. Sur cette même période, **20 888 personnes ont obtenu le statut de réfugié** ou une autre protection, tandis que plus de 154 000 ont pu se rendre au Royaume-Uni via un dispositif spécifique, comme ceux ciblant les Ukrainiens et les personnes originaires de Hong Kong. En termes de nationalités, les Albanais arrivent en tête pour le nombre des demandeurs d'asile, suivis des Afghans et des Iraniens. **41% des demandes d'asile** effectuées entre juillet 2022 et juin 2023 proviennent **de personnes arrivées en traversant la Manche sur de petites embarcations**. Le nombre des migrants qui ont réussi à arriver sur le sol britannique par ce biais avait connu un record en 2022 avec plus de 45 000 arrivées. Cette année, ils sont déjà plus de 19 000 à avoir fait la traversée. Pour enrayer le phénomène, en 2022, le Home Office (équivalent du ministère de l'Intérieur britannique) a versé 3,5 millions d'euros aux garde-frontières turcs pour les aider à repousser les exilés, et s'est également engagé à verser plus de 500 millions d'euros à la France sur quatre ans pour militariser la frontière maritime. Tout cela sans résultats probants actuellement.

Deux Albanais et un Britannique, âgés entre 47 et 52 ans, ont été **reconnus coupables** vendredi 25 août 2023 par un tribunal britannique **d'avoir organisé plusieurs traversées de la Manche** depuis la Belgique et la France en 2022. Tous ont été condamnés à des peines allant de **quatre à cinq ans d'emprisonnement**. Un autre homme doit être jugé cette semaine, et un cinquième a fui à l'étranger. L'enquête a débuté en octobre 2022. Le 8 octobre 2022, les garde-côtes repèrent, via un de leurs avions, des hommes décharger des migrants d'un canot pneumatique, dans le Kent, au sud de l'Angleterre. Le 23 octobre, le réseau, alors sous surveillance, est aperçu au même endroit avec un autre groupe d'exilés en train de sortir d'une embarcation. Ils ont finalement été interpellés en Belgique quelques jours plus tard alors qu'ils tentaient de remplir une embarcation précaire, avec 12 exilés, dont une femme et un enfant. Selon les enquêteurs, le réseau était parfaitement organisé : l'un était chargé d'organiser les traversées et de récupérer les sommes déboursées par les exilés, un autre faisait le lien entre des passeurs basés en Europe continentale et au Royaume-Uni, et le dernier *"jouait un rôle essentiel dans la facilitation des passages"*, selon la National crime agency (NCA).

INTERNATIONAL

Depuis le 15 août 2021 et la prise du pouvoir central par les **Taliban à Kaboul**, les droits des femmes n'ont cessé d'être attaqués et réduits. Aujourd'hui, l'Afghanistan est le seul pays au monde où **l'éducation est interdite aux femmes** de plus de 12 ans. Durant ces deux années de règne taliban, les interdits n'ont cessé de s'abattre sur les Afghanes. Après leur avoir barré la route de l'école secondaire et de l'université, interdit l'accès au marché du travail, aux parcs et jardins ainsi qu'aux salles de sports, ce sont les salons de beauté qui ont été fermés par le régime taliban le 25 juillet 2023. Ces salons constituaient le dernier espace dans lesquelles les femmes pouvaient se réunir librement et travailler. Ces mesures liberticides ont conduit à **l'effacement total des Afghanes de l'espace public**. *"À Kaboul, elles peuvent encore sortir dans la rue, couvertes de la tête aux pieds, pour faire quelques courses. En province, cela fait longtemps qu'elles sont cloîtrées à la maison, cantonnées à la vie domestique"*, explique la fondatrice d'une radio destinée aux femmes. Pour résister, certaines œuvrent dans la plus grande discrétion, en prenant de très grands risques. Elles tiennent des **écoles clandestines** ou ouvrent des salons de beauté à leur domicile. Outre un moyen de résister, c'est surtout une nécessité pour survivre : nombreuses étaient celles qui parvenaient à nourrir leur famille seulement grâce aux revenus de leur salon de beauté.

Les experts des Nations unies chargés de l'Afghanistan pointent ce qu'ils appellent désormais un **"apartheid basé sur le genre"**. Dans une déclaration publiée lundi 14 août 2023, ils considèrent que le système de discrimination mise en place à l'encontre des femmes, visant leur domination totale, *"constitue un crime contre l'humanité"*. S'ils appellent les Taliban à revenir sur tous les interdits édictés jusque-là, ils s'adressent surtout à la communauté internationale et souhaitent

que ses membres reconnaissent le traitement dont les femmes font l'objet comme une "*persécution basée sur le genre*". Ils exhortent les États à **accorder le statut de réfugié à toutes les femmes et filles afghanes**, sur ce fondement. Une doctrine adoptée par le Danemark, la Suède et la Finlande.

Dans les faits, il est très difficile pour les Afghanes de quitter leur pays. Pour voyager, elles doivent être accompagnées d'un homme de leur famille, puis, une fois hors du pays, elles doivent assurer leur subsistance et souvent, celle de leur famille également. Ces difficultés font qu'elles sont peu nombreuses à demander l'asile en Europe. En France, les femmes sont largement minoritaires dans la demande d'asile afghane : au premier semestre 2023, elles ne représentent que 20 % de cette demande, d'après l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) le 14 août 2023. Celles qui parviennent à fuir sont souvent coincées dans les pays voisins, en Iran ou au Pakistan, et se retrouvent dans une situation de grande vulnérabilité, souvent livrées à elles-mêmes, sans papiers.

En France, le collectif "Accueillir les Afghanes" porte depuis plusieurs mois déjà cette revendication d'accueil inconditionnel, défendue désormais par les Nations unies. À l'initiative de l'association France Terre d'Asile et de plusieurs femmes journalistes et chercheuses ayant longuement travaillé en Afghanistan, le collectif appelle le gouvernement à fournir une aide humanitaire aux femmes réfugiées dans les pays limitrophes, faciliter la délivrance de visas et mettre en place un système d'accueil renforcé à leur arrivée en France. Dans une tribune parue dans le journal *Le Monde* le 21 avril 2023, signée par plus de 350 personnalités, il appelait notamment à "*la mise en place d'un programme humanitaire d'urgence pour les Afghanes qui ont fui au Pakistan ou en Iran*".

ASIE

ARABIE SAOUDITE

Selon Human Rights Watch qui a publié un rapport, lundi 21 août 2023, "***Des gardes-frontières saoudiens ont tué des centaines, voire des milliers de migrants et de demandeurs d'asile éthiopiens qui tentaient de franchir la frontière entre le Yémen et l'Arabie saoudite entre mars 2022 et juin 2023***". "*Nous avons des preuves que les gardes-frontières saoudiens utilisent des armes explosives et tirent à bout portant sur des migrants, y compris des femmes et des enfants*" selon une chercheuse sur les migrations à la tête de cette enquête. Les personnes interrogées parlent d'«*armes explosives*» et de tirs à bout portant, les gardes-frontières saoudiens demandant aux Ethiopiens «*sur quelle partie de leur corps ils préféreraient que l'on tire*». «*Les autorités saoudiennes tuent des centaines de migrants et de demandeurs d'asile dans cette zone frontalière reculée, à l'abri du regard du reste du monde*», a déclaré la spécialiste des migrations à HRW. "*Nous avons essuyé des tirs répétés. J'ai vu des gens être tués d'une manière que je n'avais jamais imaginée. J'ai vu 30 personnes être exécutées d'un coup*", témoigne une jeune personne auprès de Human Rights. "*Je me suis cachée sous un rocher et j'ai dormi là. Je sentais que des gens dormaient autour de moi. Ce n'est qu'après que je me suis rendue compte que c'était des cadavres. Je me suis réveillée et j'étais seule.*" Comme l'adolescente, de nombreux témoins assurent avoir été victimes de tirs de mortiers ou d'autres explosifs lancés par des gardes-frontières saoudiens lors de leur tentative de rejoindre l'Arabie saoudite, s'appuyant sur la description précise de l'uniforme de leur assaillant pour prouver leur identité. "*Un témoin a expliqué que dans son groupe de 170 personnes, 90 personnes avaient été tuées. Un chiffre qu'il a pu avancer parce que les survivants sont retournés ramasser les cadavres*", poursuit le rapport. "*Sur 150 personnes, seules sept s'en sont sorties. Il y avait des restes de corps humains partout, éparpillés*". Une autre personne s'est rendue à la frontière saoudienne pour récupérer le corps d'une fille de son village. "*Son corps était empilé sur une vingtaine d'autres*", témoigne-t-elle. "*C'est impossible de compter les cadavres. Cela dépasse l'imagination.*" Ces témoignages sont corroborés par la découverte de plusieurs sites funéraires sur les images satellites consultées par l'ONG. Elle fait état de plusieurs centaines, voire de milliers de morts ces derniers mois. Parmi les survivants, nombreux sont ceux à avoir été gravement blessés et à se retrouver bloqués dans des

camps de fortune au Yémen sans accès à des soins médicaux ou à des ressources pour partir. *Les autorités saoudiennes tuent des centaines de migrants et de demandeurs d'asile dans cette zone frontalière reculée, à l'abri du regard du reste du monde*». Les «*milliards dépensés*» dans le sport et le divertissement «*pour améliorer l'image de l'Arabie saoudite*» ne devraient pas détourner l'attention de «*ces crimes horribles*».

Politique anti-migrants

Chaque année, des dizaines de milliers d'individus tentent de fuir la Corne de l'Afrique en direction des pays du Golfe. Poussés par les difficultés économiques, les violations des droits humains et les combats qui sévissent dans la région, ils s'élancent sur la "route de l'Est", l'une des plus importantes routes migratoires d'Afrique de l'Est – et l'une des plus mortelles. Après une traversée de la mer Rouge ou du golfe d'Aden, fatale pour beaucoup, ces migrants se retrouvent au Yémen, où l'Arabie Saoudite dirige depuis 2015 une coalition militaire contre le groupe armé houthi. Dans ce pays en guerre, lui-même confronté à une crise humanitaire, Human Rights Watch dénonce depuis plusieurs années de nombreux abus envers ces migrants en transit : trafics, détentions abusives, enlèvements, viols, assassinats... Depuis plusieurs années, leur situation ne s'améliore pas de l'autre côté de la frontière. Comme les autres États du Golfe, l'Arabie saoudite était traditionnellement une destination privilégiée des migrants, qui représente environ 37 % de la population. Mais en 2017, Riyad a mis en place une vaste politique de "saoudisation", visant à réduire sa dépendance à l'égard des travailleurs migrants, et lancé une vaste campagne d'expulsions. Depuis cinq ans, des dizaines de milliers de migrants ont ainsi été renvoyés, au Yémen ou chez eux, sans argent, sans logement ni suivi médical. Ces derniers deviennent ainsi des pions au centre des tensions régionales. En avril 2020, des combattants houthis, qui se livrent à un bras de fer avec le pouvoir central yéménite, avaient ainsi expulsé de force des milliers de migrants éthiopiens au nord du pays, les forçant à se rendre à la frontière saoudienne. Plusieurs dizaines d'entre eux ont été tués et de nombreux survivants envoyés dans des centres de détention situés à la frontière. En 2019, HRW avait répertorié dix prisons et centres dans lesquels étaient emprisonnés les migrants dans le royaume, qui n'a jamais ratifié les principaux instruments internationaux relatifs à l'emprisonnement des migrants.

Les autorités saoudiennes contestent les faits rapportés par l'ONG. «*Les allégations contenues dans le rapport de Human Rights Watch selon lesquelles des gardes-frontières saoudiens auraient tiré sur des Ethiopiens traversant la frontière entre l'Arabie saoudite et le Yémen sont infondées et ne reposent pas sur des sources fiables*»

Appel à une enquête internationale

"*Alors que Human Rights Watch documente et alerte sur des meurtres de migrants à la frontière entre le Yémen et l'Arabie saoudite depuis 2014, ces nouvelles révélations montrent une nouvelle escalade de la violence avec des assassinats devenus systématiques*", conclut le rapport de l'ONG. "*Ces dernières années, l'Arabie saoudite a investi massivement pour détourner l'attention de son bilan en matière de droits de l'Homme, notamment en dépensant des milliards pour accueillir de grands événements culturels ou sportifs*", poursuit-il. "*Mais pendant qu'elle essaie de blanchir son image, elle tire avec des armes explosives sur des civils non armés.*" "*Si cela est le résultat d'une politique du gouvernement saoudien visant à assassiner ces migrants, alors cela constitue un crime contre l'humanité*", insiste Nadia Hardman, qui appelle à l'ouverture d'une enquête internationale sous l'égide de l'ONU et exhorte les participants aux grands événements internationaux parrainés par le gouvernement saoudien à s'exprimer publiquement sur les questions de droits humains.

Des pourparlers visant à relancer la trêve et à jeter les bases d'un cessez-le-feu durable commenceront prochainement entre les parties prenantes au conflit. Le gouvernement éthiopien a annoncé qu'il allait mener une enquête conjointe avec l'Arabie saoudite, après la publication de ce rapport de Human Rights Watch. «*Le gouvernement éthiopien enquêtera rapidement sur l'incident en collaboration avec les autorités saoudiennes*», a annoncé le ministère des Affaires étrangères dans un

communiqué publié sur le réseau social X (ex-Twitter), appelant «à faire preuve de la plus grande retenue et (à) ne pas faire de déclarations inutiles jusqu'à ce que l'enquête soit terminée».

<https://www.hrw.org/news/2023/08/21/saudi-arabia-mass-killings-migrants-yemen-border>

<https://www.vaticannews.va/fr/monde/news/2023-04/1-espoir-de-paix-de-nouveau-permis-au-yemen.html>

AFGHANISTAN

Alors que les talibans ont repris le pouvoir en Afghanistan, il y a deux ans jour pour jour, le 15 août 2021, une afghane est aujourd'hui privée de lieu d'apprentissage et d'écoute. Militant pour le droit des femmes à Kaboul, elle a créé une école clandestine pour filles en zone rurale et continue de se battre pour ses droits et ceux des Afghans. Cette jeune femme a vu sa vie s'écrouler lorsque les groupes armés se sont emparés de la capitale.

C'est un jour noir pour toutes les femmes afghanes en Afghanistan, parce que nous sommes interdites d'école, d'université, de salon de beauté. Nous **sommes interdites de travailler**. Nous sommes interdites de tout. Ma vie a vraiment changé lorsque les talibans sont revenus au pouvoir en Afghanistan, parce qu'en tant que femme leader, j'avais de grands rêves pour ma société, j'avais tant de projets pour faire évoluer la situation des femmes afghanes en Afghanistan, je me suis toujours battue pour la liberté et l'égalité. J'ai toujours voulu une société démocratique pour le peuple afghan, en particulier pour les femmes. Nous souhaitons tous faire l'expérience d'une société vraiment démocratique. C'est donc très difficile pour moi de ne pas participer à des activités politiques en Afghanistan, de voir et d'observer comment les femmes sont traitées par les talibans. C'est vraiment difficile pour moi que le régime actuel me dise ce que je dois faire et ce que je dois porter. Nous n'avons aucun droit; car les talibans ont toujours traité les femmes afghanes comme des citoyennes de seconde zone, notre crime étant d'être une femme. J'ai l'impression d'être en prison et que quelqu'un est venu me dire que j'étais punie parce que j'étais une femme. Alors oui, tout a changé et ma vie a changé. Aujourd'hui, je suis une femme qui passe tout son temps à la maison et qui ne participe à aucune activité pour l'avenir de mon pays.

Comment la population vit-elle ce retour au pouvoir des talibans ?

Les problèmes de santé mentale sont très répandus parmi les femmes afghanes. Je suis témoin du fait que certaines personnes se sont suicidées parce qu'elles avaient perdu tout espoir et qu'elles n'avaient pas l'impression d'avoir d'autre choix. Beaucoup de femmes pensent qu'elles ne peuvent plus vivre dans une société où elles sont bannies de tout, elles ne peuvent littéralement plus rien faire. Le régime en place nous dit ce qu'il faut faire et comment le faire, où aller, avec qui, à quelle distance, combien de temps nous pouvons rester quelque part et quand se marier. Le régime actuel interfère dans toutes les activités des femmes afghanes.

Le sentiment de la jeunesse afghane ? Nous sommes déçus. En tant que jeune leader, quand je rends visite aux femmes dans différentes parties de l'Afghanistan, je vois qu'il n'y a pas d'espoir parmi elles, ni chez les jeunes filles, ni même chez les enfants. Parce qu'elles comprennent et acceptent que le régime actuel ne permet pas à toutes les femmes de s'impliquer dans la vie publique, ou de participer à des activités civiles et d'agir en tant qu'être humain et en tant qu'Afghane dans leur propre société.

Pourquoi continuer à vous battre pour les droits des femmes ?

Les droits de l'Homme, et en particulier ceux des femmes, sont bafoués en Afghanistan. Les femmes afghanes sont toujours traitées comme des citoyennes de seconde zone. Les femmes afghanes sont toujours privées de leurs droits légaux, elles sont toujours torturées par des groupes armés qui veulent diriger le pays. Il est de notre devoir, en tant que défenseur des droits de l'Homme et des droits des femmes, de protéger les femmes qui souffrent. Je milite pour les droits de l'Homme et les droits des femmes en Afghanistan parce que nous voulons un Afghanistan libre, nous voulons une société libre où nous vivrions librement, où nous ferions nos propres choix. Le rêve de chaque

femme en Afghanistan est d'être libre et de vivre libre sans aucune restriction conçue par le gouvernement, par les groupes armés ou par leur famille. Nous voulons la paix. Nous voulons la liberté et nous voulons une société pleine de respect et d'humanité.

Mais je suis heureuse d'au moins, même maintenant, pouvoir faire quelque chose pour les filles en Afghanistan : j'ai encore de l'espoir, il y a des gens et des personnes qui nous écoutent et qui peuvent comprendre notre souffrance. Tout ce que je demande, c'est d'écouter les femmes afghanes : montrez votre solidarité avec les femmes afghanes, faites preuve de sagesse à l'égard des femmes afghanes, nous avons besoin de votre soutien.

TURQUIE

Il y a deux semaines, le président Erdogan a annoncé que le "retour volontaire des réfugiés s'accélérait avec la stabilisation de la situation en Syrie". Dans les faits, cela se traduit par des expulsions et des reconduites à la frontière. À Istanbul, mi-juillet, près de 5 000 migrants en situation irrégulière ont été arrêtés. De nombreux Syriens ne sortent donc plus de chez eux. Ces derniers mois, les autorités turques ne renouvellent plus les permis de résidence des Syriens. Alors la seule solution, pour ce syrien, c'est de traverser clandestinement vers l'Europe. *"Il y a deux voies depuis la Turquie, soit par la mer jusqu'en Grèce, soit par la terre jusqu'en Bulgarie, puis par la Serbie"*. Sa femme souligne que *"cela coûte 600 dollars"*. *"Et il y a souvent des histoires tragiques sur ces routes"*, ajoute-t-il. *"Il y a par exemple cette histoire connue. Des dizaines de migrants étaient cachés dans un camion. Le chauffeur a pris peur en voyant la police et a fui. Les migrants sont morts dans le camion, asphyxiés."* Sa femme semble catégorique : *"Je pense que je ne le laisserai pas partir sans moi, car c'est trop risqué..."* Dans ce climat de suspicion, rares sont les Syriens rencontrés dans les rues d'Istanbul qui acceptent de parler. L'un d'eux dit : *"Les expulsions, c'est vraiment effrayant. On ne sait pas s'ils arrêtent seulement les Syriens sans papier, ou aussi ceux en situation régulière. Moi par exemple, j'ai trois enfants. Deux d'entre eux, ainsi que ma femme, ont acquis la nationalité turque. Mais moi et mon petit dernier, nous n'avons pas la nationalité. Tous les jours, j'ai peur que l'on m'arrête. Car si cela arrive, notre famille sera éclatée. Une partie restera ici en Turquie, l'autre sera en danger en Syrie."* Ces dernières années, les violences contre les quelque 3,6 millions de Syriens se multiplient. Cette situation, il l'explique par la crise économique et la montée du nationalisme. En mai 2023, le gouvernement turc a annoncé construire près de 250 000 logements dans le nord de la Syrie afin d'y accueillir les réfugiés syriens.

AFRIQUE

CAP VERT

Partis le 10 juillet de Fass Boye, au **Sénégal**, ils étaient une centaine d'exilés pour la plupart sénégalais à avoir pris place à bord d'une **pirogue** qui devait les mener jusqu'à l'archipel espagnol des **Canaries**. Seuls 38 d'entre eux ont été retrouvés vivants après le naufrage de leur pirogue, lundi 14 août 2023, au large du Cap-Vert, a indiqué le ministère sénégalais des Affaires étrangères. L'embarcation a été repérée lundi à environ 150 milles nautiques (277 km) de l'île de Sal par un navire de pêche espagnol qui a alerté les autorités cap-verdiennes. La pirogue semble avoir dérivé jusque dans cette zone, située à l'écart de la route des Canaries, à environ 500 km de Dakar. Il faut généralement entre quatre et sept jours pour parcourir les quelques 1 700 km qui séparent les côtes sénégalaises des Canaries. Les naufragés ont été secourus puis transférés vers le port de Palmeira, sur l'île de Sal. Un responsable des services sanitaires de l'île a fait état de 38 rescapés, dont sept nécessitant une hospitalisation. L'institut médico-légal a indiqué avoir reçu les dépouilles de sept personnes. *"Il faut ouvrir nos bras et accueillir les vivants et enterrer les morts avec dignité"*, a déclaré la ministre de la Santé. Les autorités sénégalaises ont déclaré faire le nécessaire pour organiser le rapatriement de leurs ressortissants *"dans les meilleurs délais"*.

LIBYE

Depuis début juillet 2023, environ **150 personnes campent devant les locaux du HCR**. La grande majorité sont originaires du Soudan, mais quelques-uns viennent d'Éthiopie, de Somalie ou encore d'Érythrée. Leur point commun ? L'extrême précarité dans laquelle ils vivent en Libye. Certains ont obtenu une protection du HCR dans le pays tandis que d'autres attendent le traitement de leur dossier. Tous se sont rassemblés devant le centre de l'ONU pour réclamer de l'aide : ils **demandent un abri, une évacuation de Libye vers un pays sûr et une réinstallation**. *"Nos enfants ne sont pas scolarisés [en Libye], ils n'ont pas d'endroit où dormir. Pourquoi le HCR nous enregistre et ne prend pas soin de nous ?"* L'agence de l'ONU dit comprendre les demandes de cette population mais affirme ne pas être en mesure de faire plus. *"Les besoins des réfugiés et demandeurs d'asile sont immenses. Ils recherchent désespérément des solutions à long terme. Mais le sous-financement [auquel le HCR doit faire face] signifie que l'aide humanitaire n'est malheureusement pas suffisante"*, déclarait fin juillet 2023 le service communication du HCR en Libye. L'agence rappelle que nombre de ces personnes *"ont reçu une assistance en fonction de leurs besoins individuels, notamment une aide financière [pour se loger], des produits non alimentaires et des kits d'hygiène"*. Malgré ce soutien, les exilés ne parviennent pas à vivre convenablement dans le pays. Trouver un toit et de la nourriture est une mission quotidienne. Les migrants se retrouvent démunis, en proie à des violences provenant de certains habitants, des autorités ou de milices. Pour eux, la réinstallation est la seule échappatoire pour fuir l'enfer libyen et espérer un avenir meilleur. Mais les places sont limitées, et allouées en priorité aux personnes dites vulnérables. Beaucoup en sont donc exclus. *"Le HCR continue d'appeler la communauté internationale à fournir des créneaux supplémentaires pour la réinstallation et d'autres solutions durables afin de pouvoir offrir à davantage de réfugiés et de demandeurs d'asile une solution durable en dehors de la Libye"*, a exhorté, fin juillet 2023, le service de communication de l'agence onusienne. Ce discours reste cependant dur à entendre pour les exilés, qui accusent le HCR de ne pas les soutenir et les protéger suffisamment. *"On est allés voir le HCR pour demander de l'aide mais ils nous ont mis dehors"*, déplore une Soudanaise. La police a tenté, à plusieurs reprises, de mettre fin à l'occupation. Toujours avec violences, selon les témoignages des migrants. *"Des milices donnent des coups de pieds aux femmes et aux enfants qui dormaient devant le siège du HCR à Tripoli (...) Tout cela s'est produit sans que le HCR n'ouvre la porte pour désamorcer la situation"*. Le 16 août 2023, un enfant de six ans, originaire d'Érythrée, a été percuté par une voiture devant les locaux de l'ONU. Il a dû être hospitalisé pour des fractures au crâne. À sa sortie de l'hôpital, le jeune garçon a retrouvé sa place sous les arbres devant les locaux du HCR, faute de solutions d'hébergement. Mardi 22 août 2023, alors que la police tentait d'évacuer les lieux *"pacifiquement"* selon le HCR, des exilés se sont regroupés devant le portail de l'agence onusienne. Un mouvement de foule et des cris de détresse, à ce moment-là deux femmes ont accouché : l'une alors qu'elle se trouvait à l'intérieur du centre, l'autre à l'extérieur, précise l'ONU. Elles ont toutes deux été prises en charge à l'hôpital. Le HCR se dit *"alarmé par le nombre croissant de femmes et d'enfants sur place et par les risques liés à la route et aux éventuels accidents"*.

Médecins Sans Frontières annonce suspendre ses activités à Tripoli, la capitale libyenne. Présente sur place depuis 2016, l'ONG y apportait jusqu'ici de l'aide médicale aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés, enfermés dans des centres de détentions, où les conditions de vie sont particulièrement précaires. Ces activités prennent fin dès jeudi 24 août 2023, tandis que le soutien apporté au programme national contre la tuberculose, et à l'hôpital Abu-Setta, qui traite les maladies respiratoires, s'arrêtera à la fin de l'année. L'ONG estime que les conditions ne sont pas réunies pour prodiguer convenablement des soins aux migrants. MSF est confrontée à des problèmes persistants pour l'accès aux centres de détention de Tripoli, mais aussi à des difficultés administratives qui ont affecté le suivi médical des personnes qui y sont détenues. Or, malgré de nombreuses négociations avec les autorités compétentes pour le respect de nos conditions de travail dans les prisons, y compris la possibilité d'effectuer un tri médical à l'intérieur des cellules, MSF estime que l'accès à ces lieux n'est pas suffisant. *«Nous regrettons de devoir prendre cette décision extrêmement difficile»*. *«Mais*

page43

c'est aujourd'hui trop difficile d'atteindre les centres de détentions où nous menions jusqu'à récemment des activités quotidiennes», «nous faisons donc le choix de réévaluer nos priorités, et de déployer nos forces ailleurs dans le pays». Les activités dans les régions de Misrata et de Zuwara seront en effet maintenues. Nous savons aussi qu'avec cette décision, nous ne pourrons malheureusement plus témoigner des abus et des conditions de vie inhumaines dans les centres de détention de Tripoli. MSF a dénoncé à de nombreuses reprises le cycle d'abus que subissent les demandeurs d'asile, migrants et réfugiés en Libye. Nous appelons depuis de longues années à la fin du système de retours forcés et de détention arbitraire mis en place par l'Union Européenne. Nous continuerons à le faire sur la base de notre travail dans les autres structures du pays.

<https://www.vaticannews.va/fr/monde/news/2023-08/msf-libye-tripoli-ong-insecurite.html>

NIGER

C'est une conséquence des sanctions ouest-africaines contre le Niger. Avec la fermeture des frontières, les migrants, notamment maliens et guinéens, ne peuvent plus sortir de ce pays sahélien. Les **centres d'accueil** de l'Organisation internationale des migrations (OIM) sont **débordés au Niger**, pays traditionnellement un pays de transit pour les migrations notamment professionnelles des citoyens d'Afrique de l'Ouest. Mais ceux qui devaient repartir dans leur pays ont été bloqués par la fermeture brutale de ces frontières, au lendemain du coup d'État. Plus de 1 000 retours volontaires de migrants ouest-africains étaient en particulier prévus par l'OIM à la mi-août 2023, principalement vers la Guinée et le Mali. Ils n'ont pas pu se concrétiser. Désormais, l'organisation intergouvernementale s'inquiète à mesure que le nombre de personnes en transit qui ont besoin d'aide grandit sur le sol nigérien, alors que les ressources de l'OIM diminuent. Selon elle, plus de 1 800 personnes attendent aux portes de ses centres de transit. Ces centres sont au nombre de sept, dont trois à Niamey et quatre à Agadez, et ils hébergeaient déjà 5 000 migrants en attente de retour. C'est pourquoi l'OIM appelle à **l'établissement rapide d'un corridor humanitaire** pour qu'ils puissent rentrer chez eux.

Le 26 juillet 2023, un groupe d'officiers prenaient le pouvoir par la force au Niger. Ce pays, enclavé au sud du Sahara, est **un point de passage clé sur la route vers l'Europe pour des dizaines de milliers de migrants** qui y transitent chaque année. Nombreux sont ceux, aussi, qui y **déposent une demande d'asile dans l'espoir de s'y installer**, ou de s'octroyer une pause dans leur long parcours d'exil. Pour tous ces exilés, le **putsch militaire est un coup dur**. "*La crise politique actuelle, sans solution claire en vue, génère incertitude et inquiétude*", déplore le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) le 29 août 2023. La fermeture des frontières, actée par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), et celle de l'espace aérien "*affectent considérablement les groupes les plus vulnérables, en particulier les travailleurs migrants bloqués, les membres de leurs familles, les enfants migrants non accompagnés, les réfugiés*", affirment le HCR et OIM. **Le représentant du HCR au Niger**, fait le point.

« Il est clair que la machine étatique étant affectée, cela pose question. Les services auxquels avaient accès auparavant les migrants, demandeurs d'asile et réfugiés, ne fonctionnent plus, ou plus comme avant. Il n'y a pas eu, par exemple, de ministre de l'Intérieur pendant plusieurs semaines, alors que son ministère est en charge des demandes d'asile. Une personne vient tout juste d'être nommé, mais cela va prendre un peu de temps avant que les procédures ne soient complètement opérationnelles. Alors forcément, le traitement des dossiers est plus lent en ce moment. Cela peut amener certains demandeurs d'asile à trouver protection ailleurs, dans un autre pays, et les pousser sur les routes. D'autres services, assurés par les régions, sont aussi ralentis. L'accès à des soins de santé peut par exemple être plus compliqué pour les migrants. On est dans l'incertitude et l'inquiétude sur de nombreux sujets, même si j'ai bon espoir que la situation finisse par se normaliser.

On prête beaucoup d'attention à la situation humanitaire des exilés. Celle-ci était déjà dégradée bien avant le coup d'État. Certains villages du pays étaient régulièrement en proie à des

attaques de groupes armés non étatiques, ou à des enlèvements contre rançons.

Officiellement, les frontières sont fermées des deux côtés : à l'intérieur du Niger par le décret des autorités en place, et à l'extérieur, après la décision de la Cédéao. Mais celles-ci, on le sait, sont poreuses. Pour nous, c'est plutôt une bonne nouvelle que des demandeurs d'asile puissent tout de même entrer au Niger. Il ne faut pas oublier que ces personnes ont fui leur pays pour garantir leur sécurité ou sauver leur vie.

Le plus préoccupant, ce sont les sanctions de la Cédéao. Fermer des frontières, cela veut dire qu'on empêche les biens de circuler, y compris les biens alimentaires et médicaux. Ce sont des stocks dont nous dépendons pour fournir de l'aide aux migrants et réfugiés. Jusqu'ici, il n'y a pas eu de mécanismes d'exception pour ces produits. Nous l'attendons. Les sanctions internationales à l'encontre du Niger nous inquiètent aussi. Plusieurs pays, dont la France, ont annoncé suspendre leur aide au développement. Ce sont des fonds qui concernent aussi bien les Nigériens que les réfugiés, donc cela nous impacte, comme toutes les ONG et institutions onusiennes présentes dans le pays qui offrent une assistance aux exilés.

Malgré la situation, tous nos services restent entièrement fonctionnels. Le guichet unique à Niamey [où les migrants peuvent demander l'asile ou demander des informations relatives à la protection] est toujours opérationnel, tout comme le dispositif d'hébergement temporaire (DHT), qui permet aux demandeurs d'asile les plus vulnérables d'être hébergés. Pour l'instant, nos bureaux sont toujours actifs dans six autres régions du Niger. Nous y fournissons aide et assistance aux exilés dans le besoin. Malgré la crise et l'incertitude qui pèsent sur notre travail, nous restons confiants.

Nous connaissons bien le groupe de 41 personnes membres de la communauté LGBT installé à Niamey et bénéficiaire du DHT. Il faut l'avouer, les portes de la ville leur sont fermées : elles ont déposé un dossier pour obtenir une protection, mais leur demande n'a même pas été reçue par les autorités. Donc ils n'ont pas le statut de demandeur d'asile, celui-là même qui leur octroie des droits et un accès à différents services de l'État. Une sorte de régularité en somme. La situation de ce groupe est précaire, même si ses membres sont logés actuellement par nos services. On travaille sur des solutions éventuelles de plus long terme, mais cela prendra du temps.

Sur les 600 réfugiés présents dans le centre d'Hamdallaye [qui accueille les bénéficiaires de l'ETM : mécanisme de transit d'urgence], une centaine avaient reçu, avant le coup d'État, un avis favorable des pays d'installation. Ces personnes étaient sur le départ. Mais la fermeture de l'espace aérien décidée peu après le 26 juillet 2023 a rendu impossible leur transfert vers ces pays. C'est difficile, évidemment, mais nous espérons que ce blocage trouvera rapidement une résolution. Dès que les autorités décrèteront la possibilité de vols, ils quitteront très vite le Niger. Les demandes de près de 250 autres personnes du centre sont également en cours de traitement.

Avant le putsch, de nouveaux vols étaient prévus courant septembre pour [évacuer vers le Niger des migrants présents en Libye]. Pour l'instant, c'est en suspens. Nous avons fait une demande auprès des autorités pour que ces avions puissent venir au Niger, si la sécurité dans le pays est garantie. Nous attendons toujours une réponse de leur part, mais je suis optimiste. »

MAROC

Samedi 12 août 2023, une pirogue, partie de Fass Boye, a sombré au large de Dakhla, dans le sud du Maroc. Ses **130 passagers**, dont une femme, ont été secourus par les autorités marocaines. Ils ont "*reçu les premiers soins, avant d'être remis à la gendarmerie royale afin d'effectuer les démarches administratives en vigueur*". L'embarcation "*comptait rejoindre les îles Canaries*" en Espagne.

Lundi 21 août 2023, les autorités marocaines ont **intercepté 47 sénégalais**.

*"Des unités de la marine royale et des éléments chargés de la surveillance du littoral ont **intercepté**, mardi [22 août 2023], dans les eaux territoriales sud entre Tan et Dakhla, des*

embarcations de fortune ayant à bord un total de 190 candidats à la migration irrégulière dont 11 femmes, tous Subsahariens", a indiqué une source militaire. Les migrants "ont été acheminés sains et saufs vers les ports nationaux les plus proches, après avoir reçu les soins nécessaires, avant d'être remis à la gendarmerie royale pour les procédures administratives d'usage". Cette opération porte à au moins 518 le nombre de candidats à l'émigration irrégulière originaires d'Afrique subsaharienne ramenés sur les côtes marocaines depuis le 8 août 2023.

Les autorités marocaines affirment avoir **déjoué 26 000 tentatives d'émigration irrégulière** durant les cinq premiers mois de l'année 2023. Entre le 1er janvier et le 15 juillet 2023, le ministère de l'intérieur marocain a dénombré 7 590 arrivées illégales dans l'archipel espagnol contre 9 308 sur la même période en année 2022, soit une baisse de 18,5%.

MAURITANIE

168 migrants interceptés par un bateau espagnol à environ 150 km des côtes mauritaniennes, sont entassés, depuis quatre jours, sur le pont d'un navire de la Garde civile espagnole, dans des conditions précaires à la merci des intempéries, et où les mesures d'hygiène et de sécurité ne sont pas réunies. Les exilés, partis du Sénégal, cherchaient à rejoindre l'archipel des Canaries, distants d'environ 1 700 km. Depuis jeudi 24 août 2023, **ils sont bloqués en pleine mer, en face du port mauritanien de Nouadhibou**. La Mauritanie refuse d'accueillir ces migrants sur son sol, ni même de laisser le patrouilleur espagnol accoster dans un de ses ports. Des négociations entre la Mauritanie et l'Espagne étaient toujours en cours lundi 28 août 2023, mais aucune solution n'a encore été trouvée. Sur le navire, le Rio Tajo, les conditions de vie sont sommaires. Pour se protéger du soleil brûlant, des auvents ont été improvisés. Les exilés n'ont pas accès à des toilettes ou des douches. Pour faire leurs besoins, ils sont contraints de se servir d'un sceau ou de le faire par-dessus bord. En ce qui concerne la nourriture, l'équipage cuisine du riz aux migrants. Ce quotidien, fait d'incertitude et d'angoisse, s'accompagne inévitablement de tensions. Samedi 26 août 2023, des membres de l'équipage ont tiré en l'air pour tenter de réprimer d'éventuelles émeutes. Des exilés avaient entamé une grève de la faim un peu plus tôt dans la matinée pour protester contre leurs conditions de vie. Mais des dissensions ont éclaté dans le groupe, quelques migrants décidant de manger malgré tout. L'un d'eux a été agressé par des grévistes. Cet incident a amené les autorités espagnoles à renforcer la sécurité du patrouilleur : 16 agents, armés, du service maritime espagnol sont venus épauler les 20 personnes de la Garde civile. Les heures suivantes ont été plus calmes, la grève de la faim a pris fin et les exilés ont passé une nouvelle nuit sur le pont du navire, long d'environ 50 mètres. Un médecin a pu monter à bord pour soigner les migrants blessés et certains ont pu donner des nouvelles à leurs proches. Néanmoins, "*la santé mentale et physique*" des naufragés se "*détérior*", à mesure que les jours passent. Le syndicat de la Garde civile, la Justice pour la Garde civile (Jucil), a de son côté demandé aux autorités de prendre "*des décisions fortes face aux épisodes d'émeutes dans lesquels l'intégrité de l'équipage a été mise en danger*". "*La Garde civile est une force de police qui a, parmi ses missions principales, le contrôle de l'immigration clandestine. Elle ne peut pas être utilisée comme une ONG*" de sauvetage en mer, insiste la Jucil. Depuis 2016, la **Mauritanie reçoit plus de 10 millions d'euros par an de Madrid pour contenir l'immigration irrégulière**. Cette somme comprend la formation des policiers, l'achat de matériel ou encore les frais de carburant. Par ailleurs, Nouakchott permet à la Garde civile d'agir sur son territoire pour empêcher les exilés de prendre la mer, en autorisant les Espagnols à déployer deux navires, un hélicoptère et une patrouille terrestre en Mauritanie. Le pays fait figure de bon élève : la Mauritanie est l'un des États qui bloque le plus les exilés dans leur route vers l'Europe. En 2023, seuls cinq canots ont réussi à atteindre les îles Canaries depuis les côtes mauritaniennes. Le ministère espagnol de l'Intérieur n'entend donc pas mettre à mal ses relations avec ce pays africain, qu'elle juge "*excellentes*". Dans cette affaire, "*des pourparlers continus*" se déroulent afin de parvenir à une solution rapidement, insistent les autorités espagnoles. D'après l'Association professionnelle de la Garde civile (AUGC), un transfert vers les Canaries est impossible en raison du mauvais temps, et un retour au Sénégal est exclu. (voir la suite dans le chapitre « Espagne » ci-dessus)

SENEGAL

Le Premier ministre sénégalais, a qualifié les départs clandestins de « *phénomène dramatique* ». Le Sénégal a été endeuillé par une nouvelle tragédie, lundi 24 juillet 2023 : au moins 16 passagers d'une pirogue ont perdu la vie après un naufrage au large de Dakar. Dans ce contexte, Dakar affiche sa nouvelle « *stratégie de lutte* » contre l'émigration clandestine, déclinée en plusieurs leviers :

- en amont d'abord, il faut prévenir ces départs en offrant aux jeunes les plus exposés à ce phénomène un cadre d'emploi et d'opportunités favorables, explique le gouvernement. Objectif avancé par le Premier ministre : « *Les dissuader de risquer leur vie.* »
- plus de contrôles et de surveillance sur le littoral, par un renfort matériel des Forces de défense et de sécurité.

Le gouvernement promet aussi des mesures répressives contre les convoyeurs et de s'attaquer « *fermement à l'exploitation des migrants par des réseaux criminels* ». Depuis le début de l'année, 530 candidats à l'émigration clandestine ont été interpellés, et neuf pirogues ont été saisies, selon les chiffres des autorités.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230729-s%C3%A9n%C3%A9gal-un-plan-de-lutte-contre-l-%C3%A9migration-clandestine-apr%C3%A8s-plusieurs-drames-en-mer>

À l'origine de la **hausse des traversées des sénégalais**, les récentes tensions politiques qui ont traversé le pays. Ces derniers mois, de vives contestations – lourdement réprimées - ont éclaté au Sénégal, d'abord contre un troisième mandat du président - qui depuis a renoncé - puis après l'annonce de l'arrestation de l'opposant. Mais l'une des causes principales de l'exil de ces milliers de jeunes Sénégalais est la situation économique et la paupérisation qui touche la population. L'inflation, liée notamment à la guerre en Ukraine, plombe l'économie et le prix des matières premières s'est envolé. Le secteur informel, qui fait vivre la majorité de la population, a été touché de plein fouet par les restrictions liées au coronavirus. Les domaines du commerce ou de l'artisanat ne sont pas parvenus à se relever. Par ailleurs, le secteur de la pêche artisanale, qui fait vivre de très nombreuses familles, est également durement mis à mal par la pêche industrielle, le changement climatique et l'installation prochaine d'une plateforme gazière à une dizaine de kilomètres au large de Saint-Louis, au nord du pays. Pour freiner ces départs, le gouvernement sénégalais a présenté fin juillet 2023 un plan de lutte contre l'émigration irrégulière, axé sur un renforcement de l'accès à l'éducation et à la formation, un soutien à l'entrepreneuriat pour la création d'emplois, mais aussi sur une meilleure gestion des frontières. Pour limiter l'exode de ses ressortissants, Dakar compte également sur l'aide de ses partenaires européens. L'Espagne et la France ont récemment versé une aide de neuf millions d'euros pour lutter contre la migration irrégulière. L'UE est également mise à contribution, via la formation de la police aux frontières sénégalaise et la fourniture de matériel high-tech. Cela permettra-t-il de redonner espoir à la jeunesse sénégalaise ? Par manque de perspectives, de nombreux Sénégalais continuent de rêver d'une vie meilleure et d'embarquer pour l'Europe. "L'Espagne... On veut tous y aller, a confié un Sénégalais d'une vingtaine d'années. Si une pirogue part, je saute tout de suite dedans. Il n'y a pas de travail ici, pas d'argent. L'unique solution, c'est l'Espagne".

Une **quarantaine de Sénégalais ont été rapatriés du Cap-Vert** lundi 21 août 2023 par la ministre déléguée des Sénégalais de l'extérieur. Ces personnes, majoritairement des jeunes hommes, faisaient partie des 101 migrants ayant pris place à bord d'une pirogue le 10 juillet 2023 dans la localité de pêcheurs de Fass Boye, à une soixantaine de kilomètres au nord de la capitale, afin de rejoindre l'archipel espagnol des Canaries. Mais leur embarcation a chaviré et n'a été repérée que le 14 août 2023 au large du Cap-Vert, avec seulement 38 survivants, portant à environ 60 le nombre de morts ou disparus. Les services de secours ont pu récupérer sept dépouilles. Elles seront inhumées

au Cap-Vert, décision prise en concertation avec les familles. Un des rescapés est au Cap-Vert et y est soigné "parce que son état de santé ne lui permettait pas de faire le voyage". Ce drame a provoqué une vive émotion au Sénégal. Après l'annonce du naufrage, de nombreuses familles se sont retrouvées dans les rues ou se sont rendues chez le chef du village dans le but d'obtenir des nouvelles de leurs proches disparus. Des manifestations ont également éclaté et des scènes de violence ont eu lieu. De jeunes villageois ont pris pour cibles des édifices publics. Les familles semblaient pointer du doigt les autorités sénégalaises, accusées d'inaction malgré les alertes répétées des proches. Une dizaine de jours après le départ de la pirogue, des familles des migrants avaient contacté l'ONG espagnole Caminando Fronteras, inquiets de n'avoir aucune nouvelle. Il faut généralement entre quatre et sept jours pour parcourir les 1 700 kilomètres qui séparent le Sénégal des Canaries. Le 18 août, l'ONG rapporte que "*les protocoles de recherches de notre organisation*" ont été activés dès le 20 juillet. "[Nous avons] *informé les autorités des pays de la zone bordant la route des Canaries – Sénégal, Mauritanie, Maroc et Espagne.*" Caminando Fronteras concède que des "*efforts de recherche ont été faits*" après l'alerte qu'elle a donnée, mais considère que ceux-ci "*n'ont pas été suffisants*". Elle demande que davantage de ressources soient allouées à la recherche et au sauvetage dans la zone pour "*sauver plus de vies*". En moins de trois mois, près de 17 embarcations ont quitté les rives du pays, d'après le coordonnateur de l'ONG sénégalaise "*Village du migrant*". Cette augmentation s'explique par la situation économique du pays. La crise du Covid, l'inflation et la raréfaction des ressources halieutiques minent la population, notamment les jeunes, qui ne voient d'autres perspectives que l'exil vers l'Europe.

SOUDAN

Durant la crise au Soudan, selon l'Organisation internationale pour les migrations, 4.874.558 personnes ont fui leur foyer. L'agence onusienne basée à Genève estime que 3,8 millions de personnes (près de 760.000 ménages) ont été récemment déplacées à l'intérieur de ce pays d'Afrique du Nord-Est. Le nombre de personnes déplacées a été observé dans plus de 3.400 localités réparties dans les 18 États du Soudan. Les proportions les plus élevées de personnes déplacées ont été observées dans le Nil fluvial (13 %), le Darfour oriental (10 %), le Nord (9,5 %), le Darfour méridional (8,4 %), le Sennar (7,6 %) et le Nil blanc (7,4 %). Selon l'OIM, ces mouvements de population sont le résultat d'une situation, qui reste « tendue ». Des combats sont signalés entre les forces de soutien rapide (RSF) et les forces armées soudanaises (SAF) dans plusieurs États. La capitale, Khartoum, reste le théâtre d'une intensification de la violence, de violents affrontements ayant été signalés à proximité de la base militaire du corps blindé dans la région d'Al Shajara. « *Des combats dans la capitale ont également été signalés à Bahri et Omdurman* ». Sur le terrain, les équipes de l'OIM rapportent que les personnes déplacées observées étaient originaires de huit États. Avec plus de 2,7 millions de déplacés internes (72 % du total), la majorité a été déplacée de l'État de Khartoum. Suivent le Darfour Nord (7 %), Darfour Sud (9 %), Darfour Ouest (3,5 %), Darfour Central (4,9 %), Kordofan Nord (0,45%), Kordofan Sud (1,30%) et Aj Jazirah (0,01%). Environ 3 % des personnes déplacées sont des ressortissants non soudanais. Outre les déplacements internes, le conflit au Soudan a provoqué des mouvements transfrontaliers mixtes de **1.072.804 personnes vers les pays voisins**. La majorité des arrivées ont été signalées **au Tchad (41 %)**, en Égypte (26 %) et au Sud-Soudan (22 %). Il s'agit notamment de plus de 444.000 nouvelles arrivées enregistrées au Tchad, mais aussi plus de **285.000 réfugiés en Égypte**. L'OIM fait état également de près de 244.000 déplacés de force au Soudan du Sud, plus de 77.000 réfugiés en Éthiopie, près de 18.000 en République centrafricaine et plus de 3.800 en Libye. Plus de deux tiers des arrivées recensées dans ces pays étaient des ressortissants soudanais et environ 30 % des ressortissants étrangers et des rapatriés estimés. Alors que les besoins humanitaires grimpent en flèche au Soudan, le financement reste extrêmement faible. Seul 26% des 2,6 milliards de dollars demandés pour le Plan de réponse humanitaire ont été reçus à ce jour. C'est dans ce contexte que le Coordonnateur des secours d'urgence a annoncé mardi 29 août 2023 une allocation de 20 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF) afin d'aider le nombre croissant de personnes dans le besoin au Soudan.

TUNISIE

Les migrants, dont certains en situation régulière, **retenus dans deux lycées** (Kebiliet Tamerza) début août 2023, par les autorités tunisiennes après leur évacuation du désert **sont libres**. Ces personnes ont été évacuées mi-août dans des centres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ces Subsahariens avaient été raflés en juillet par les autorités tunisiennes et abandonnés dans le désert à la frontière avec la Libye, puis rapatriés en Tunisie, dispersés entre des lycées et bâtiments publics. Dans au moins deux de ces lycées, ils étaient retenus contre leur gré, dans des conditions difficiles, sans accès autorisé à l'extérieur et sans savoir ce qu'il allait leur arriver. Un Ivoirien vivant en Tunisie depuis 2017, travaillait comme peintre à Sfax. Comme d'autres Subsahariens, il a été interpellé début juillet, envoyé dans le désert puis rapatrié par les autorités. Son périple a pris fin au lycée Tamerza où il a été retenu un mois. Le jeune homme a finalement été évacué mi-août par l'OIM dans un de ses centres, à Zarzis, au sud de la Tunisie. À l'arrivée dans la structure, on lui a donné 30 dinars tunisiens (environ 9 euros) pour survivre une semaine. Même pas assez pour rentrer à Sfax. Un ami de Tunis l'a aidé à partir du centre pour venir vivre quelques jours chez lui. Il **était en Tunisie légalement**, mais ses documents d'identité (passeport et titre de séjour) ont été déchirés à la frontière par la police. Il se retrouve donc aujourd'hui **sans-papiers dans le pays, alors qu'il y vit légalement**. Anciennement locataire à Sfax, l'Ivoirien a tout perdu. Ses affaires personnelles ont été détruites pendant la rafle de juillet, son argent lui a été volé. Il a aussi dû tirer un trait sur son logement, reloué par son propriétaire en son absence. *"Je peux pardonner mais je ne vais jamais oublier ce qui m'est arrivé, jusqu'à ma mort"*. Lors de son séjour dans le désert, en juillet, à la frontière libyenne, comme beaucoup dans sa situation, il dit avoir été violenté et avoir été témoin de viols. *"Ils ont fait ça parce qu'on a la peau noire, alors que c'est le même sang qui coule dans nos veines"*. Le jeune homme est aujourd'hui désespéré, mais surtout en colère. *"Si j'avais de l'argent je rentrerais en Côte d'Ivoire. Ils ont volé tout mon argent, je ne sais pas ce que je vais faire."* Mardi 29 août, il est revenu à Sfax avec la promesse de retrouver son emploi de peintre, mais, son logement perdu, il dormira à la rue. Des dizaines d'autres personnes sont dans la même situation. Et ils doivent, une nouvelle fois, se protéger des violences de la population. L'un confie s'être fait agresser dimanche dans la rue par des Tunisiens, qui lui ont volé son argent. Le jeune homme est blessé à l'œil. Une étudiante guinéenne raflée, rapatriée et détenue à Kebili a été transférée dans un centre de l'OIM et réside actuellement chez des amis à Sfax. Elle retrouvera les cours et un semblant de normalité en septembre, après un été terrifiant.

Quatre Tunisiens, dont un pêcheur, ont été arrêtés par les autorités tunisiennes, suspectés d'avoir volé des moteurs et de l'argent à des exilés naviguant vers les côtes italiennes. De récentes enquêtes menées entre l'Italie et la Tunisie démontrent que ce type de vols, qui met en danger la vie des migrants en mer, n'est pas un cas isolé.

Samedi 23 août 2023, *"la Garde nationale, à Tébolba, près de Monastir"*, **a arrêté quatre suspects**, accusés d'*"association de malfaiteurs dans le but d'attaquer des personnes et des biens"*. Pour les retrouver, la police s'est basée sur la diffusion par l'une des victimes d'une vidéo, sur TikTok, montrant les **pirates en train de voler le moteur**. Au domicile des personnes arrêtées, les enquêteurs ont retrouvé un canot pneumatique, un moteur et une somme d'argent d'un montant non précisé. Plusieurs événements similaires ont eu lieu au cours de l'été. Mi-août 2023 déjà, **six pêcheurs tunisiens**, âgés de 30 à 52 ans, ont été interpellés pour **avoir attaqué un bateau transportant 49 personnes**. Cette fois, l'arrestation s'était déroulée depuis l'Italie, sur instruction du parquet d'Agrigente, en Sicile. Partis de Monastir, en Tunisie, les six pêcheurs ont été accusés d'avoir volé le moteur de l'embarcation et d'avoir contraints les exilés à leur remettre leur argent. Ces derniers auraient versé 1 500 dinars tunisiens (environ 450 €) chacun aux pêcheurs. Mi-juillet 2023, le capitaine d'un navire de pêche ainsi que trois de ses membres d'équipage avaient été arrêtés pour le même motif, également par les autorités italiennes. Dans cette affaire-ci néanmoins, les migrants

avaient été obligés de livrer leur argent et téléphones en contrepartie d'un remorquage sur l'île italienne de Lampedusa. **Ce phénomène de piraterie s'aggrave**, selon le procureur d'Agrigente. "Nous ne souhaitons pas criminaliser l'ensemble de la [communauté] maritime tunisienne", "mais plusieurs navires de pêche ont été utilisés pour commettre ces activités illégales". Le parquet d'Agrigente a d'ores et déjà lancé une enquête plus large "sur le phénomène de la piraterie en Méditerranée centrale en collaboration avec le commandement général des autorités portuaires, la Guardia di Finanza et le monde universitaire". "Les informations collectées dans le cadre de cette enquête ont été partagées avec les pays étrangers concernés via les canaux d'Interpol". Ces récentes enquêtes poussent à "constater que les pêcheurs tunisiens se sont recyclés, se consacrant à l'activité de piraterie plus lucrative, pillant les nombreux petits bateaux en fer qui continuent de partir depuis les côtes de Sfax, en Tunisie, avec à leur bord, pour la plupart, des migrants africains subsahariens et asiatiques". Les pêcheurs ne sont pas les seuls accusés de telles pratiques. De plus en plus, les témoignages autour de **vols de moteurs de la part de garde-côtes tunisiens se multiplient**. "Quand les garde-côtes arrivent, ils prennent les bidons d'essence et demandent au capitaine de retirer le moteur. Ensuite, ils partent en laissant l'embarcation dériver", témoignait, un Ivoirien de 28 ans qui a tenté à plusieurs reprises de traverser la Méditerranée. "On se retrouve en mer sans rien, cela fait très peur. On doit attendre le retour des autorités. Parfois des pêcheurs nous récupèrent". Le collectif Alarm Phone, en contact avec de nombreux candidats à l'exil dans la région, relaie également ce type d'histoires. "Un groupe de personnes a tenté de fuir la Tunisie mais a été attaqué par la Garde nationale tunisienne, qui a volé le moteur", a le collectif le 23 avril 2023. Ces vols de moteurs de bateaux mettent gravement en danger les exilés qui se retrouvent par conséquent à la dérive. Presque 113 000 d'entre eux ont tout de même réussi à débarquer depuis le début de l'année en Italie, pour les deux tiers en provenance de Tunisie, selon les chiffres du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

AMERIQUE

MEXIQUE

La Croix-Rouge lance une application mobile pour venir en aide aux migrants

En route vers le nord, les migrants qui traversent l'Amérique centrale et le Mexique sont confrontés à de nombreux dangers, comme la violence des groupes armés qui sévissent dans la région. Pour les aider à se protéger, le Comité international de la Croix-Rouge lance [RedSafe](#), une application qui met à leur portée des informations utiles, actualisées et fiables, selon le chef de délégation au Mexique et en Amérique centrale : « Pour les personnes migrantes, connaître leurs droits, localiser les services humanitaires et obtenir des informations pour se protéger sont des facteurs qui peuvent marquer la différence entre la vie et la mort. » Via RedSafe, les migrants peuvent accéder à des conseils et des alertes sécuritaires. Ils peuvent aussi utiliser l'application pour stocker des documents dont ils auront besoin en cours de route. La coordinatrice adjointe du programme de protection du CICR, indique que l'application sert aussi de plan interactif : « C'est un plan qui permet de localiser les refuges pour migrants et services humanitaires dans la zone où se trouve la personne et qui l'aide à tracer des itinéraires pour accéder à ces services. » Ces derniers mois, les changements de politiques migratoires aux États-Unis ont suscité de la désinformation, une situation à laquelle la Croix-Rouge entend remédier via cette application. RedSafe devrait atteindre quelque 30 000 utilisateurs. L'application peut être téléchargée au Mexique, au Guatemala, au Honduras, au Salvador et aux États-Unis.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20230817-mexique-la-croix-rouge-lance-une-application-mobile-pour-venir-en-aide-aux-migrants>

TEMOIGNAGE

PARCOURS D'EXIL D'UN CAMEROUNAIS

Un Camerounais voulait "une meilleure vie" pour sa femme et ses deux filles de 14 et 9 ans. À 45 ans, il a donc quitté son emploi au port de Douala, un métier stable mais qui ne lui permettait pas de gagner suffisamment d'argent. Au début de l'année 2023, il prend la route, avec pour destination finale la France. Mais son chemin d'exil et ses ambitions seront stoppés net en Tunisie. S'ensuit un refoulement en Algérie, puis au Niger, et trois long mois d'errance à Assamaka. Depuis Arlit, où il est arrivé le 30 août 2023, il revient sur son parcours d'exil.

"Quand je suis arrivé à Assamaka, j'étais épuisé. Je venais de faire 15 km à pied pour rejoindre le centre de l'OIM [Organisation internationale des migrations], avec 850 autres personnes. Les migrants venaient de partout : du Cameroun comme moi, mais aussi du Mali, de Guinée, de Côte d'Ivoire, de Gambie et du Sénégal. Pour arriver, on a marché plusieurs heures. Les Algériens nous avaient déposés au milieu du désert, et nous ont dit : 'C'est tout droit !'. Pour que personne ne retourne en Algérie, ils nous ont jeté du gaz lacrymogènes. On ne s'est pas perdus. Certains avaient déjà fait ce chemin.

Régulièrement, des groupes de migrants subsahariens – sans papiers ou possédant un titre de séjour - sont arrêtés en Algérie et emmenés au Niger. La plupart sont abandonnés au lieu-dit Point Zéro, à la frontière, au beau milieu du Sahara. Les migrants doivent ensuite parcourir par leurs propres moyens la distance qui les sépare du premier village de la zone, Assamaka. Entre le 1er janvier et le 16 juillet, 19 688 migrants ont été expulsés dans le désert par les autorités algériennes, selon le décompte du collectif Alarme Phone Sahara.

En arrivant au centre de l'OIM, je ne pensais pas que j'allais y passer autant de temps. Je suis resté trois mois. Trois mois d'ennui, de chaleur insupportable, de tempêtes de sable. Là-bas, c'est le désert, et on est logé sous des tentes. Il n'y a pas de lits, on dort sur des nattes. À notre arrivée, on nous donne un bermuda, une brosse à dents et deux petits savons. Il faut bien faire attention à ses affaires, car les gens sont tellement démunis qu'ils peuvent vous voler.

À l'entrée, il y a une belle plaque avec le drapeau de l'Union européenne, ça donne l'impression, en arrivant, que vous allez être bien pris en charge. Mais il suffit d'une seule journée là-bas pour être déjà déçu. Le matin, on mangeait des spaghettis. Le midi et le soir, du riz. Les premières semaines, il y avait une camionnette qui venait avec des bidons d'eau pour qu'on puisse se laver. Et puis après, elle n'est plus venue, je ne sais pas pourquoi. Alors avec mes camarades, on devait marcher 3 km pour aller jusqu'à un petit château d'eau, et prendre une douche. La population est hospitalière, mais on ne la côtoie pas beaucoup. La journée, tout ce qu'on voit, ce sont des chameaux, et des ânes qui se font taper dessus car ils ne tirent pas la charrette assez vite. Pour passer le temps, et oublier leurs malheurs, beaucoup de migrants fument de la drogue.

Les journées à Assamaka se ressemblent toutes. C'est monotone. Cette attente, c'est très dur psychologiquement, c'est même insupportable. Je voulais en partir vite mais c'était impossible. D'habitude, des transferts sont organisés vers d'autres centres de l'OIM au bout de deux semaines maximum. Mais les plus proches, ceux d'Arlet et d'Agadez, étaient pleins. Et puis quand est arrivé le coup d'État, ce n'était même plus possible d'espérer être emmenés ailleurs. Tous les transferts ont été stoppés. Il y a eu aussi un couvre-feu. À 21h, on devait être sous notre tente.

Depuis le putsch militaire du 26 juillet et le renversement du président, des milliers de migrants sont bloqués au Niger. Les transferts entre les centres de l'OIM – conduits d'ordinaire par l'institution onusienne ou les autorités - sont suspendus. La fermeture des frontières du pays, décidée par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), force par ailleurs les migrants à rester au Niger. (voir le chapitre « Niger »).

La journée, je ne faisais rien, alors j'ai beaucoup réfléchi. J'ai repensé à mon arrestation en Tunisie. Je venais de traverser la frontière algérienne, j'étais arrivé à Kasserine. Je suis entré dans un bureau de tabac, et il y avait des policiers en civil. J'ai été arrêté. Arrivés au commissariat, ils m'ont frappé, surtout aux jambes. Elles étaient très gonflées. Ils n'ont pas été tendres avec moi et ils m'ont tout pris : mon téléphone, mon argent et mon alliance. J'ai passé trois jours là-bas. Ensuite j'ai été ramené à la frontière et jeté aux Algériens. J'ai aussi repensé à cette route qu'on nous a fait faire de l'Algérie au Niger. Tous les migrants sont entassés dans des camions qui servent d'habitude pour transporter le bétail. Le chauffeur ne s'arrête pas si on veut aller aux toilettes. On urine dans le camion et il rince avec de l'eau. En réfléchissant à tout ça, à Assamaka, je me sentais mal. J'avais l'impression d'être inutile, d'être rejeté de partout. Il n'y a pas la moindre humanité pour les migrants, on n'a le droit à rien, on souffre beaucoup. C'est vrai qu'on traverse des pays de manière illégale. Mais si on le fait de cette manière, c'est qu'on n'a pas le choix. Il n'y a pas d'autres moyens. Avoir un visa pour la France depuis le Cameroun, c'est impossible.

Un jour, au bout de plusieurs semaines, je me suis dit : 'Tant pis, tu vas rentrer au Cameroun'. Ma famille m'a envoyé un peu d'argent pour le chemin du retour. D'Assamaka à Arlit en camionnette, ça m'a déjà coûté 9 000 francs CFA [environ 14 euros]. Mais je suis soulagé d'avoir quitté Assamaka. J'ai quitté l'enfer. Aujourd'hui, j'ai hâte de rentrer chez moi, retrouver ma famille.

Coincés à Assamaka et sans argent, certains migrants ont préféré ces dernières semaines "retourner dans le désert", au péril de leur vie, avait indiqué le coordinateur d'Alarme Phone Sahara. Selon un rapport de l'OIM, plusieurs centaines de personnes sont mortes ou sont portées disparues sur les routes migratoires irrégulières qui traversent le Niger, dans le désert, au cours du premier trimestre 2023.

À mon retour au Cameroun, la seule opportunité pour moi, ce sera le secteur informel. Je trouverai un travail dans la restauration. Après, on verra. Je voudrais aussi créer une association pour sensibiliser les Camerounais à la migration. Les avertir des dangers qu'ils peuvent rencontrer sur la route. Moi, j'aurais aimé qu'on me prévienne."